

Travail de Bachelor pour l'obtention du diplôme Bachelor of Arts HES·SO en
Travail Social

HES·SO//Valais Wallis Domaine Santé & Travail social

**« L'animation socioculturelle : une réponse à l'intégration de la
jeunesse dans la vallée latérale d'Anniviers »**



Réalisé par : SAVIOZ Evelyne

Promotion : TS ASC 09

Sous la direction de : Madame DÉLEZ Marie-Luce

Sierre, décembre 2012

Remerciement

Je tiens à exprimer une grande reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail de Bachelor. Je remercie tout particulièrement :

- Madame Marie-Luce Délez, directrice de mon Travail de Bachelor, pour son suivi et la confiance témoignée quant à l'élaboration de ce travail.
- Les trois professionnels qui ont accepté de me rencontrer, et de m'accorder de leur temps en ce qui concerne la thématique abordée.
- Les élèves du cycle d'orientation d'Anniviers (2011-2012), Madame Geneviève Constantin et Madame Patricia Kaufmann
- Mes proches pour leur précieux soutien et les relectures
- Madame Ursula Surber pour sa relecture

Notes

« Les propos émis dans ce travail n'engagent que son auteure. »

Pour des raisons de lisibilité chaque terme est employé au masculin. Cependant, chacun de ces mots s'entend pour les deux sexes.

Par respect pour les jeunes intégrés dans cette recherche, les prénoms sont fictifs.

Résumé

L'animation socioculturelle a fêté cette année, ses 20 ans de formation en Valais. Voilà deux décennies que la profession d'animateur socioculturel se développe dans différents champs d'intervention comme par exemple dans le milieu médico-social, culturel, associatif, travail social hors-murs, militant, ainsi que dans le domaine du développement durable.

En Valais, et plus particulièrement en ville, des animateurs socioculturels soutiennent les jeunes et les accompagnent dans le développement de projets personnels ou collectifs. Ainsi, ils assurent un rôle préventif ainsi que des mesures sociales et éducatives. À travers le coaching de projets, ils donnent la possibilité aux jeunes de s'exprimer, de se prendre en charge, de prendre des responsabilités et de mieux s'intégrer dans la société.

Mais qu'en est-il dans les vallées latérales ? L'animation socioculturelle pourrait-elle être un facteur d'intégration pour la jeunesse dans la commune du Val d'Anniviers ? Ce travail tente à démontrer la plus-value sociale de l'animation socioculturelle en faveur de la jeunesse dans les vallées latérales et plus particulièrement dans la commune d'Anniviers.

Mots-clés

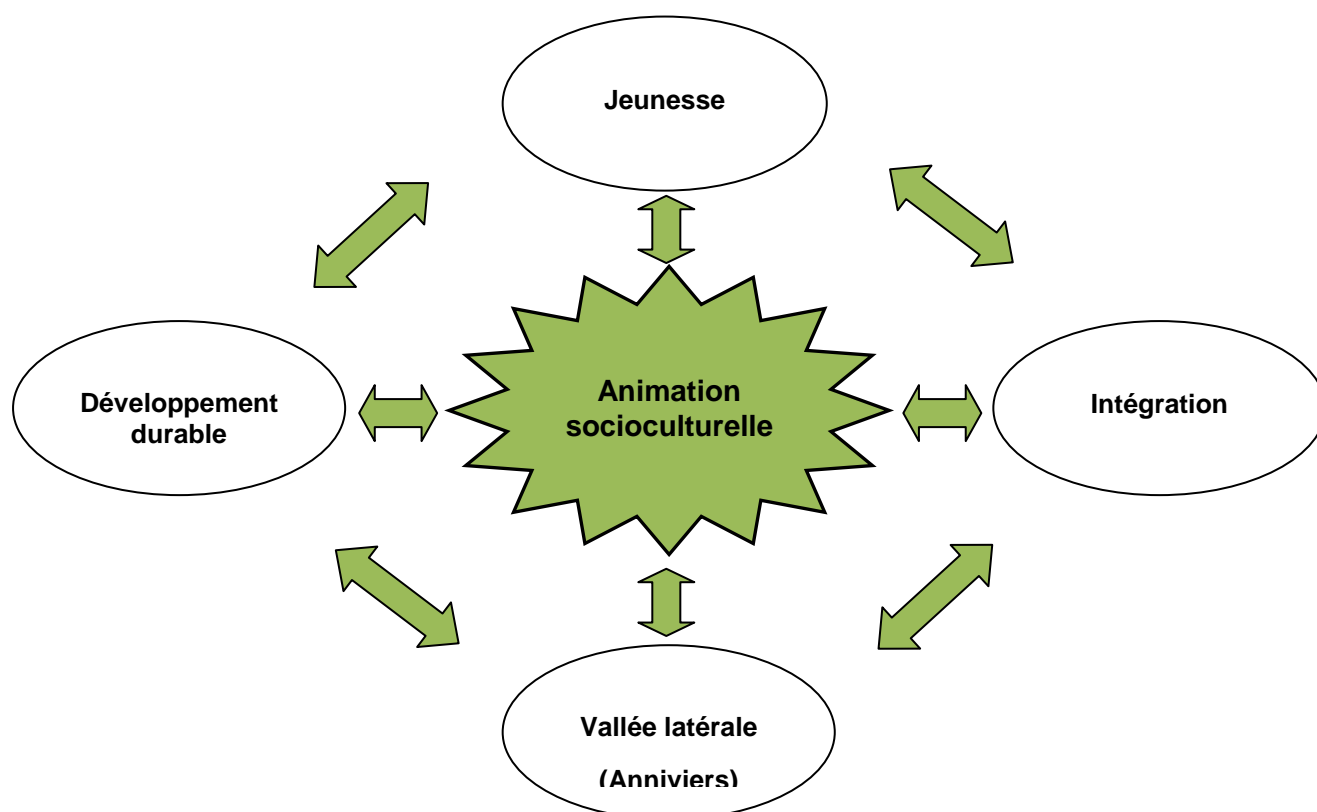


TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	9
1.1 Une motivation particulière pour cette thématique	9
1.2 Une problématique d'actualité	9
1.3 Le plan de travail détaillé	10
2. La recherche explicitée.....	11
2.1 Les hypothèses à vérifier.....	11
2.2 La question de recherche	11
2.3 Les objectifs de la recherche	11
3. L'intégration comme processus participatif.....	12
3.1 Être intégré et citoyen.....	12
3.1.1 L'intégration, une réussite commune.....	12
3.1.2 L'intégration promeut la participation et l'égalité des chances	12
3.1.3 L'intégration, le résultat de la socialisation	12
3.1.4 L'intégration, un processus continu	13
3.1.5 L'intégration, un pas vers la citoyenneté	13
3.1.6 Les principaux acteurs de l'intégration	13
3.2 Être jeune et intégré	14
3.2.1 L'intégration, un temps d'adaptation.....	14
3.2.2 Encourager les jeunes à être intégrés.....	14
3.2.3 Les exemples de projets d'intégration de la jeunesse	17
3.3 L'intégration comme processus de développement de la jeunesse.....	18
3.3.1 Jeunesse et adolescence, une étape d'intégration.....	18
3.3.2 L'adolescence, une période de changements	18
3.3.3 L'adolescence, une période pour se forger son identité.....	19
3.3.4 L'adolescence, un temps pour s'intégrer et se rencontrer.....	19
3.4 Les pratiques culturelles des jeunes, un mode d'intégration.....	20
3.4.1 Une jeunesse mobile et parfois immobile	20
3.4.2 Les loisirs, un temps important chez les jeunes	21
3.5 L'animation socioculturelle, une réponse à l'intégration de la jeunesse	22
3.5.1 L'animation socioculturelle, un métier qui a fêté ses 20 ans de formation en Valais	22
3.5.2 L'animation socioculturelle favorise les rencontres et les interactions.....	22
3.5.3 Quelques aspects méthodiques	23
3.5.4 Les objectifs et les missions de l'animation socioculturelle	24
3.5.5 Les compétences acquises par l'animateur socioculturel	25
3.5.6 L'animation socioculturelle encourage la population à s'exprimer ..	26
3.5.7 L'éducation populaire, un échange horizontal qui vise l'intégration.....	26

3.5.8	L'animation socioculturelle, un processus d'intégration.....	27
3.5.9	Le travail hors-murs, une nouvelle approche d'intégration	27
3.5.10	Exemples de démarches locales et périphériques d'animations socioculturelles en Valais	27
3.6	Le temps libre comme temps d'intégration	28
3.6.1	L'émergence du temps libre dans la société	28
3.6.2	Le temps libre a permis la mise en place des mouvements de jeunesse	29
3.6.3	L'arrivée du tourisme dans les vallées et leur intégration	29
3.6.4	Un temps libre poussant à la consommation.....	30
3.6.5	Le loisir, une opposition au temps de travail	30
3.6.6	La particularité du Valais en terme de loisirs	31
3.6.7	La place de la culture dans les loisirs.....	31
3.7	L'intégration de la jeunesse dans la vallée latérale d'Anniviers	33
3.7.1	Le Val d'Anniviers, une commune dite périphérique	33
3.7.2	Une vallée marquée par un grand patrimoine	33
3.7.3	Le dynamisme des sociétés locales au sein de la Commune	34
3.7.4	Un horaire scolaire particulier.....	34
3.7.5	Les déplacements et la mobilité des anniviards dans la vallée	35
3.7.6	Le Val d'Anniviers, une commune touristique	35
3.7.7	Des impulsions de développement durable et local dans la vallée.....	35
3.8	Le développement durable, un facteur de cohésion sociale pour l'animation socioculturelle dans la vallée latérale d'Anniviers	37
3.8.1	Le développement durable, une prise de conscience des enjeux de la planète.....	37
3.8.2	L'avènement international du développement durable	37
3.8.3	Les acteurs internationaux impliqués dans le développement durable	38
3.8.4	Le développement durable, une tâche collective et participative	38
3.8.5	La Suisse a une politique de développement durable	39
3.8.6	Le Valais s'engage en terme de développement durable.....	41
3.8.7	Les démarches locales d'Évolène et St-Martin.....	42
3.8.8	La boussole Bernoise, un outil de développement durable	44
3.8.9	Le soutien de projet « développement durable et local »	44
3.8.10	Le développement durable et local, un avenir	44

4. La méthodologie adoptée **46**

4.1	Le territoire concerné	46
4.2	L'échantillonnage concerné	47
4.2.1	Les jeunes de 12 à 15 ans donnent leurs avis.....	47
4.2.2	Les professionnels témoignent... ..	47
4.2.3	La planification des récoltes des données.....	48
4.3	Les outils utilisés.....	49
4.3.1	Le questionnaire, un outil quantitatif.....	49
4.3.2	Le focus groupe, un outil de débat	49
4.3.3	Mises en place d'un projet avec la jeunesse anniviarde.....	49

4.3.4	L'entretien, un outil de partage.....	49
4.4	Les méthodes de recueil des données.....	50
4.5	Le cadre éthique.....	50
4.6	Les limites de la recherche.....	51
5.	L'analyse des informations recueillies.....	52
5.1	Hypothèse n°1 : l'animation socioculturelle permet l'intégration.....	52
5.1.1	La mise en place d'activités socioculturelles pour intégrer la jeunesse.....	52
5.1.2	L'importance de la participation des jeunes dans la mise en place d'activités socioculturelles.....	56
5.1.3	Le développement durable et local, un critère dans la mise en place d'activités extrascolaires.....	57
5.1.4	Les acteurs principaux favorisant l'intégration de la jeunesse.....	58
5.1.5	Pour que l'intégration soit faite.....	59
5.2	Hypothèse n°2 : une place pour l'animation socioculturelle dans le Val d'Anniviers.....	60
5.2.1	L'animation socioculturelle, une pratique encore méconnue dans les zones périphériques.....	60
5.2.2	Les besoins exprimés par les jeunes dans le Val d'Anniviers.....	61
5.2.3	La commune a un rôle en matière d'intégration de la jeunesse.....	62
5.2.4	L'animation socioculturelle a sa place en milieu périphérique.....	63
5.2.5	Pour développer de l'animation socioculturelle en zone périphérique.....	65
5.3	Hypothèse n°3 : élargir l'accès et l'offre de loisirs.....	66
5.3.1	Les loisirs pratiqués par la jeunesse anniviarde dans la vallée.....	66
5.3.2	Les activités pratiquées en dehors de la vallée.....	68
5.3.3	Les jeunes proposent.....	69
5.3.4	Les jeunes choisissent.....	70
5.3.5	Trois jours d'atelier d'octobre organisés par les jeunes.....	70
5.3.6	L'évaluation des ateliers par les jeunes.....	72
5.3.7	Trois jours d'activités à évaluer.....	73
5.3.8	Une jeunesse motivée à s'engager.....	73
6.	Des pistes d'action pour Anniviers.....	74
6.1	Promouvoir l'animation socioculturelle.....	74
6.2	Mettre en place un programme d'activités extrascolaires.....	74
6.3	Mettre en place un passeport vacances.....	74
6.4	Créer un outil mobile d'animation.....	75
6.5	Travaillons en réseau.....	75
7.	Se positionner professionnellement.....	76
7.1	Le positionnement professionnel concernant la démarche.....	76
7.1.1	Le positionnement face à la démarche et au travail réalisé.....	76
7.1.2	La réflexion sur la posture professionnelle.....	77
7.1.3	L'évolution du regard sur cette thématique.....	77

7.2	L'auto-évaluation	77
7.2.1	Le bilan Personnel.....	77
7.2.2	Les apprentissages réalisés.....	78
7.2.3	Le bilan de la formation	78
8.	Conclusion.....	80
9.	Bibliographie par ordre alphabétique.....	81
10.	Bibliographie parThème	84

Annexes :

Annexe 1 :	Liste des abréviations
Annexe 2 :	Questionnaire
Annexe 3 :	Grilles d'entretien
Annexe 4 :	Programme activités d'octobre 2012
Annexe 5:	Évaluation des activités d'octobre 2012

Listes des schémas, tableaux et graphiques

Schéma n°1 : La modélisation de la fonction par Jean-Claude Gillet	p. 24
Schéma n°2 : Le Modèle des trois cercles	p. 39
Schéma n°3 : La carte du Val d'Anniviers	p. 46
Graphique n°1 : Les horaires de loisirs les plus fréquentés par les jeunes	p. 53
Graphique n°2 : La volonté de participation chez les jeunes	p. 55
Graphique n°3 : Les activités pratiquées en Anniviers	p. 64
Graphique n°4 : Les sociétés locales les plus fréquentées par les jeunes	p. 64
Graphique n°5 : Les loisirs pratiqués en plaine	p. 65
Graphique n°6 : La satisfaction générale par rapport aux ateliers d'octobre	p. 69
Tableau n°1 : Planification par le diagramme de Gant	p. 48
Tableau n°2 : Horaire des bus d'Anniviers	p. 54
Tableau n°3 : Quelques structures mises en place en faveur de la jeunesse	p. 59
Tableau n°4 : Les activités proposées par les jeunes anniviards	p. 66
Tableau n°5 : Le nombre de participants aux ateliers d'octobre	p. 68
Tableau n°6 : La programmation des ateliers d'octobre	p. 68

1. Introduction

1.1 Une motivation particulière pour cette thématique

Le Val d'Anniviers est une commune, en périphérie de la ville de Sierre, composée de plusieurs petits villages touristiques. Cette vallée vit du tourisme durant les saisons hivernales et estivales. Bien souvent, elle est connue pour son domaine skiable et pour ses randonnées en montagne.

Étant moi-même Anniviarde, j'y ai passé toute mon enfance et mon adolescence avant de descendre en plaine pour mes études. Je me souviens avoir eu beaucoup de temps libre après les cours. Le centre scolaire d'Anniviers a adopté l'horaire continu en 1991, ce qui implique que les élèves de primaire et du cycle d'orientation terminent les cours à 14h25.

Durant ce temps à disposition, j'ai pu pratiquer plusieurs loisirs comme le ski, le vélo, le chant et bien d'autres activités encore. Bien souvent, ces dernières étaient proposées par les sociétés locales de la vallée. Cependant, je me questionne sur l'impact des sociétés locales en faveur de la jeunesse. Sont-elles encore adaptées aux besoins des jeunes ?

La population touristique, quant à elle, bénéficie d'offres et d'activités plus consommatoires, c'est-à-dire qui ne favorisent pas forcément la participation active. Ces dernières permettent de faire vivre la région, mais ne répondent pas forcément aux besoins de la population « jeune » locale en termes de loisirs et d'activités culturelles.

En tant qu'animatrice socioculturelle en devenir, je me questionne sur l'impact d'un engagement professionnel, permettant d'apporter un accompagnement de qualité en termes d'actions participatives, sociales et durables, culturelles et de loisirs sur la commune d'Anniviers

Dans le canton du Valais, l'animation socioculturelle voit apparaître de nouveaux champs d'intervention. Autrefois proposée par les centres de loisirs et culture, on la retrouve désormais dans les établissements médico-sociaux, les institutions éducatives, les musées, les cliniques, les milieux ouverts, les terrains d'aventures, et dans les camps de vacances.

Mais qu'en est-il dans les vallées latérales du canton du Valais ? L'animation socioculturelle a-t-elle un rôle à jouer ? Quelle est sa plus-value sociale ?

1.2 Une problématique d'actualité

Actuellement, l'animation socioculturelle en faveur de la jeunesse est en plein essor en Valais, et de nouveaux champs d'intervention apparaissent, dont celui de l'animation socioculturelle en milieu touristique. La question de la présence d'animateurs professionnels au sein des grandes stations touristiques m'interpelle, d'autant que l'on voit apparaître de nouveaux postes comme celui créé récemment par l'ACCM (**A**ssociation des **C**ommunes de **C**rans-**M**ontana).

Le développement de l'animation socioculturelle en zone touristique demande une attention particulière sur diverses notions. En effet, la population est mélangée durant les saisons hivernales et estivales entre les touristes et les indigènes. Durant les

hautes saisons, plusieurs activités sont mises en place pour divertir la population. Cependant, elles ne répondent pas forcément à l'intégralité des besoins de la population locale qui y vit à l'année. Il y a donc confusion entre animations consommatoires, aux visées touristiques et économiques, et animations socioculturelles en faveur de la population locale, dont la démarche est davantage participative.

Ce travail cherchera à approfondir l'apport positif d'un animateur socioculturel en faveur de la jeunesse dans une vallée latérale comme le Val d'Anniviers.

1.3 Le plan de travail détaillé

Pour la partie théorique de mon travail, je vais tout d'abord axer ma recherche sur cinq concepts généraux : l'intégration, la jeunesse, l'animation socioculturelle, les vallées latérales puis le développement durable. Ces derniers me semblent essentiels à développer afin de démontrer la plus-value de l'animation socioculturelle en faveur de la jeunesse dans la vallée latérale d'Anniviers.

De ce fait, j'aimerais me pencher sur les rôles et les fonctions de l'animateur socioculturel. Lorsque cette partie sera traitée, je pourrai me concentrer sur la vie locale des jeunes ainsi que les loisirs et la culture locale du Val d'Anniviers. L'aspect touristique sera également à prendre en compte, étant donné la particularité géographique de la région d'Anniviers. Pour terminer, je pense qu'il est nécessaire d'axer ma recherche également sur le développement durable qui est, je pense, l'un des éléments clés de l'animation socioculturelle. Pour tous ces concepts à définir, j'ai lu plusieurs ouvrages scientifiques durant ces mois derniers afin de me forger une idée sur ces différents thèmes.

Pour rencontrer et recevoir des informations des professionnels du terrain, mon outil de recueil de données sera les entretiens. Il me permettra d'avoir un rapport beaucoup plus important avec les personnes interviewées, et ainsi mieux comprendre leurs expériences sur le terrain.

J'aurai ainsi l'occasion de relater différentes expériences, et de les analyser de manière transversale (tous domaines confondus). Il me semble également important de tenir compte des points de vue de la jeunesse anniviarde, par le biais d'un questionnaire et d'un focus

2. La recherche explicitée

2.1 Les hypothèses à vérifier

Afin de débiter ma recherche, plusieurs hypothèses ont été posées et seront vérifiées tout au long de ce travail. Ainsi les hypothèses établies sont les suivantes :

- L'animation socioculturelle, à travers des activités socioculturelles participatives, est un facteur d'intégration de la jeunesse anniviarde, dans des projets de développement durable et local.
- L'animation socioculturelle, en faveur de la jeunesse locale, a sa place dans la commune périphérique et touristique d'Anniviers
- La jeunesse anniviarde manque d'activités extrascolaires diversifiées dans la vallée d'Anniviers

2.2 La question de recherche

À travers ce travail de recherche, j'aimerais vérifier si, dans les villages de la vallée, l'animation socioculturelle pourrait amener une plus-value en matière d'activités culturelles et de loisirs en faveur de la jeunesse locale. Ainsi, ma question de recherche est la suivante :

« L'animation socioculturelle pourrait-elle être une réponse à l'intégration de la jeunesse locale dans la vallée d'Anniviers ? »

2.3 Les objectifs de la recherche

Dès lors, les objectifs de ma recherche peuvent être définis de la manière suivante :

- Définir l'intérêt de la commune d'Anniviers à faire appel à un animateur socioculturel pour inciter et encourager la jeunesse à devenir des acteurs sociaux responsables de leurs envies et leurs choix.
- Voir dans quelle mesure l'animation socioculturelle en milieu périphérique peut répondre aux besoins de la jeunesse locale en termes de loisirs et cultures.

3. L'intégration comme processus participatif

« Aux jeunes, ne traçons pas un seul chemin ; ouvrons-leur toutes les routes. »

Léo Lagrange (1900-1940)

3.1 Être intégré et citoyen

3.1.1 L'intégration, une réussite commune

Dans la langue courante, l'intégration est un terme souvent utilisé pour parler de vie harmonieuse entre différentes cultures et dans un même pays. La CFM, Commission Fédérale pour les questions de Migrations, définit l'intégration de la manière suivante :

« La Suisse est une société pluraliste. Elle est composée de divers groupes de personnes avec un vécu différent, des intérêts différents, des ressources et des compétences différentes. De tout temps, la Suisse a donc été une société où vécurent des gens d'origine et de condition diverses et elle a toujours réussi à faire face à ces différences. Dans ce contexte, l'intégration signifie que les diverses parties de cette société, voire les individus qui la composent, contribuent à la réussite de l'action commune. »¹

Cette définition donne déjà quelques notions en matière d'intégration.

3.1.2 L'intégration promeut la participation et l'égalité des chances

L'intégration implique le processus de participation. En effet, pour qu'un individu soit intégré, il est primordial que celui-ci ait envie d'apporter une contribution à la vie sociale, économique ou culturelle à l'environnement dans lequel il vit. Afin de garantir, cette participation, des droits et des obligations ont été régis sur des bases de démocratie. Par exemple, en Suisse, la liberté d'expression est un droit propre à chacun cependant, les propos discriminatoires sont punissables par la loi.²

3.1.3 L'intégration, le résultat de la socialisation

Dans son ouvrage « introduction à la sociologie, tome 1 » G. Rocher, définit la socialisation de la manière suivante : « le processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement où elle doit vivre. »³ Cette définition permet de supposer que l'intégration est le résultat même de la socialisation. Ainsi l'intégration ne demande pas à l'individu de se conformer au reste de la société mais

¹ LA CONFÉDÉRATION. À propos de l'intégration. [En ligne] Disponible sur <http://www.ekm.admin.ch/fr/themes/integration.php>. (Page consultée le 22 août 2012)

² IDEM

³ ROCHER Guy. *Introduction à la sociologie. Tome 1, l'action sociale. Edition Seuil, 1970. 189 Pages.*

plutôt de se confronter à la société dans laquelle elle vit, tout en créant du lien et des interactions dans cet environnement social donné.

3.1.4 L'intégration, un processus continu

L'intégration est un processus par lequel les individus d'une société donnée parviennent à des ressources, sans forcément renoncer à leur culture et à leurs croyances. Ce processus concerne tous les types de populations, enfants, adolescents, adultes et personnes âgées, peu importe leur âge et leur culture.

D'après le Concept Cantonal d'intégration des étrangers de l'année 2003, il existe plusieurs facteurs d'intégration à prendre en compte lors d'un échange de personnes de cultures différentes. La connaissance d'une langue commune est un point essentiel, qui favorise l'intégration ainsi que le réseau social, c'est-à-dire si la personne possède des contacts.

La barrière de la langue empêche bien souvent de comprendre la population locale, d'où la difficulté de s'intégrer dans un lieu nouveau. Le travail peut également être considéré comme un facteur d'intégration, car il permet d'être indépendant financièrement, de rencontrer des personnes et d'être reconnu au sein de la société.

Selon l'Ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE), « *l'intégration est une tâche pluridisciplinaire que les autorités au plan fédéral, cantonal ou communal se doivent de prendre en compte avec le soutien des organisations non-étatiques, partenaires sociaux et organisations d'étrangers compris.* »⁴

3.1.5 L'intégration, un pas vers la citoyenneté

La citoyenneté pourrait être traduite comme étant l'engagement d'un individu au sein de la société. En effet, dès l'âge de 18 ans, le jeune a la possibilité de voter et de prendre part aux débats et décisions politiques. Cette participation est primordiale pour la cohésion sociale de la société et permet à l'individu de pouvoir exprimer sa volonté.

Cependant, outre son côté politique, la citoyenneté est un élément nécessaire pour l'intégration de chaque personne. En effet, créer des espaces d'échanges et permettre à chacun de vivre sa liberté d'expression et d'opinion, c'est permettre aux gens de s'intégrer sans pour autant effacer leurs différences.

3.1.6 Les principaux acteurs de l'intégration

L'intégration est une tâche dont les autorités fédérales, cantonales et communales se doivent d'assumer en partenariat avec les institutions sociales. Dans certaines villes, on retrouve des délégués à l'intégration comme par exemple en ville de Sierre.⁵ Cette personne a comme fonction d'accueillir les nouveaux arrivants mais également de faciliter l'intégration de la population sierroise.

En Suisse, l'intégration n'est pas qu'une question soulevée par l'Etat elle concerne toute la collectivité et implique la participation de toute la société afin d'apporter une contribution à la vie sociale.

⁴ ORDONNANCE SUR L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS (OIE). Art.2. *Principes et buts*. [En ligne]. Disponible sur http://www.admin.ch/ch/fr/rs/142_205/. (Page consultée le 24 juin 2011)

⁵ SITE OFFICIEL DE LA VILLE DE SIERRE. [En ligne]. Disponible sur <http://www.sierre.ch/fr/vivre/habiter-travailler/integration/>. (Page consultée le 16 octobre 2012)

3.2 Être jeune et intégré

3.2.1 L'intégration, un temps d'adaptation

Bien souvent on assimile le mot « intégration » en se référant à la situation des immigrés installés depuis plusieurs années dans notre pays. Cependant, l'intégration est un processus par lequel chaque être humain est confronté lors de ses différentes étapes de vie.

Selon la Loi⁶ en faveur de la jeunesse, du Grand Conseil du canton du Valais est « jeune » toute personne âgée de moins de 25 ans. Cependant, durant ce travail de recherche, l'échantillonnage sélectionné sera âgé entre 12 et 15 ans ce qui correspond à la période du cycle d'orientation.

Entre 12 et 15 ans, le jeune passe par de nombreuses étapes de vie auxquelles il devra s'acclimater c'est-à-dire, s'intégrer au mieux afin de garantir son épanouissement personnel.

Par exemple, l'entrée au cycle d'orientation est un changement considérable pour le jeune où bien souvent, il sera amené à devoir s'intégrer dans une classe avec parfois des nouveaux professeurs ou des nouveaux élèves. Vers l'âge de 16 ans, le jeune aura terminé sa scolarité obligatoire et là encore, il devra s'intégrer soit dans la vie active et professionnelle, soit choisir de poursuivre son chemin vers les études.

Dès lors, sa participation est primordiale pour son intégration. La Conseillère d'Etat de Vaud, Anne-Catherine Lyon, cheffe du département de la formation, de la jeunesse et de la culture, écrit dans son article : « À mon sens, la valorisation et le bien-être des jeunes passent par une intégration réussie dans la société. Trouver sa place parmi ses semblables, s'y sentir à l'aise, pouvoir construire un projet de vie harmonieux : voici les clés de l'avenir pour les enfants, adolescents et jeunes adultes d'aujourd'hui. Pour concrétiser cette intégration, la participation est certainement l'une des voies les plus prometteuses. Doués de capacités de discernement – voire bien plus : d'esprit critique – mais dépourvu, jusqu'à leur 18 ans, des droits citoyens, les jeunes demandent à disposer d'espaces, de tribunes où donner leur avis et contribuer à la marche de la société. »⁷

3.2.2 Encourager les jeunes à être intégrés

A) L'intégration, une mesure prise par le canton du Valais

Dans le canton du Valais, des délégués à la jeunesse, des centres d'animation sont de plus en plus nombreux à contribuer à la socialisation et la responsabilisation des jeunes.

En effet, la Loi valaisanne concernant l'encouragement des Activités de Jeunesse, (LAJ) du 11 mai 2000, a mis en place de nombreux soutiens pour la jeunesse, persuadée que les activités extra-scolaires permettent aux jeunes de mieux s'intégrer

⁶ GRAND CONSEIL DU CANTON DU VALAIS. Loi en faveur de la jeunesse. 11 mai 2000. [En ligne] Disponible sur http://www.vs.ch/public/public_lois/fr/Pdf/850.4.pdf. (Page consultée le 15 février 2012).

⁷ LYON Anne-Catherine. Témoignage. 2009. [En ligne] Disponible sur <http://urbanites.rts.ch/invites/la-participation-cle-du-succes-pour-l%E2%80%99integration-des-jeunes-par-anne-catherine-lyon/>. (Page consultée le 12 janvier 2012).

dans la société. Par exemple, une commission des jeunes du canton du Valais, constituée de personnes travaillant auprès de la jeunesse, se réunit régulièrement pour proposer des programmes d'actions et gérer des demandes de soutien financier.⁸

Un budget annuel est également mis à disposition de la jeunesse pour soutenir leurs projets à but non-lucratif. Cependant, ces derniers doivent être impliqués et participer au processus de la réalisation du projet afin de pouvoir obtenir les fonds nécessaires.

Enfin, un répertoire intitulé « *Petit répertoire de l'Etat du Valais pour les jeunes* »⁹ a été rédigé et mis en ligne sur le site internet <http://j4u.ch> afin de permettre aux jeunes de trouver les informations nécessaires sur des domaines qui les concernent. Ce petit guide contient des adresses utiles que le jeune peut utiliser à tout moment.

B) L'intégration, une mesure prise par la Confédération

En Suisse, de nombreuses lois font référence à une politique de la jeunesse bien développée sur un plan national. Les thèmes de l'enfance et de la jeunesse sont abordés par l'Office Fédéral des assurances sociales au sein du domaine de la famille, générations et sociétés. Les principales tâches traitées sont le droit des enfants et des jeunes, leur protection et la promotion de la jeunesse.

Lorsque l'on se réfère à la constitution fédérale¹⁰ plusieurs articles font référence aux droits de l'enfant et du jeune. Le tableau est présenté à la page suivante.

⁸ SITE DU DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE DU CANTON DU VALAIS. [En ligne]. Disponible sur <http://j4u.ch/presentation-delegue.html>. (Page consultée le 15 octobre 2012).

⁹ PETIT RÉPERTOIRE DE L'ÉTAT DU VALAIS. [En ligne] Disponible sur <http://j4u.ch/guide-jeunes.html>. (Page Consultée le 14 février 2012).

¹⁰ CONSTITUTION FÉDÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE. 18 avril 1999 (Etat le 11 mars 2012). [En ligne]. Disponible sur <http://www.admin.ch/ch/f/rs/101/index.html#id-2-1>. (Page consultée le 12 février 2012).

Articles de la Constitution fédérale liés aux droits fondamentaux des enfants et des jeunes

Art. 11 Protection des enfants et des jeunes

¹ Les enfants et les jeunes ont droit à une protection particulière de leur intégrité et à l'encouragement de leur développement.

² Ils exercent eux-mêmes leurs droits dans la mesure où ils sont capables de discernement.

Art. 41 But sociaux

¹ La Confédération et les cantons s'engagent, en complément de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée, à ce que :

a. ...

c. les familles en tant que communautés d'adultes et d'enfants soient protégées et encouragées;

d. ...

f. les enfants et les jeunes, ainsi que les personnes en âge de travailler puissent bénéficier d'une formation initiale et d'une formation continue correspondant à leurs aptitudes;

g. les enfants et les jeunes soient encouragés à devenir des personnes indépendantes et socialement responsables et soient soutenus dans leur intégration sociale, culturelle et politique.

² La Confédération et les cantons

³ ... s'engagent en faveur des buts sociaux dans le cadre de leurs compétences constitutionnelles et des moyens disponibles.

⁴ Aucun droit subjectif à des prestations de l'Etat ne peut être déduit directement des buts sociaux.

Art. 67 Besoins des jeunes et formation des adultes

¹ Dans l'accomplissement de leurs tâches, la Confédération et les cantons tiennent compte des besoins de développement et de protection propres aux enfants et aux jeunes.

² En complément des mesures cantonales, la Confédération peut favoriser les activités extra-scolaires des enfants et des jeunes.

Ces différents articles de lois, démontrent l'importance de la politique de la jeunesse sur le plan national.

Selon la feuille d'information « *Politique de l'enfance et de la jeunesse en Suisse* »¹¹ publiée par l'Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS), une Loi fédérale de 1989, concernant l'encouragement des Activités extra-scolaires en faveur de la Jeunesse (loi sur les activités de jeunesse, LAJ), a été révisée en 2010.

L'encouragement et le développement de l'autonomie des jeunes sont le point de départ de cette loi. Ainsi, en proposant différentes offres et activités, le jeune aura la possibilité de s'engager dans des projets extra-scolaires et ainsi acquérir de nouvelles compétences et ainsi développer sa créativité et ses responsabilités.

¹¹ CONFÉDÉRATION SUISSE. *Feuille d'information : Politique de l'enfance et de la jeunesse en Suisse*. [En ligne]. Disponible sur http://www.ekkj.admin.ch/content.php?ekkj-2-2-tbl_2_27. (Page consultée le 12 février 2012).

Désormais, il n'est pas rare de voir dans certaines communes valaisannes, des postes de travail de « délégué à la jeunesse ». Ces derniers proposent d'accompagner la jeunesse dans la réalisation de projets qui ont un sens pour elle.

3.2.3 Les exemples de projets d'intégration de la jeunesse en Suisse

Ces dernières années, de nombreux projets ont été mis en place par des jeunes et soutenus par le canton du Valais. Chacun d'entre eux a permis l'intégration des jeunes auprès de la population et de leur environnement. En voici quelques aperçus :

A) « Action 72 heures » en Valais

Ce projet a été réalisé en 2010 et a été porté par le **Conseil Suisse des Associations des Activités de Jeunesse (CSAJ)**. Dans le canton du Valais, le délégué à la jeunesse a pu mener la direction de ce projet avec l'aide de nombreuses organisations et associations de jeunes locales. Durant 72 heures, les jeunes de plusieurs communes du Valais et d'autres cantons, avaient la possibilité de mettre sur pied leurs propres projets d'utilité publique en respectant des principes comme le développement durable.¹²

B) La soirée « stéréo-tiptop » à Sierre

Ce projet a été mis sur pied en 2011, dans le cadre de la semaine contre le racisme en ville de Sierre. À la salle de la Sacoche, les spectateurs ont pu écouter et admirer, des lectures, de la danse hip-hop, folklorique serbe et orientale, ainsi que des défilés de modes. Cette soirée avait pour but d'aller au-delà des stéréotypes et préjugés afin de casser ces images préconstruites et de permettre la rencontre intergénérationnelle et interculturelle.¹³

C) Les camps d'été à Sion

Le Totem, secteur jeune de l'association RLC (Rencontres-Loisirs-Cultures) met sur pied en période estivale, un camp d'été pour les jeunes. Ces différents séjours ont pour but d'amener une ouverture au monde mais également de promouvoir les échanges au sein du groupe durant toute la durée du camp. Ainsi, le jeune développera des compétences en matière de socialisation, responsabilisation et d'autonomie.

D) Un service mis en place pour soutenir et intégrer la jeunesse à Neuchâtel

La ville de Neuchâtel, quant à elle, possède un service de la jeunesse et de l'intégration divisé en plusieurs secteurs. On retrouve parmi eux celui de la finance, de la petite enfance, de l'intégration sociale, de l'insertion professionnelle et des actions en faveur de la jeunesse.

Par exemple, les jeunes ont constitué un Conseil des Jeunes et un Parlement des jeunes. Ainsi, ils soutiennent différents projets ou activités et favorisent un esprit démocratique. Un budget leur est alloué pour développer des activités à caractéristiques sociales, culturelles et politiques.¹⁴

¹² COMMISSION DES JEUNES DU CANTON DU VALAIS. *Rapport annuel 2010*. [En ligne] Disponible sur <http://j4u.ch/presentation-delegue.html>. (Page consultée le 15 octobre 2012).

¹³ ESPACE INTERCULTUREL DE LA VILLE DE SIERRE. [En ligne] Disponible sur <http://www.espacesierre.ch/semaine-contre-le-racisme.html>. (Page consultée le 20 juin 2012).

¹⁴ VILLE DE NEUCHÂTEL. *À propos de jeunesse et intégration*. [En ligne]. Disponible sur <http://www.jeunesse-integration-ne.ch/>. (Page consultée le 3 septembre 2012).

3.3 L'intégration comme processus de développement de la jeunesse

« L'adolescence est un âge de candeur, de courage et de dévouement souvent déraisonnable, toujours sincère et spontané. »

George SAND - 1854-1855

Notre société est sans cesse ponctuée de rites de passage par lesquels chaque individu transite. Certains d'entre eux, sont marqués par les institutions sociales ou religieuses alors que d'autres sont qualifiés d'étapes de vie. Dès lors, les individus sont perpétuellement confrontés à des changements et des transformations de leur vie. Le passage de l'enfance à l'adolescence en fait partie.

3.3.1 Jeunesse et adolescence, une étape d'intégration

Selon différents ouvrages, le terme « adolescence » est expliqué comme étant une période de transition par laquelle l'individu transite, entre l'enfance et l'âge adulte. Souvent qualifiée de période difficile, le jeune passe par de nombreuses transformations physiques, psychologiques, culturelles et sociales. Les parents quant à eux, se sentent parfois démunis face à cette transition, où leur enfant voit défiler de nombreuses phases d'oppositions et de conflits.¹⁵

L'adolescence est également une période très riche où le jeune élabore de nombreux projets, crée des relations extra-familiales et professionnelles, prend des initiatives afin de définir sa vie future.

Pour mieux comprendre les adolescents, leur mode de vie et de repérer ainsi leurs besoins, un petit éclairage sur quelques étapes incontournables me paraissent nécessaires et indispensables.

S'il peut sembler un peu trop simpliste d'associer l'entrée dans l'adolescence à la puberté, ces deux termes sont pourtant indissociables. En effet, même s'il n'existe aujourd'hui aucun moyen de prédire à quel âge se déclenche la puberté d'un individu, elle est pourtant un passage obligé impliquant de nombreuses transformations physiques, physiologiques et sexuelles.¹⁶

3.3.2 L'adolescence, une période de changements¹⁷

Durant les années pubertaires, l'adolescent voit sa morphologie changer. Ce résultat coïncide avec la mise en route de sécrétions neuro-hormonales. Chez la fille, on assiste à l'apparition des premières règles, l'élargissement de son bassin, l'augmentation de la masse grasseuse et de ses seins, l'apparition de l'acné et bien d'autres changements physiques.

¹⁵ ERIK H. Erikson. *Adolescence et crise : la quête de l'identité*. Paris: Nouvelle bibliothèque scientifique, 1972. 328 pages.

¹⁶ CHOQUET Marie. *Adolescence : physiologie, épidémiologie, sociologie*. Paris : INSERM: Nathan, 1993. 63 pages.

¹⁷ IDEM

Chez le garçon, on assiste à une augmentation de masse musculaire, l'augmentation de la taille des testicules, la pilosité, la mue, l'acné et bien d'autres encore.

La période pubertaire implique donc beaucoup de transformations physiques chez le jeune mais également sur le plan psychique. Ces changements internes et externes, de son être modifient son regard sur lui-même ainsi que ses relations avec le monde extérieur.

Apparaissent souvent de nombreux contrastes entre des sentiments de toute-puissance puis un manque de confiance en soi, des attitudes d'empathie puis un comportement égoïste. Des comportements surgissent tels que des sauts d'humeurs, des phases d'oppositions, la revendication de leur intimité, sont fréquemment repérés.

3.3.3 L'adolescence, une période pour se forger son identité

À l'adolescence, le jeune commence à créer des liens sociaux en dehors de son cercle familial et son autonomie s'accroît considérablement. Ses amis et ses pairs constituent des personnes clés de son existence. Dès lors, le jeune fait ses premières expériences relationnelles et professionnelles et il construit peu à peu sa personnalité. Durant l'adolescence, les valeurs sont également profondément remaniées. Le jeune est confronté à une remise en question de tout ce qui lui a été transmis durant son enfance.

Mais l'adolescence, c'est aussi une période où le jeune acquiert différents droits. Il peut désormais voter, conduire un véhicule, choisir sa profession, vivre en couple et bien plus encore. Cependant, cette période est parfois synonyme de dépendances matérielles et financières à ses parents ce dernier ne possédant pas forcément les fonds financiers suffisants pour prendre son indépendance.¹⁸

3.3.4 L'adolescence, un temps pour s'intégrer et se rencontrer

Durant cette période-là, le jeune est souvent amené à s'identifier à un groupe afin de prendre confiance en lui et d'épanouir sa personnalité. Voici une réflexion de Monsieur Pierre G. Coslin, professeur en psychologie de l'adolescent à l'université Paris Descartes :

*« les groupes se forment sur une communauté de normes, sur des indices de reconnaissance, et le fait d'y adhérer est payé en retour d'une reconnaissance, et donc d'une existence, ce qui renforce l'estime de soi. À l'opposé, un rejet du groupe est vécu comme une preuve de non-valeur. Le jeune adopte dans le groupe une communauté de conduites à travers lesquelles il s'affirme tout en prenant en apparence un masque commun à tous ».*¹⁹

Ce besoin de regroupement, s'explique par le fait de vouloir appartenir au monde adulte. Dès lors, le jeune passe par une étape intermédiaire et cherche à se distinguer de ses parents, de différentes manières. (Gestuelle, langage, apparence physique.)

¹⁸ BENDER Gabriel et PICHLER Markus. *Politique de la jeunesse à Fully*. Cépol, conseil et études en politique locale, juillet 2003.

¹⁹ G. COSLIN Pierre. *La socialisation de l'adolescent*. Paris, édition Armand Colin, 2007. P. 52.

Voici l'explication trouvée dans le livre de David Le Breton, «*Cultures adolescentes. Entre turbulence et construction de soi* » :

*« Une majorité des jeunes s'intègrent sans souci à nos sociétés, mais une frange non négligeable peine à donner sens à sa vie et à se projeter sous une forme propice dans son histoire à venir. La traversée de l'adolescence, ou, désormais, de la jeunesse, n'est pas une ligne droite balisée, mais plutôt un sentier en ligne brisée avec un sol qui se dérobe parfois sous le pas ».*²⁰

À l'âge de l'adolescence, la socialisation et l'intégration se développent également à travers les loisirs pratiqués par le jeune. Par exemple, faire partie d'un club sportif permet de rencontrer des personnes d'un âge différent et d'un autre horizon tout comme faire le choix de jouer de la trompette dans la fanfare du village. Ces différentes institutions sociales, sportives ou culturelles favorisent l'intégration de la jeunesse au sein de la société.

L'encadrement de la jeunesse par des sociétés locales permet de soutenir les jeunes aux travers de leurs loisirs et de leurs activités. Cependant, le risque est de ne pas prendre en compte les jeunes en difficultés, qui ne participent pas forcément à la vie associative de la ville ou du village.

3.4 Les pratiques culturelles des jeunes, un mode d'intégration

3.4.1 Une jeunesse mobile et parfois immobile

Bien souvent, la mobilité des jeunes s'articule en fonction des différentes classes d'âge. En effet, l'accès à différentes activités ou infrastructures dépend de la possibilité de se déplacer dans un territoire donné.

Il y a tout d'abord les plus jeunes dont les déplacements sont rarement effectués de manières individuelles. Le plus souvent, ils participent à des activités à proximité de leur habitation.

Vers l'âge de 10 ans, les jeunes se déplacent à l'aide d'un vélo ou prennent les transports publics et participent à des activités en dehors de leurs zones d'habitation.

Puis, vers 14-16 ans, arrive l'âge du vélomoteur et du scooter. Les jeunes se véhiculent à l'intérieur des villages et des villes et vont également explorer les communes avoisinantes.

Vers 18 ans, les jeunes adultes ont la possibilité d'avoir leur permis de conduire. Dès lors, la mobilité augmente, laissant place à des sorties dans d'autres cantons et faire des voyages en dehors du pays.

²⁰ LE BRETON David. *Cultures adolescentes : entre turbulence et construction de soi*. Paris : éditions Autrement, 2008. P.166.

3.4.2 Les loisirs, un temps important chez les jeunes ²¹

Durant la période de l'adolescence, le temps libre et le choix des loisirs occupent une place importante dans la vie sociale du jeune.

Les activités de jeunesse sont souvent axées sur les goûts musicaux, les pratiques sportives et les sorties.

Certains loisirs concernant la jeunesse, ont connu une évolution rapide durant ces dernières années suite à l'avancée de la technologie. On peut relever la culture numérique telle que les consoles de jeux vidéo, les ordinateurs ou les téléphones portables que l'on peut désormais emmener partout avec soi. Les nouvelles générations naissent et grandissent dans le milieu du multimédia.

Ces différents objets leur permettent de marquer une certaine autonomie et d'accéder à plusieurs réseaux sociaux et de pouvoir ainsi développer des relations extra-familiales.

D'autres loisirs tels que le cinéma, la télévision, les sorties en discothèque, la lecture, ou les activités sportives, marquent la jeunesse en fonction des différents coûts et possibilités financières du jeune.

²¹ LE BRETON David. *Cultures adolescentes : entre turbulence et construction de soi*. Paris : éditions Autrement, 2008. P.166.

3.5 L'animation socioculturelle, une réponse à l'intégration de la jeunesse

« Ainsi de l'entreprise au syndicalisme, des mouvements sociaux aux collectivités locales et à l'Etat, l'animation s'insinue, s'infiltrer, se généralise, tantôt dans les discours, tantôt dans les pratiques, tantôt dans les deux. Borner l'animation à la Maison des jeunes et de la Culture comme espace social où à la jeunesse comme temporalité n'est désormais plus pertinent. »

GILLET Jean-Claude - 1995

3.5.1 L'animation socioculturelle, un métier qui a fêté ses 20 ans de formation en Valais

Apparue dans les années 1950-1960 en Suisse romande, l'animation socioculturelle s'est développée conjointement à la notion de temps libre et de loisirs. Dans ces années-là, la croissance économique et l'urbanisation de la société se lient également à des problèmes de délinquance. De ce fait, les pouvoirs publics réagissent et mettent en place différentes structures de prévention. C'est ainsi qu'apparaissent les premiers centres de loisirs et les maisons de quartier, ainsi que la formation « d'animateur jeunesse ».

Puis, dans les années 1968-1975, l'animation socioculturelle s'ouvre à plusieurs publics cibles et prend une dimension socio-culturelle. L'animateur se place en tant que militant et défend les causes des minorités. Plus tard, l'animation s'institutionnalise, et différents champs d'intervention sont à la portée des animateurs socioculturels. On les retrouve dans les centres de loisirs, les centres culturels tels que les salles de spectacles ou de concerts, les homes pour personnes âgées, les foyers pour personnes en situation de handicap, les musées, les stations touristiques. etc.

Dans les années 1990, apparaît la formation d'animateur socioculturel. Cette formation a fêté cette année, ses 20 ans de formation à la Hes-So Valais.²²

3.5.2 L'animation socioculturelle favorise les rencontres et les interactions

L'animation socioculturelle est un mode d'intervention sociale qui s'exerce dans un contexte social, économique, culturel et politique donné. Son action vise à restaurer le lien social, à changer la situation sociale d'un groupe, à rendre les personnes plus autonomes ou à favoriser leur créativité.²³

Selon la charte de l'AVANIMS (**A**ssociation **V**alaisanne des **A**nimatrices et animateurs **S**ocioculturels), l'animation socioculturelle défend plusieurs valeurs telles que « le respect de la différence, l'ouverture à la découverte de soi et des autres, la justice sociale et la prévention. »²⁴

²² BENDER Gabriel. *L'animation socioculturelle : Repères historiques, conceptuels et identitaires*. Texte homologation /Hes mars 2001.

²³ CESAC. *Animation socioculturelle*. Quelles formations pour quelles pratiques ? 1990.

²⁴ ASSOCIATION VALAISANNE DES ANIMATRICES ET ANIMATEURS SOCIOCULTURELS. *Charte de l'AVANIMS*. Sion : 18 janvier 2001.

Elle permet également de développer la cohésion sociale en proposant des activités ou événements destinés à différentes tranches de la population. Son objectif essentiel est la participation du public à la réalisation du projet, car elle permet de valoriser les compétences et les ressources de chacun en favorisant leur autonomie.

L'animation socioculturelle est « tout public » peu importe l'âge, la culture, le statut social, ou les croyances de la personne. Elle favorise le rapprochement, les interactions entre groupes, ainsi que le partage.

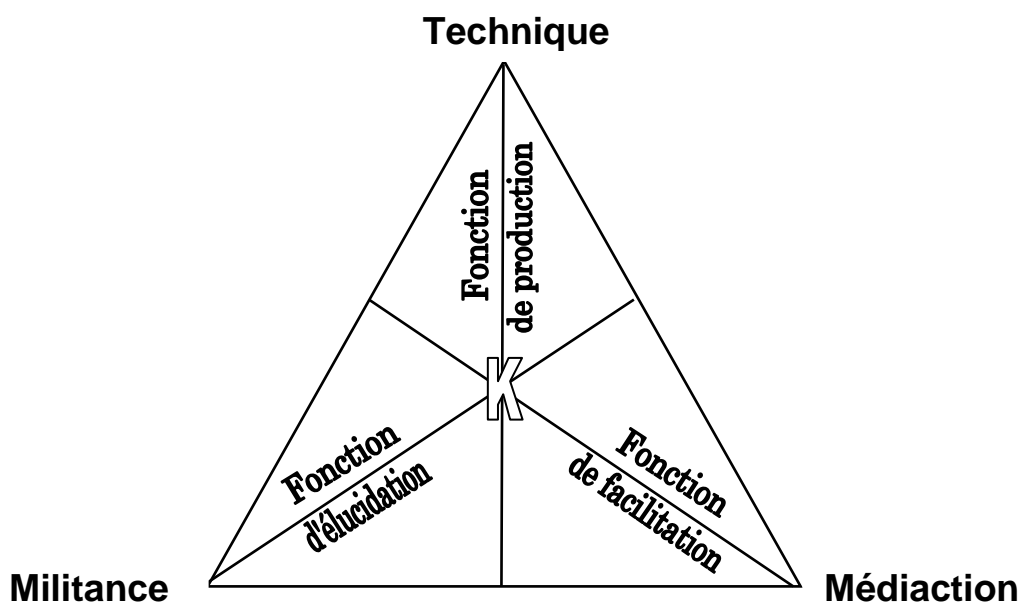
Dans ma recherche sur le terrain, il est primordial de vérifier si l'animation socioculturelle peut favoriser l'intégration des jeunes dans le Val d'Anniviers en termes de loisirs et culture.

3.5.3 Quelques aspects méthodiques

Jean-Claude Gillet²⁵, docteur en science de l'éducation dont les travaux portent essentiellement sur l'animation, distingue trois sous-fonctions à l'animation : la fonction de production, la fonction d'élucidation et la fonction de facilitation. Ces dernières se retrouvent dans tous les groupes qui se rassemblent autour d'un objectif commun à atteindre, et sont liées entre elles.

Il différencie également trois pôles de l'animation socioculturelle : la technique, la militance et la médiation, qui font références à trois modèles professionnels :

Schéma n°1 : La modélisation de la fonction d'animateur socioculturel par Jean Gillet



Source du schéma : Jean-Claude Gillet²⁶

²⁵ GILLET, Jean-Claude. *Animation et animateurs : le sens de l'action*. Paris : L'Harmattan, 1995. Pages 186-187

²⁶ IDEM

A) « L'animateur technicien »

La fonction de production est liée essentiellement avec l'animateur technicien. Elle permet aux membres d'un groupe de se réunir autour d'un objectif opératoire à atteindre, tel que favoriser la libre expression, la responsabilité individuelle et collective, mettre sur pied une activité de loisirs, etc. L'animateur socioculturel est celui qui est en contact avec le groupe et peut lui permettre de créer, de produire ou de construire une action. On parle alors d'« agent de production ». Grâce aux ressources et compétences de chaque individu, le groupe peut aboutir à une production, et développer ses potentialités.

L'animateur technicien est dans une logique de professionnalisation et recherche ainsi le résultat satisfaisant, peu importe le processus où l'action est menée.

B) « L'animateur militant »

La fonction d'élucidation est liée uniquement à l'animateur militant. Elle permet la libération de la parole et la « conscientisation » des populations. Cette fonction est un miroir des phénomènes affectifs, et permet aux individus de se communiquer leurs ressentis, leurs opinions, leurs perceptions. L'animateur militant est plutôt dans une logique non-professionnelle et cherche à satisfaire ses propres envies et ses besoins ou ceux de l'idéologie du groupe qu'il accompagne.

C) « L'animateur médiateur »

La fonction de facilitation est liée uniquement à l'animateur médiateur. Elle s'articule avec la fonction de technicien et facilite la production. Elle cherche à définir le mode d'organisation et la conduite du groupe. L'animateur médiateur pense que la véritable compétence se trouve dans sa capacité à créer du lien. Il se situe dans une logique de « médiation » et de coopération.

D) Le Point « K »

Le point « K » est équidistant dans le triangle équilatéral présenté ci-dessus. Au milieu de ce point, se situe un animateur théorique capable de mettre en action ces trois fonctions présentées, dans une situation donnée et à un moment précis.

3.5.4 Les objectifs et les missions de l'animation socioculturelle

Sur le site internet de la **Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise**²⁷ (FASL) plusieurs objectifs et missions sont développés. On retrouve l'intégration sociale, la prévention, la compétence sociale, la promotion de la solidarité sociale et la promotion culturelle.

L'animation socioculturelle s'adresse à toutes les populations, et elle doit permettre d'identifier les populations isolées et donner ainsi l'opportunité de les intégrer socialement par le biais d'activités diverses.

²⁷ FASL - FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE. *Charte Lausannoise*. [En ligne] Disponible sur <http://www.fasl.ch/presentation/charteLausannoise.php>. (Page consultée le 22 juin 2011)

Elle joue également un rôle préventif face aux différents facteurs de risques auxquels la société est exposée. De ce fait, l'animateur soutiendra des projets qui favoriseront la solidarité et l'estime de soi en développant la compétence sociale de chacun.

L'intervention socioculturelle participe à la reconnaissance du droit à la différence.

3.5.5 Les compétences acquises par l'animateur socioculturel

En 2001, un référentiel de compétences des métiers de l'animation socioculturelle Suisse a été créé par des professionnels de l'animation. Celui-ci définit les 8 fonctions de l'animation socioculturelle et permet de rendre visible cette profession, peu reconnue jusqu'à présent.

« Fonction 1

Analyse et identification de son environnement de travail

Objectif : situer son action par rapport aux attentes et caractéristiques de son environnement de travail : problématiser pour définir des axes stratégiques dans son action

Fonction 2

Conception, organisation et accompagnement du montage de projets d'animation socioculturelle

Objectif : entrer dans une relation d'appui au plan technique et relationnel pour faciliter le développement de projets d'animation portés par les usagers

Fonction 3

Médiation et régulation

Objectif : faciliter à son niveau la résolution des problèmes rencontrés par les populations fréquentant les lieux d'animation

Fonction 4

Gestion et organisation de son cadre de travail

Objectif : concevoir, organiser et développer son cadre de fonctionnement

Fonction 5

Communication interne

Objectif : développer et entretenir la communication, l'échange d'information au sein de son institution, sa structure, son espace de travail et recueillir les informations utiles pour orienter ses activités

Fonction 6

Communication externe

Objectif : faire connaître les activités, les missions, les projets de l'institution en direction de l'environnement externe

Fonction 7

Management des équipes de travail

Objectif : organiser, animer, coordonner et dynamiser son équipe de travail

Fonction 8

Evaluation des activités de travail, développement personnel et professionnel

Objectif : entrer dans une attitude réflexive par rapport au fonctionnement de sa structure de travail et par rapport à soi-même pour accroître son professionnalisme »²⁸

Ces différentes fonctions démontrent bien les différents rôles adoptés par l'animateur socioculturel et des différentes tâches à réaliser.

3.5.6 L'animation socioculturelle encourage la population à s'exprimer

L'objectif des interventions socioculturelles est de permettre à la population de participer activement au développement et à la création d'une activité ou d'un projet qui fait sens pour eux, dans le but d'accroître l'autonomie individuelle ou collective. Les personnes ont le choix de s'investir librement dans une action, c'est pourquoi on ne parle pas d'usagers mais plutôt de citoyens à part entière.

En animation socioculturelle, il est primordial d'encourager l'expression des populations et l'émergence de projets en partant de leurs besoins, leurs envies, leurs aspirations et leurs identités. Ainsi, la participation permet de valoriser les ressources et les compétences des individus à travers des actions créatives et en créant le lien social.

Dans notre société de consommation, il est parfois difficile de mettre sur pied une action avec les participants en se demandant pourquoi ils souhaitent la réaliser. L'action socioculturelle ne consiste pas seulement à répondre aux besoins d'une population cible, mais elle vise également à montrer qu'il est possible d'agir sur son environnement, et ainsi d'améliorer sa qualité de vie en permettant de trouver de nouvelles solutions.²⁹

Ainsi, l'enjeu de cette profession est de démontrer que la situation, parfois problématique, dans laquelle se trouve un individu, n'est pas statique, et que la créativité et le changement sont réalisables.

3.5.7 L'éducation populaire, un échange horizontal qui vise l'intégration

L'animation socioculturelle permet un échange d'expériences et de points de vue avec une population concernée. Lors de la réalisation d'un projet, l'animateur socioculturel ne transmet pas son savoir, il est présent comme un appui et il se trouve non pas dans une relation hiérarchique avec la population mais plutôt dans une relation d'échanges horizontaux.

Le mot éducation populaire signifie « conduire le peuple vers l'extérieur » et est régulièrement appliqué en animation socioculturelle. C'est à la fois des méthodes et des techniques éducatives, qui se démarquent de l'éducation scolaire qui elle cherche à créer une élite. L'éducation populaire se préoccupe de toute la population y compris de la masse la plus démunie n'ayant pas accès à la scolarité et aux études.

Cette pédagogie met l'accent sur le vécu de chaque participant dans le but de co-construire des savoirs à partir d'échanges et d'expériences vécus par chacun. Cette

²⁸ GROUPE DE PILOTAGE du «*Référentiel de compétences des métiers de l'animation socioculturelle*». [En ligne] disponible sur <http://www.anim.ch/referentiel/>. (Page consultée le 22 juin 2011)

²⁹ GILLET, Jean-Claude. *Animation et animateurs : le sens de l'action*. Paris : L'Harmattan, 1995. Pages 186-187

méthode permet à chacun de trouver sa place dans le groupe et de pouvoir acquérir davantage confiance en soi.

3.5.8 L'animation socioculturelle, un processus d'intégration

À travers des actions et des projets portés par la population, l'animateur socioculturel lutte contre l'exclusion et la marginalisation de chacun. Par ces différentes actions, il crée des espaces d'échanges et d'écoutes ouverts à tous et ceci dans le respect des différences et des valeurs de chacun.

Selon la charte de l'AVANIMS (Association Valaisanne des Animatrices et Animateurs Socioculturels), les valeurs défendues par l'animateur socioculturel sont : « *le respect, l'ouverture, la justice sociale, la prévention* ». ³⁰

3.5.9 Le travail hors-murs, une nouvelle approche d'intégration

Au début des années 1960, beaucoup de centres de loisirs ont été créés afin de répondre aux problèmes liés à la jeunesse et ainsi pouvoir exercer un certain contrôle. Puis peu à peu, les centres de loisirs ont connu une diminution de la fréquentation « jeunes ». Dès lors, les animateurs socioculturels ont choisi d'aller à la rencontre de la population des différents quartiers.

Le domaine du Travail Social Hors-murs s'est professionnalisé par des pratiques d'éducation de rue. Par leur présence informelle dans la rue, les travailleurs sociaux ont pour mission de faire émerger des actions sociales collectives et communautaires dans les différents quartiers.

Face aux problématiques de marginalisation et d'exclusion sociale, les animateurs socioculturels travaillent à tisser des liens entre la population à travers la construction de projets.

Ainsi, il est une personne ressource, allant à la rencontre des différentes populations, leur permettant de retrouver une place dans la société. Il leur propose des espaces de citoyenneté.

3.5.10 Exemples de démarches locales et périphériques d'animations socioculturelles en Valais

En Valais, l'animation socioculturelle se développe peu à peu. Voici deux exemples de structures valaisannes d'animation socioculturelle dans le champ du travail hors-murs, du développement durable et de la socialisation.

A) Le hors-murs, un domaine de l'animation socioculturelle à Fully et Crans-Montana

L'Action socioculturelle de Fully³¹ (AsoFy) est une association à but non lucratif qui a pour objectif de répondre aux besoins de toute la population avec une priorité pour la jeunesse.

³⁰ ASSOCIATION VALAISANNE DES ANIMATRICES ET ANIMATEURS SOCIOCULTURELS. *Charte de l'AVANIMS*. Sion : 18 janvier 2001

³¹ AsoFY. [En ligne]. Disponible sur <http://www.asofy.ch/cms/>. (Page consultée le 20 février 2012)

Suite à l'engagement d'une animatrice responsable en 2005, un bureau est ouvert, assurant une permanence afin d'être à l'écoute des besoins de la population de Fully. Depuis le 19 février 2010, l'AsoFy s'est agrandie et est désormais une association indépendante à but non lucratif.

L'AsoFy organise des animations hors-murs et n'a pas de lieu d'accueil comme un centre de loisirs traditionnel. L'AsoFy vise à favoriser un dynamisme positif au sein de la population. L'action de l'AsoFy rassemble et mélange un service intergénérationnel et interculturel afin de renforcer le bien-être des citoyens de la Commune.

Ses différents projets sont la mise en place d'un passeport vacances, la création d'une salle de concerts, des spectacles pour enfants, un accueil dans les rues, l'organisation de la fête de la jeunesse, la coordination des activités de loisirs destinées aux personnes âgées.

L'Association des Communes de Crans-Montana (ACCM, a quant à elle, mise au concours en 2009, un poste d'animateur socioculturel hors-murs à 50% afin de mettre en place des actions sociales (participation, intégration, prévention) en faveur de la jeunesse. Par exemple, en 2011 l'animatrice a soutenu le projet « Incroyable Talent Valaisan » porté par un groupe de jeunes.

B) Le développement durable, un domaine de l'animation socioculturelle

Le Centre Régional d'Étude des Populations Alpines³² (CRÉPA) est une association basée à Sembrancher visant à promouvoir l'histoire locale de la région. L'animateur socioculturel a pour rôle de développer des projets avec la population régionale et locale.

Le Crépa met en avant la sauvegarde et l'identité du patrimoine culturel de la région en conservant toutes les archives sonores et les documentations. Par exemple, le projet « Célestin le Bouquetin » vise à renforcer les liens entre les différents musées de la région de Bagnes. Ce personnage, présent dans une brochure, permet à l'enfant de se questionner et de s'exprimer lors d'une visite au musée.

3.6 Le temps libre comme temps d'intégration

3.6.1 L'émergence du temps libre dans la société

Au 19^{ème} siècle, le loisir est un temps ou une activité dont une personne peut disposer en dehors de ses horaires de travail (travail, tâches ménagères, activités d'entretien). Au 20^{ème} siècle, suite à la réduction du temps de travail et à l'arrivée des congés payés, il y a un accroissement du temps libre qui se fait sentir auprès de toute la population.

*« Avec la révolution industrielle, ont été élaborées les premières mesures de protection de la main-d'œuvre. La première loi fédérale concernant le travail dans les fabriques (LTF) a été adoptée par l'Assemblée fédérale en 1877. Cette loi fixait la durée maximum du travail à 11 heures par jour et l'âge minimum à 14 ans. Elle prévoyait la responsabilité objective du fabricant en cas d'accident du travail. En 1914, la deuxième loi sur le travail dans les fabriques, amendée par la loi de 1919, instituait la semaine de 48 heures».*³³

³² CRÉPA. [En ligne]. Disponible sur <http://www.crepa.ch/>. (Page consultée le 20 février 2012)

³³ BENDER Gabriel. *Temps libre, loisirs et vacances : Enjeux sociaux et historique*. Document distribué dans le cadre du module E6, Professionnalité, sens et fonction. Année 2011

Grâce à ce nouvel usage du temps libre, les personnes peuvent pratiquer de nouveaux loisirs, avoir des occupations, elles deviennent plus mobiles et partent en vacances pour des week-ends prolongés. Ils n'ont plus besoin d'attendre les vacances d'été ou d'hiver pour se faire plaisir, se divertir et se ressourcer.

Ainsi grâce à ce temps que possède désormais la population, des interactions et des rencontres se font tout naturellement sur les lieux de loisirs.

3.6.2 Le temps libre a permis la mise en place des mouvements de jeunesse

Le temps libre est en opposition avec les moments de repos, les tâches quotidiennes et le travail. Il évolue selon le calendrier annuel (congé du week-end, fériés, vacances) et le parcours de vie de la personne (un enfant par exemple, a plus de temps libre qu'un adulte).

Au 20^{ème} siècle, en Valais, apparaissent les mouvements de jeunesse qui contribuent à l'éducation des jeunes en leur donnant la possibilité d'exercer des activités en plein air comme par exemple le mouvement scout. Puis, les colonies et les camps de vacances commencent à prendre place au sein du temps libre.

Ainsi, les jeunes se sentent mieux intégrés et peuvent désormais appartenir à des mouvements de jeunesse et ainsi participer à de nombreuses activités.

3.6.3 L'arrivée du tourisme dans les vallées et leur intégration

Monsieur Allemant Sylvain, dans son ouvrage intitulé « *Le Tourisme* » décrit le tourisme comme étant « *L'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de l'environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à une activité rémunérée dans le lieu visité* ». ³⁴

Malheureusement, cette définition ne parle pas des interactions entre les personnes locales vivant à l'année dans une région et les vacanciers qui viennent s'y installer pour un court séjour.

À la fin du 18^{ème} siècle apparaît le tourisme alpin, les Alpes sont admirées par les européens pour leur beauté, leur paysage et leur nature diversifiée. Ces premiers touristes s'installent dans les villes du Valais et regardent la montagne de loin.

Au début du 19^{ème} siècle, le tourisme en Valais prend un nouvel essor avec l'arrivée des chemins de fer. Les loisirs commencent à se développer et de nombreux hôtels sont construits, permettant d'héberger les touristes. Ces derniers appartiennent plus à la bourgeoisie citadine et recherchent à la montagne ce qu'ils n'ont plus en ville, c'est-à-dire la nature et un certain exotisme (patrimoine, la vie en communauté, les traditions et les coutumes). La première guerre mondiale, suivie de la crise économique, videra les hôtels et les touristes fortunés ne reviendront pas. Suite à cette situation économique difficile, la Suisse adaptera son économie touristique à la classe moyenne. Les tarifs seront allégés et des hôtels familiaux seront construits. ³⁵

³⁴ ALLEMAND Sylvain. *Le tourisme*. Sciences humaines, numéro 150, juin 2004. Disponible sur le site http://www.scienceshumaines.com/index.php?lg=fr&id_article=4187 . (Page consultée le 24 juin 2011)

³⁵ IDEM

Le développement de la société de consommation permettra de démocratiser le tourisme. Les touristes sont désormais plus populaires et plus nombreux, les stations de ski commencent à voir le jour.

Puis, peu à peu, beaucoup de régions touristiques ont été bouleversées par les traditions des touristes, et les personnes de la région ont découvert de nouveaux produits à consommer. La volonté des touristes a provoqué la préservation de biens matériels du passé, par exemple, en Anniviers, on retrouve de vieux raccards plus utilisés, des fontaines, des granges. À cette période-là, l'innovation est également en plein essor, on met en place des activités hivernales tels que le ski, le snowboard, la luge, les raquettes.

Les personnes vivant à l'année dans ces zones touristiques, c'est-à-dire les locaux, valorisent leur espace géographique et culturel, et partagent leur richesse en accueillant ces différents voyageurs. Enfin, avec le temps, une lutte s'est développée contre l'extension du tourisme de masse. De plus en plus, les locaux sont sensibles à leur patrimoine culturel et naturel, d'où la mise en place du développement durable.

3.6.4 Un temps libre poussant à la consommation

Durant les « Trente Glorieuses » (1945-1975), le niveau de vie des populations européennes occidentales s'améliore, les revenus sont augmentés, les véhicules à moteurs sont développés. La classe moyenne a désormais la possibilité de partir en voyage autrefois réservée à la classe bourgeoise. Il y a une certaine démocratisation des vacances.

À la même période, la technologie et la science progressent et les familles acquièrent de plus en plus d'objets domestiques modernes tels que la télévision, le frigo... Ce qui a pour conséquence un changement de temps social. On voit également apparaître une énorme consommation de disques, de voitures... Les objets sont désormais produits en série afin de réduire les coûts de fabrication.

Tous ces progrès et ce phénomène industriel ont eu un impact culturel sur les peuples. Dans un premier temps, l'industrialisation donne la possibilité au peuple d'accéder à des produits autrefois réservés à une élite mais dans un deuxième temps, la standardisation des produits empêche le peuple de faire émerger des identités collectives locales.³⁶

3.6.5 Le loisir, une opposition au temps de travail

Définir la notion de loisirs au sein de la société actuelle, permet de mieux comprendre la structuration des temps sociaux et il est important de se rendre compte qu'elle n'est pas définie essentiellement à travers l'opposition du temps de travail.

Beaucoup d'ouvrages ont été écrits sur le loisir mais très peu ont pu donner une définition claire de cette notion. Pour certains, le loisir a toujours existé même dans le temps passé alors que pour d'autres auteurs tels que Joffre Dumazedier (1962), il serait né de la révolution industrielle.

Le temps libre a certes favorisé l'émergence des loisirs mais l'individu ne saurait s'occuper s'il ne s'était pas initié à la pratique des loisirs. En effet, dans le temps libre, il y a du temps où l'on ne s'occupe pas et du temps porteur de loisir.

³⁶ CORBIN Alain [et al.]. *L'avènement des loisirs : 1850-1960*. Paris : Aubier, 1995.

Joffre Dumazedier³⁷, sociologue, définit trois fonctions du loisir, le délasserment, le divertissement et le développement de la personnalité. Le délasserment permet à l'individu de se délivrer de la fatigue accumulée tout au long de la journée, bien souvent provoquée par des obligations. Le divertissement quant à lui, permet de se libérer de l'ennui et le développement de la personnalité sert à se libérer des automatismes de la pensée. Le loisir ne se définit donc pas comme une activité mais plutôt comme un temps libérateur également lié à l'hédonisme. La recherche du plaisir à travers le loisir joue en effet un rôle primordial car elle permet d'atteindre un niveau de satisfaction et de sensations dans les différentes activités exercées.

3.6.6 La particularité du Valais en terme de loisirs

Les loisirs sont non seulement bénéfiques pour l'épanouissement personnel de chaque individu mais ils le sont également pour tout un territoire. Les loisirs à la montagne ont d'abord été un temps estival où les populations avaient la possibilité de s'adonner à la joie de la randonnée et de l'alpinisme. Puis avec l'apparition du ski, la tendance s'est un peu inversée, donnant la priorité au temps hivernal.

En effet, lors des périodes estivales et hivernales, de nombreux touristes viennent en Valais pour se ressourcer et exercer différents loisirs tels que la marche en montagne ou le ski. Le risque dans ce cas-là, est de voir un fossé se creuser entre les loisirs pour touristes qui peuvent consommer hôtels, restaurants, stations de skis, magasins de luxe, salle de théâtre et ceux de la population locale d'un village qui ne peut pas forcément adhérer sur le plan financier à tous ces loisirs. Dans ce cas-là, la conséquence est un manque de renforcement du lien social entre les différentes populations. C'est pourquoi, désormais, les politiques d'aménagement des territoires essaient de prendre en compte l'avis et les attentes de la population locale.

Ce qu'il me paraît intéressant à travers cette recherche, c'est de comprendre quels sont les loisirs des jeunes en Anniviers durant la haute saison estivale et hivernale, mais également durant l'entre-saison. Il y a également l'aspect de la mobilité à prendre en compte, sont-ils limités par leurs loisirs parce qu'ils ne peuvent pas se déplacer autrement qu'en bus ou avec un adulte ?

3.6.7 La place de la culture dans les loisirs

La notion de culture est importante pour l'identité des individus. Une culture est constituée de normes, de mythes et d'images qui structurent une personne, un groupe ou une société donnée. Elle permet parfois aux individus de partager des valeurs communes. La culture n'est pas innée ni génétique, elle est héritée et transmise comme un long apprentissage

Cette notion d'identité permet au peuple de prendre conscience des événements particuliers du passé, des valeurs et idéologies auxquelles il aspire. L'histoire accentue ce sentiment d'appartenance à des collectivités comme par exemple, la langue, la façon de vivre.

La culture représente les idées, les pensées, les connaissances partagées par plusieurs individus. Tous les objets et les habitudes alimentaires par exemple, font partie d'une hiérarchie sociale et culturelle.

Après la révolution industrielle, la culture de masse³⁸, qui consiste à produire massivement des objets s'adressant à une masse sociale, se développe. Apparaissent

³⁷ DUMAZEDIER Joffre. *Vers une civilisation du loisir ?* Édition du Seuil, Paris, 1962. 319 pages.

³⁸ MORIN Edgar. *L'esprit du temps*. Paris, 2008.

alors toutes sortes de loisirs et de médias culturels qui visent à diffuser massivement la culture, comme par exemple le cinéma, les spectacles, le mouvement pop art, etc. Le loisir n'est plus simplement un temps de repos, mais il devient également un temps de consommation.

Bien que certains de ces médias succombent à l'industrie culturelle d'autres comme les arts plastiques traditionnels ne se laissent pas entraîner dans ce type de modèle.

3.7 L'intégration de la jeunesse dans la vallée latérale d'Anniviers

« Ce qu'on dira plutôt, c'est que ce genre de vie particulièrement bien organisé, dans un milieu très spécial et aménagé par l'homme pour la satisfaction de ses besoins, a fini par marquer d'une empreinte indélébile à la fois le groupe et les individus qui le forment. »

JUILLARD Etienne - 1950

3.7.1 Le Val d'Anniviers, une commune dite périphérique

Le Val d'Anniviers est, une région de montagne, situé dans le district de Sierre, en Valais. La commune d'Anniviers est dite « périphérique », car elle se situe géographiquement éloignée d'un centre-ville. En ce sens, le Val d'Anniviers est en périphérie de la ville de Sierre.

En 2006, les citoyens des communes d'Ayer, Chandolin, Grimontz, St-Jean, St-Luc et Vissoie ont accepté de fusionner pour ne former qu'une seule commune, celle d'Anniviers.

Cette vallée comprend 4 stations touristiques : St-Luc, Chandolin, Grimontz et Zinal, ainsi que des petits villages plus locaux tels que Vissoie, Mission, Mottec, St-Jean, Mayoux, Ayer, Pinsec, Fang et Niouc.

Selon le contrôle des habitants d'Anniviers, en date du 25 novembre 2011, la commune comprenait 2'663 habitants locaux, vivant sur place à l'année.

3.7.2 Une vallée marquée par un grand patrimoine

Cette région est également appréciée et reconnue pour son grand patrimoine culturel, tel que ses villages pittoresques, ses monuments historiques, sa tour d'Anniviers, ses musées, ses chapelles, ses raccards, ses productions locales comme le vin du glacier, la fabrication du pain au four banal, le fromage et bien plus encore.

Tout au long de son histoire, cette vallée a été fortement marquée par différents rites, coutumes et traditions dont de nombreux anciens peuvent encore témoigner. Autrefois, la vie des anniviards était marquée par la transhumance estivale et hivernale. Depuis la plaine et plus particulièrement depuis la ville de Sierre, ils montaient avec le bétail jusqu'aux alpages de montagne durant la saison chaude. Ils y passaient quelques temps dans les mayens puis redescendaient en plaine avec les chèvres, le porc et les vaches pour fuir le climat hivernal. La population anniviarde était alors nomade et possédait de nombreuses « terres » dispersées entre la plaine et la montagne.

Depuis, la tradition est restée ancrée dans les mœurs et chaque année lors de l'inalpe et de la désalpe, certains habitants de la vallée participent à toutes sortes d'animations et assistent à des combats de reines où les vaches sont décorées par des ornements floraux.

À l'époque, lorsque quelqu'un décédait dans un village de la vallée, les anniviards se retrouvaient après les funérailles autour d'un repas et d'un peu de vin du « glacier » pour discuter de l'héritage. Tout le village était convié. Le décès d'une personne était l'occasion pour tous de se retrouver. Aujourd'hui cette coutume est encore bien présente.

Dans le temps, les anniviards communiquaient dans un langage appelé « le patois d'Anniviers ». Aujourd'hui très peu de jeunes de la vallée ont reçu cet héritage culturel, mais des cours pour apprendre le patois Anniviard, sont proposés par l'université populaire.

Le costume anniviard quant à lui, est porté par les habitants lors de la fête Dieu ou lorsque les jeunes défilent pour représenter la fanfare d'Anniviers. C'est une tradition bien présente dans la vallée.

3.7.3 Le dynamisme des sociétés locales au sein de la Commune

La vie sociale de cette région est fortement marquée par toutes sortes de sociétés locales telles que les sociétés sportives, culturelles, artistiques et les mouvements associatifs et de jeunesse.

Les clubs sportifs sont très actifs dans la vallée. Que ce soit dans le domaine de la compétition ou du simple plaisir d'exercer une activité sportive, les jeunes ont la possibilité de s'adonner à toutes sortes de sports tels que du hockey, du football, le ski et la grimpe. Ces différentes sociétés leur permettent de s'épanouir et d'être encadrés.

Dans le domaine musical, on retrouve également la fanfare d'Anniviers « Écho des Alpes » qui se produit lors de différentes manifestations culturelles et religieuses. Il y a aussi le « chœur clin d'œil » regroupant de jeunes chanteurs de la commune, les chœurs mixtes, la « GuggAnniv'Band » et des sociétés de fifres et tambours propres à chaque village.

Concernant les mouvements de jeunesse, la SDJA³⁹ (Société pour le Développement de la Jeunesse en Anniviers) a été fondée en 2004 par un groupe de jeunes anniviards. Leur premier projet était de collaborer avec tous les villages pour organiser un seul et unique carnaval anniviard. En même temps, la question des lunabus, pour le transport nocturne des jeunes, s'est posée. Depuis sept ans, cette société œuvre pour réunir des sociétés locales pour l'organisation de petits événements. Une à deux fois par année, elle donne aux membres la possibilité de participer à une sortie hivernale ou estivale en compagnie des autres membres de cette société. Il existe également d'autres sociétés de jeunesse comme « le Team Avalanche » pour le village de Grimetz, « Ayer pour demain », ou encore « Les Zouloucs » pour le village de St-Luc.

3.7.4 Un horaire scolaire particulier

Depuis la saison d'automne 1991, le centre scolaire d'Anniviers a mis sur pied l'horaire continu afin de répondre du mieux possible aux besoins des familles et de faciliter les déplacements des enfants et des jeunes dans leurs villages respectifs et ainsi éviter une perte de temps et d'énergie dans les trajets.

L'instauration de l'horaire continu a été pensée suite à la création et à la centralisation du Centre scolaire à Vissoie en 1973. En effet, les enfants des villages perdaient un temps fou à se déplacer.

L'école prend en charge les élèves d'enfantine, de primaire et du cycle d'orientation sur l'ensemble de la journée. La journée scolaire est marquée par de courtes pauses, un repas de midi à la cantine, puis se termine à 14h25, laissant ainsi la possibilité aux enfants ou aux jeunes d'exercer leurs hobbies ou différentes activités de temps libre.

³⁹ SDJA. [En ligne]. Disponible sur <http://www.sdja.ch/>. (Page consultée le 20 février 2012).

3.7.5 Les déplacements et la mobilité des anniviards dans la vallée

Vivre dans une région périphérique implique de nombreux déplacements d'où l'intérêt porté pour la mobilité des anniviards. En effet, les régions de montagne sont parfois mal desservies par les transports en commun. Cette problématique touche d'autant plus la jeunesse qui ne possède pas forcément de véhicule personnel pour effectuer leur trajet ou se déplacer en dehors des horaires de bus.

La vallée est desservie par les cars postaux qui circulent de 6h45 à 20h00. Pour les enfants du centre scolaire d'Anniviers, une course spéciale est prévue à la fin des cours afin de les ramener dans leurs villages respectifs. En haute saison, les bus sont souvent multipliés afin de donner la possibilité aux touristes de se déplacer en transport public.

La plupart des habitants résident à l'année et ils se déplacent en voiture ou en covoiturage car les horaires postaux ne leur permettent pas forcément de pouvoir utiliser les transports publics.

3.7.6 Le Val d'Anniviers, une commune touristique

Le Val d'Anniviers est une vallée qui dépend économiquement du tourisme, car elle accueille de nombreux voyageurs durant la saison estivale et hivernale. Cette région est composée de plusieurs petits villages pittoresques offrant chacun un panel d'activités durant la haute saison.

Les voyageurs viennent découvrir cette région pour sa nature, son charme local et ses différents panoramas. Dans chaque village de stations (Grimentz, Zinal, St-Luc et Chandolin), un office du tourisme assure une permanence alternée pour mieux renseigner les visiteurs de la région. Simon Wiget, directeur d'Anniviers tourisme, a également été engagé pour garantir une ouverture quotidienne des offices du tourisme de la vallée. Son bureau est situé dans le village de Vissoie. Il garantit une ouverture trois jours par semaine et permet de prendre en charge la gestion administrative et la supervision des différents offices du tourisme de la vallée.

Durant la saison hivernale, la population locale et touristique a la possibilité de s'adonner aux joies des sports d'hiver sur le grand domaine skiable de la vallée qui comprend 4 stations. (Grimentz, Zinal, St-Luc et Chandolin). Dès lors, les hôtels et les stations se remplissent, accueillant des voyageurs du monde entier. Plusieurs manifestations sont mises en place à cette période-là, telles que les « féeries de Noël à Grimentz, le « Zinal Freeride », ou le « Trophée du Bella-Tolla » à St-Luc.

Pendant la saison estivale, l'offre d'activités est également attractive. De nombreuses balades et chemins pédestres sont proposés dans les guides régionaux menant parfois à des refuges ou des cabanes. L'alpinisme et la grimpe sont également des disciplines pratiquées durant l'été.

Les installations de Tennis, les piscines couvertes et découvertes, la via ferrata de Moiry, sont également des installations à disposition pour divertir la population touristique et locale de la région.

3.7.7 Des impulsions de développement durable et local dans la vallée

En 1994, un forum des 15-25 ans d'Anniviers et de Vercorin, a été mis en place, donnant suite à l'initiative de l'Association d'Intérêts d'Anniviers (AIDA). Cette rencontre avait pour but de débattre sur le marketing et la publicité mis en place pour

valoriser la vallée. À cette occasion, différents thèmes tels que la place du tourisme, la progression de l'économie et l'image de la région ont également été abordés. Plusieurs intervenants ont permis d'alimenter les discussions et de se poser différentes réflexions sur l'avenir du Val d'Anniviers.

Puis en 2001, des étudiants du Génie Rural de l'EPFL, ont mené une campagne de terrain sur les préoccupations des habitants de la vallée. Dès lors, un atelier a été mis en place du 28 au 30 septembre, afin de poser une réflexion sur le « futur » en Anniviers et sur les différents plans d'actions à mettre en place pour l'avenir de cette région.

Suite à ces différents questionnements de la part de la population locale, les autorités d'Anniviers ont choisi de déposer une candidature pour créer un projet « MovingAlps »⁴⁰. Ce projet était destiné pour une durée de 5 ans, afin de développer l'identité des villages et des régions de l'arc alpin méridional. Le but des futures actions mises en place par le projet Movingalps, était d'anticiper les futurs problèmes que la région pouvait être amenée à rencontrer durant les années à venir.

Dès lors, de nombreuses actions ont été mises en place de 2002 à 2007, certaines aboutissant à de beaux projets. Durant cette courte période, plusieurs impulsions ont été données telles que la création d'un Secrétariat de la Jeunesse, de la Culture et du Sport, le parcours Arianna, permettant aux femmes des régions alpines de développer leur esprit d'entreprise et de participer activement au développement de la région.

Même si le mandat de MovingAlps est désormais terminé, quelques personnes poursuivent le chemin en pensant à l'avenir et aux prochaines générations de la vallée.

⁴⁰ MOVINGALPS. [en ligne]. Disponible sur <http://www.movingalpsfoundation.ch/pagine/standard.php?lingualID=3&artID=108>. (Page consultée le 20 février 2012).

3.8 Le développement durable, un facteur de cohésion sociale pour l'animation socioculturelle dans la vallée latérale d'Anniviers

« Et n'oublions jamais que les générations futures sauront porter le jugement qu'il convient sur nos capacités d'adaptation et d'innovation, afin de permettre l'éclosion d'une économie à visage humain basée sur une gestion respectueuse des ressources vitales »

MELLY Jacques - 2011

3.8.1 Le développement durable, une prise de conscience des enjeux de la planète

À l'aube du 21^{ème} siècle, notre planète a fait face à de nombreux problèmes liés à l'écologie comme la pollution, les changements climatiques, le manque de ressources vitales, la disparition de certaines espèces animales, les risques nucléaires et bien d'autres encore. Dès lors, les ressources subissent une pression croissante.

Le développement local et durable consiste à prendre conscience des enjeux de notre planète, de ses ressources épuisables et de la menace pour l'environnement. Ces inquiétantes évolutions nous contraignent à repenser à la consommation individuelle des ressources dans une logique de progrès environnemental, économique et social, c'est-à-dire de développement durable.

« De façon générale, la notion de développement suggère une transformation des structures et des systèmes menant à une amélioration de la qualité de vie pour toutes les personnes vivant sur un même territoire. »⁴¹. Cette citation renvoie à l'importance du mot « territoire ». À l'échelle territoriale, le développement durable peut soulever une problématique locale telle que la sauvegarde du patrimoine, la solidarité, et la qualité de vie.

En matière de développement durable, les enjeux sociaux, économiques et environnementaux, sont à souligner. Ces différents enjeux permettent de prendre en compte les impacts et les opportunités pouvant découler d'un projet comme la création d'une nouvelle infrastructure dans une commune.

3.8.2 L'avènement international du développement durable

Au terme de ces 40 dernières années, de nombreuses conférences et colloques internationaux ont eu lieu afin de débattre et de trouver des solutions à mettre en place pour panser les problèmes écologiques de la planète.

En 1987, un document portant le nom de « *Rapport de Brundtland* » a été publié par la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement. Ce dernier définit la notion de développement durable de la manière suivante :

«Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leur propres besoins».

⁴¹ TREMBLAY Marielle, Susanne et Pierre-André. *Développement local, économie sociale et démocratie*. Presse de l'Université du Québec, Canada 2002. P.16.

Puis en 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, organisée dans la ville de Rio de Janeiro au Brésil et connue sous le nom de « Sommet de la Terre », marque une page importante dans l'histoire du développement durable. En effet, plus de 170 gouvernements ont décidé de signer ce partenariat mondial visant à améliorer les conditions de vie environnementales.

Ainsi, la déclaration de Rio élaborant 27 principes et la création d'un programme nommé « action 21 » ont été mises en place et validées à travers ce partenariat mondial.

Ce programme d'action global, appelé aujourd'hui « Agenda 21⁴² » est actuellement mis en place dans toute la Suisse. Chaque canton adapte son propre programme à ses particularités territoriales. De plus, l'office fédéral du développement territorial (ARE), rattaché au département fédéral de l'environnement, gère en partie les questions liées au développement durable.

3.8.3 Les acteurs internationaux impliqués dans le développement durable

Un des principaux acteurs impliqué en matière de développement durable est l'Organisation des Nations Unies (ONU) car elle met en place des conventions mondiales et par conséquent constitue une ligne directrice et un cadre de référence. Dans ses différents programmes, elle traite des thèmes tels que l'environnement, le travail, la santé et le développement.

D'autres acteurs jouent également un rôle comme l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui favorise le libre-échange partout dans le monde, visant également à lutter contre la pauvreté et le développement des pays pauvres.

L'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) quant à elle, propose des bases scientifiques qui favorisent les dialogues entre les pays industrialisés. Ainsi, elle permet d'élaborer de nouvelles stratégies nationales en matière de développement durable.

Enfin, l'Union Européenne a également pour objectif d'intégrer une politique de développement durable et de sans cesse renouveler ses stratégies. Presque tous les Etats membres ont répondu de manière favorable à cette mesure.

3.8.4 Le développement durable, une tâche collective et participative

Le modèle de développement durable ne peut être mis en application sans la participation active des différents pays du monde. En effet, afin de transmettre aux générations futures des territoires riches et diversifiés, il est primordial que la population locale d'une région prenne conscience de l'importance du développement durable.

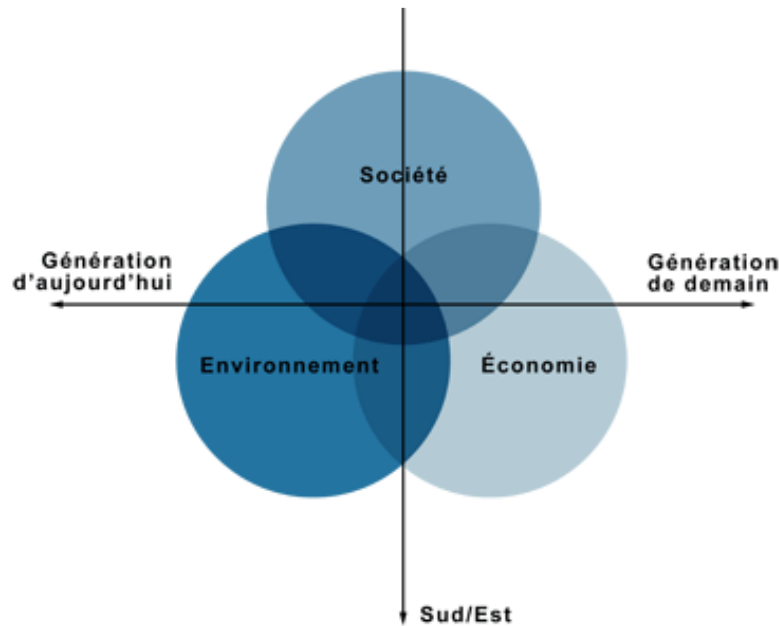
Le développement durable est souvent imagé par le « Modèle des trois cercles » représenté par le schéma n°2 à la page suivante.

⁴² AGENDA 21 DU VALAIS. [En ligne] Disponible sur http://www.vs.ch/Public/doc_detail.asp?ServiceID=&DocumentID=21789. (Page consultée le 20 février 2012).

Ce dernier sépare les ressources dont nous disposons en trois dimensions interdépendantes qui s'influencent perpétuellement. On retrouve les dimensions sociales, économiques et écologiques qui nécessitent d'être prises en compte.

Par la suite, il est primordial de s'assurer que les besoins de tous les êtres humains soient satisfaits dans le présent et que chacun d'entre eux puissent avoir le droit d'utiliser les mêmes ressources disponibles sur la planète. Afin de parler de développement « durable », il est nécessaire de prendre en compte les besoins des générations futures.

Schéma n°2 : Modèle des trois cercles



Source du schéma : Image provenant du site de la confédération Suisse⁴³

Enfin, en portant un regard plus écologique, l'aspect Nord/Sud représentant les pays industrialisés et les pays plus précaires, doivent également être pris en considération. En effet, à long terme le développement durable a aussi pour objectif d'améliorer la condition de vie des pays vivant dans des conditions précaires, et ainsi lutter contre cette pauvreté.

3.8.5 La Suisse a une politique de développement durable

En Suisse, les ressources naturelles sont également de plus en plus menacées. En effet, ces dernières années, les changements climatiques ont donné suite à des catastrophes naturelles dans plusieurs régions. De plus, le réchauffement climatique menace la fonte des glaciers suisses.

La Suisse est donc tout autant concernée par la préservation de ses ressources naturelles et par le concept de développement durable. « Avec son niveau de production et de consommation, elle utilise en outre trois fois plus de ressources

⁴³ CONFÉDÉRATION SUISSE. [En ligne]. Disponible sur <http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00260/02006/index.html?lang=fr>. (Page consultée le 09.02.12)

naturelles que ce qui est disponible dans le pays. Une telle interdépendance induit une forte responsabilité en matière de développement durable global. »⁴⁴

Depuis quelques années déjà, la Confédération Suisse a mis en place une politique de développement durable. La « Stratégie 2002 pour le développement durable », document élaboré par le Conseil fédéral, en est un bel exemple et est actuellement en cours de renouvellements pour les années 2012-2015.

À travers ces différents documents, le but est de sensibiliser la population à cette notion de développement durable. Cela doit être intégré à tous les niveaux du système social, économique et écologique.

De plus, le Conseil Fédéral a mis en place « *les lignes directrices de la politique du développement durable* »⁴⁵, qui s'appuient sur les articles 2, 54 et 73 de la Constitution fédérale et sur des documents mondiaux provenant des Nations Unies et de l'OCDE.

Articles de la Constitution fédérale liés au développement durable

Art. 2 But

² *Elle favorise la prospérité commune, le développement durable, la cohésion interne et la diversité culturelle du pays.*

⁴ *Elle s'engage en faveur de la conservation durable des ressources naturelles et en faveur d'un ordre international juste et pacifique.*

Art. 54. Affaires étrangères

² *La Confédération s'attache à préserver l'indépendance et la prospérité de la Suisse; elle contribue notamment à soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté ainsi qu'à promouvoir le respect des droits de l'homme, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles.*

Art. 73. Développement durable

La Confédération et les cantons œuvrent à l'établissement d'un équilibre durable entre la nature, en particulier sa capacité de renouvellement, et son utilisation par l'être humain.

Les lignes directrices s'appuyant sur ces différents articles sont les suivantes :

A) « Se responsabiliser face à l'avenir »

Cette ligne directrice reprend l'idée de la durabilité du développement, c'est-à-dire de la bonne gestion des ressources, afin que nos besoins et également ceux des générations futures soient satisfaits à long terme.

Ce critère consiste également à se rendre compte que les ressources dont disposent les pays industrialisés ne sont pas inépuisables. Cela permet de poser un regard sur l'avenir et de prendre les précautions nécessaires.

⁴⁴ OFFICE FÉDÉRAL DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ARE. *La Suisse sur la voie du développement durable : Points de repères*. Berne : mai 2007. P. 7

⁴⁵ CONFÉDÉRATION SUISSE. *Stratégie pour le développement durable : lignes directrices et plan d'action 2008-2011*. Berne : Conseil fédéral Suisse, 2008. P.8.

B) « Pour une prise en compte équilibrée des trois dimensions »

Pour appliquer une politique de développement durable, il est primordial de prendre en compte les trois dimensions présentées dans le schéma (schéma n°2) à savoir, l'environnement, l'économie et la société. Ces trois dimensions doivent être traitées à égalité.

C) « Intégrer le développement durable dans tous les domaines politiques »

« Penser développement durable » ne veut pas dire créer une seule politique de développement durable. L'idée est d'intégrer ce concept dans toutes les politiques sectorielles. Cette ligne directrice nous renvoie à l'article 2 de la Constitution fédérale. En effet, cet article démontre l'obligation de la Confédération et des différents cantons à s'engager en matière de développement durable.

D) « Accroître la coordination entre les domaines politiques et améliorer la cohérence »

Lors d'une décision politique ou de la concrétisation d'un projet, les conséquences sociales, économiques et écologiques doivent être évaluées afin d'être en accord avec cette notion de durabilité.

À ce stade, l'intégration des différents acteurs impliqués en matière de développement durable, est nécessaire. Cela permettra de poser des réflexions globales sur le sujet et de développer ainsi des synergies et des solutions adéquates et réalisables.

E) « Atteindre un développement durable par le partenariat »

L'Etat ne doit pas être le seul acteur œuvrant pour le développement durable. En effet, la Suisse possède la particularité d'être divisée en différents cantons, eux-mêmes séparés en plusieurs communes. Ces derniers peuvent influencer et également adopter une stratégie de développement durable. C'est pourquoi il est important que chacun d'entre eux collabore et sensibilise ses habitants au développement durable.

Afin d'appliquer au mieux ces cinq lignes directrices expliquées ci-dessus, un plan d'action a été mis en place ayant pour but de démontrer les mesures prises par le Conseil Fédéral et la réalisation de ses objectifs en matière de développement durable.

3.8.6 Le Valais s'engage en terme de développement durable

Le territoire du Valais est engagé et encourage ses citoyens à être actifs en matière de développement durable et local. Depuis 1998, « *la Charte cantonale pour le développement durable* » a été approuvée par le Grand Conseil valaisan, ce qui a permis d'initier le Valais aux différentes démarches du développement durable.

Dans le cadre de cette charte valaisanne, 5 aspects de développement durable sont définis et à prendre en compte :

« **sous l'aspect économique** : une économie efficace et orientée, dans ses structures, ses secteurs et ses produits, vers les défis de l'avenir,

Sous l'aspect environnemental : la protection du patrimoine naturel et de la biodiversité,

Sous l'aspect social : une répartition équitable des richesses produites, la lutte contre l'exclusion et la promotion de la santé,

Sous l'aspect culturel : la valorisation de la dimension culturelle dans l'ensemble de ses expressions,

Sous l'aspect politique : l'instauration d'une culture de la concertation et du consensus. »⁴⁶

Dans l'agenda 21 cantonal, le Conseil d'Etat décrit 16 engagements et défis à relever pour le Valais. Dans le cadre de cette recherche, deux d'entre eux me paraissent importants à souligner. L'engagement n°12 « *Veiller à la cohésion sociale par l'intégration et le respect* »⁴⁷ ainsi que le n°13 « *Favoriser le développement culturel* ».⁴⁸

A) L'engagement n°12 « Cohésion sociale »

Dans cet engagement, le principe de développement durable est de favoriser la solidarité et l'équité de la société. Il y a dans ce concept la notion d'intégration de la population ainsi que la communication entre différentes générations et groupes sociaux.

Il y a différentes mesures que le canton du Valais souhaite encourager. Ce sont par exemple, le respect d'autrui, la lutte contre la pauvreté, la réinsertion des chômeurs, le développement d'initiatives sportives, la mise en place d'activités intergénérationnelles et la valorisation des langues francophone et germanophone.

Par exemple, certaines communes valaisannes mettent en place, depuis 2010, « une semaine d'actions contre le racisme ». L'année 2011 portait le thème « stéréotypes » et par le biais de spectacles ou d'activités dans la rue, la population a été sensibilisée à cette notion d'intégration et du respect des autres.

B) L'engagement n°13 « Culture »

Cet engagement, quant à lui, a pour but de promouvoir la culture. Le Valais a la particularité d'avoir deux régions linguistiques et un patrimoine culturel très important. Le but de cet engagement est, dans un premier temps, de favoriser les échanges culturels et de démocratiser la culture, c'est-à-dire la rendre accessible à toute la population.

En 2009 par exemple, des prospectus présentant l'offre culturelle des institutions valaisannes ont été traduits en langue portugaise afin de favoriser l'accès à la culture pour les personnes de communautés étrangères. Ce projet novateur a été lancé par le Service de la culture de l'Etat du Valais.

3.8.7 Les démarches locales d'Évolène et St-Martin

En Suisse, les différents cantons ont un rôle important à jouer dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable. De nombreux défis sont à relever tels que l'intégration des populations étrangères, le vieillissement de la population, les problèmes climatiques...

⁴⁶ GRAND CONSEIL VALAISAN. *Charte du développement durable*. Signée le 26 juin 1998.

⁴⁷ LA FONDATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RÉGIONS DE MONTAGNE. *Brochure version française*. Disponible sur <http://www.fddm.ch/skills/36-39-120..> (Page consultée le 14 juin 2011.)

⁴⁸ LA FONDATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RÉGIONS DE MONTAGNE. *Brochure version française*. Disponible sur <http://www.fddm.ch/skills/36-39-120..> (Page consultée le 14 juin 2011.)

D'un canton à l'autre, les approches varient en termes de développement durable. Voici un exemple de deux communes périphériques valaisannes.

A) L'exemple de la commune d'Évolène

La commune d'Évolène a mis en place, depuis quelques années, une démarche de développement durable. En 2007, les habitants de la région et les touristes ont eu la possibilité de répondre à un questionnaire portant sur les attentes et les satisfactions de ces deux populations par rapport à la région d'Évolène.

Suite aux différentes réponses des questionnaires, quatre thèmes ont été retenus, puis transformés en ateliers participatifs durant lesquels les habitants et les touristes pouvaient donner leurs avis et s'exprimer sur les thèmes retenus (culture, tourisme, emploi, participation, nature...)

À la suite de ces ateliers, un groupe de travail comprenant des bénévoles a été mis en place, afin d'établir un plan d'actions s'insérant dans les priorités et idées communales.

Différents objectifs communaux étaient définis :

- *« Inciter la population à participer à la vie de la commune, à devenir acteurs de leur bien-être*
- *Par la participation et selon les bases de la promotion de la santé, travailler sur l'identité de la commune, en définir les enjeux futurs*
- *Déterminer un certain nombre de projets par lesquels les habitants renforcent leur bien-être et ont un impact sur les déterminants physiques et sociaux de la santé*
- *Mener à bien une expérience participative qui crée des partenariats durables entre les autorités et la population dans l'amélioration du bien-être. »⁴⁹*

Évolène, par ses enquêtes et ses actions, a su sensibiliser sa population et inscrire sa commune dans une logique de développement durable.

B) L'exemple de la commune de St-Martin

Dans cette commune, se pencher vers une vision de développement durable a été le choix de l'autorité communale de St-Martin. Leur principal but étant de sauvegarder leur patrimoine. Les objectifs étant :

- *« Freiner l'exode de la population. Dynamiser la vie économique et augmenter les activités liées au tourisme, à l'agriculture de montagne et à l'artisanat.*
- *Assurer un développement harmonieux des villages et des zones touristiques.*
- *Assurer le développement durable de la Commune. »⁵⁰*

⁴⁹ CONFÉDÉRATION SUISSE. *Démarches communales de développement durable : Évolène*. Disponible sur : http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/agenda21_gemeinden/index.html?gemeinde=378&lang=fr . (Page consultée le 28 septembre 2011).

⁵⁰ CONFÉDÉRATION SUISSE. *Démarches communales de développement durable : St-Martin*. Disponible sur : http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/agenda21_gemeinden/index.html?gemeinde=220&lang=fr (Page consultée le 28 septembre

À travers ces différents objectifs, plusieurs projets sont en voie de développement. On compte déjà parmi eux la construction d'une cabane de montagne, la restauration de certains bâtiments ayant un patrimoine important et bien d'autres encore.

Le thème de développement durable est désormais une préoccupation pour ces deux communes.

3.8.8 La boussole Bernoise, un outil de développement durable

La « boussole Bernoise »⁵¹ du développement durable fait également référence aux trois dimensions du développement durable, déjà citées dans le schéma n°2 (économique, écologique et société). De plus, elle met également une priorité à la notion de participation de la population concernée.

Cet outil permet d'évaluer concrètement les effets d'un projet sur la base de trois indicateurs de développement, dans le but de savoir s'il est réalisable et durable. De ce fait, cela permet aux futurs décideurs politiques de connaître le potentiel bénéfique du projet, et de cibler l'action menée autour du développement durable et local.

Le résultat donne une approche sur les forces et les faiblesses du projet, ce qui permet de repérer le potentiel de cette future action et ainsi obtenir une évaluation dans une optique de développement durable

Cet instrument se base sur des estimations qualitatives et est souvent utilisé lors de la mise en place de projets cantonaux ou régionaux ayant un minimum de répercussions observables sur les trois dimensions suivantes : économique, écologique et société.

Cet instrument est disponible sur le site internet du canton de Berne sous la rubrique dossier, développement durable.

3.8.9 Le soutien de projet « développement durable et local »

La Confédération encourage ses cantons, ses régions et ses citoyens à participer à la mise en place de projets de développement durable. De ce fait, elle accepte de les soutenir financièrement et de fournir des renseignements en matière de développement durable.

Dans ses informations et renseignements, elle met en avant l'importance de collaborer avec différents pays, cantons et communes, afin de pouvoir échanger sur les savoirs et les expériences pour un développement durable sur le plan local.

En Suisse par exemple, on retrouve différents labels tels que « Alliance dans les alpes » ou encore « cités de l'énergie » regroupant différentes communes et formant ainsi un réseau d'échange et de compétences.

3.8.10 Le développement durable et local, un avenir

S'engager dans une démarche de développement durable c'est ce que l'ONU souhaite entreprendre dans son plan d'action pour les années 2005 à 2014. Ce concept doit être intégré dans tous les pays et les populations doivent en prendre conscience.

⁵¹ OCEE . *La Boussole Bernoise du développement durable*. Guide. Version 2008.

Ces dernières années, des progrès ont été réalisés sur le plan environnemental en Suisse, mais il reste encore beaucoup à faire.

Afin de favoriser une démarche de développement durable et local, il est nécessaire que chacun s'en préoccupe.

Selon le document « La Suisse sur la voie du développement durable » réalisé par la Confédération Suisse, les objectifs pour l'avenir sont les suivants :

- *« lutter contre le réchauffement de la planète ;*
- *garantir un accès équitable aux ressources sociales et économiques (en particulier au revenu, à la formation et à la santé) ;*
- *améliorer l'intégration de tous les groupes de la population en Suisse et la solidarité avec les pays les plus pauvres ;*
- *réduire la consommation de ressources naturelles (en particulier d'énergie) ;*
- *restreindre les atteintes portées à l'environnement, au plan tant quantitatif que qualitatif. »⁵²*

En Suisse dans les milieux ruraux, peu de communes ont opté pour une stratégie de développement durable et local. Mais de plus en plus, de petites communes prennent conscience de l'importance de l'organisation de leurs territoires, de leurs patrimoines, et de la valorisation de leurs produits du terroir.

⁵² OFFICE FÉDÉRAL DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ARE. *La Suisse sur la voie du développement durable : Points de repères*. Berne : mai 2007. P.57.

4. La méthodologie adoptée

« La découverte est un plaisir aussi subtil et intéressant que la connaissance »

Jaques LAMARCHE - 2012

Dans cette partie, il semble nécessaire de rappeler l'objet de recherche qui est le suivant : « L'animation socioculturelle pourrait-elle être une réponse à l'intégration de la jeunesse locale dans la vallée d'Anniviers ? »

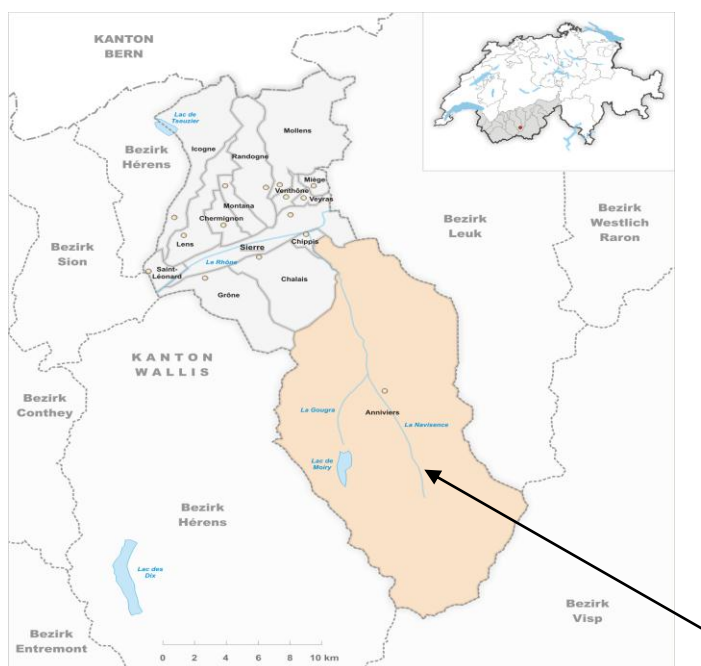
Cette partie du travail de Bachelor, permet de comprendre comment la recherche a été effectuée, quels outils ont été utilisés pour recueillir les données et quelles sont les limites observées et l'éthique adoptée tout au long de ce travail.

Ne pouvant pas traiter de toutes les données ayant attrait à l'intégration des jeunes dans les vallées latérales, il s'agit ici de délimiter la recherche selon des critères géographiques et socioprofessionnels.

4.1 Le territoire concerné

Pour cette recherche, le territoire du Val d'Anniviers, région de montagne située en périphérie de la ville de Sierre, a été délimité. Cette région comporte une commune appelée, Anniviers avec plusieurs villages principaux tels que Niouc, Vissoie, St-Luc, Chandolin, Mayoux, St-Jean, Grimentz, Mission, Pinsec, Cuimey, Ayer, et Zinal.

Schéma n°3 : Carte du Val d'Anniviers



Val d'Anniviers

Source du schéma : Plan disponible sur wikimédia⁵³

⁵³ WIKIMÉDIA. [En ligne]. Plan disponible sur https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/8/8d/Karte_Gemeinde_Anniviers_2009.png. (Page consultée le 8 janvier 2012).

4.2 L'échantillonnage concerné

4.2.1 Les jeunes de 12 à 15 ans donnent leurs avis...

Pour ce travail de recherche, le choix des personnes s'est porté sur les jeunes de 12 à 15 ans ce qui correspond à la période du cycle d'orientation.

Les jeunes concernés étaient tous les élèves du cycle d'orientation qui étaient au nombre de 72 pour la période 2011-2012, dont 37 filles et 35 garçons.

4.2.2 Les professionnels témoignent...

Concernant les professionnels, il était primordial d'avoir l'avis de personnes ayant un lien avec l'intégration des jeunes. Voici les profils recherchés :

- **Un spécialiste de la jeunesse** : il paraissait intéressant de questionner un professionnel en lien direct avec l'intégration de la jeunesse sur le plan cantonal.
- **Un animateur socioculturel** : un animateur socioculturel semble être la personne la plus à même pour parler de sa profession et de leurs différents rôles à adopter en matière d'intégration de la jeunesse.
- **Un conseiller communal de la commune d'Anniviers** : Il était très important d'avoir l'avis d'un conseiller communal de la commune d'Anniviers. Ainsi, il pourrait expliquer les différents rôles de la commune face à la jeunesse locale.

Pour cela, les professionnels choisis pour les entretiens étaient :

- le délégué cantonal à la jeunesse, Monsieur Paul Burgener.
- la responsable de l'animation socioculturelle de la HES-SO, Madame Nicole Fumeaux.
- le conseiller communal d'Anniviers en charge du dicastère de la culture et de la jeunesse, Monsieur Marc-Antoine Genoud.

Toutes ces rencontres avaient comme objectif de pouvoir répondre aux trois hypothèses de départ.

Voici l'échéancier, de la planification des rencontres, construit sous forme de diagramme de Gant.

4.2.3 La planification des récoltes des données

Tableau n°1 : Planification selon l'outil diagramme de Gant

GANT		Planification de la recherche sur le terrain																
		Février					Juin			Septembre				Octobre				
		4	7	8	9	10	27	28	29	11	24	25	26	10	11	24	25	26
Tâches à effectuer	Élaboration du questionnaire	■																
	Transmission du questionnaire		■															
	Récolte des questionnaires		■															
	Récoltes des données			■	■	■												
	Intervention au Co d'Anniviers et focus avec 8 jeunes filles						■											
	Récolte des données							■	■									
	Élaboration des grilles d'entretiens								■	■								
	Entretien avec Monsieur Paul Burgener										■							
	Entretien avec Monsieur Marc-Antoine Genoud											■						
	Entretien avec Madame Nicole Fumeaux												■					
	Retranscription des entretiens									■	■	■						
	Activités extrascolaires																■	■
	Récoltes des données									■	■	■	■	■	■	■	■	■

Sources du tableau : modèle de tableau disponible sur <http://www.commentcamarche.net/contents/projet/gantt.php3>

4.3 Les outils utilisés

À travers cette recherche, plusieurs outils ont été élaborés afin de pouvoir vérifier les trois hypothèses de départ retranscrites à la page huit de ce travail.

4.3.1 Le questionnaire, un outil quantitatif

Dans un premier temps, l'outil questionnaire a été utilisé. Ce dernier, annexe n°2, a permis de récolter des données quantitatives auprès de 72 élèves, âgés de 12 à 15 ans, du cycle d'orientation d'Anniviers. Les questions étaient parfois fermées imposant un choix limité entre des réponses prédéfinies et parfois ouvertes favorisant des réponses inattendues.

Tous les questionnaires ont été recueillis, par le biais de l'école. Puis, en récoltant ces différentes données, les chiffres ont prouvé que les filles du centre scolaire d'Anniviers participaient peu aux activités organisées dans la vallée. Par la suite, un groupe de huit jeunes filles âgées entre 12 ans et 15 ans s'est formé pour partager leurs avis durant un focus groupe. Dès lors, l'échantillon s'est un peu modifié car il était prévu de rencontrer des jeunes garçons et des jeunes filles.

4.3.2 Le focus groupe, un outil de débat

Dès lors, un focus groupe a été organisé avec huit filles, du cycle d'orientation. Cette deuxième méthode de récolte de données a été utilisée afin d'aborder une question spécifique, les activités extrascolaires qui manqueraient selon elles en Anniviers. Cet outil a permis de recueillir rapidement l'opinion de huit jeunes filles.

Durant, cette séance, j'étais accompagnée par le délégué cantonal à la jeunesse qui avait un rôle d'observateur. Quant à moi, j'animais le débat et les filles exprimaient leur point de vue en matière d'activités extrascolaires.

Cet outil a permis de mettre en lumière les différents besoins des jeunes filles et les activités qu'elles désireraient mettre en place dans la vallée.

4.3.3 Mises en place d'un projet avec la jeunesse anniviarde

Pour pousser un peu plus loin la réflexion, il a été demandé aux filles de choisir quatre activités qu'elles désireraient mettre en place dans la vallée. Leur choix s'est porté sur du théâtre, de la danse hip-hop, du self défense et de la cuisine.

Bien que cela dépasse le cadre de la recherche, j'ai choisi de les aider à les mettre en place afin d'expérimenter ce projet sur le terrain. Pour cela, nous avons choisi ensemble, des dates et les activités à mettre en place. Il me paraissait important d'aller jusqu'au bout de cette démarche afin de leur démontrer que la participation mène bien souvent à la réalisation d'un projet.

Pour financer cette démarche, un dossier de soutien a été adressé à la commission jeunesse du canton du Valais.

4.3.4 L'entretien, un outil de partage

Enfin, l'outil entretien a permis de recueillir l'avis des différents professionnels travaillant auprès de la jeunesse, dans le domaine de l'animation socioculturelle ou dans la vallée d'Anniviers.

Les questions étaient de type semi-directif. Cela signifie que le thème était imposé mais l'interlocuteur avait la liberté de formuler la réponse de son choix. Pour cela, une grille d'entretiens basée sur les trois hypothèses de recherches a été réalisée. (Annexe n°3).

4.4 Les méthodes de recueil des données

Les questionnaires ont été transmis le 7 février 2011 par le biais du cycle d'orientation. Les professeurs en charge des différentes classes ont accepté de les distribuer durant le cours afin que les élèves puissent les remplir immédiatement. Ce qui explique que sur 72 élèves, tous les questionnaires ont été remplis. Cependant, certaines questions sont restées vides et n'ont pas été traitées par tous les élèves. Toutes les données ont été retranscrites sur un fichier Excel.

Quant, au focus groupe réalisé avec les huit jeunes filles, il s'est déroulé le 27 juin 2011, dans une classe du cycle d'orientation. Durant ce focus, les huit jeunes filles étaient très à l'aise et nous ont partagé leurs avis et leurs idées sans gêne. Nous avons eu une heure et demie à disposition et tout ce partage a été enregistré par un magnétophone. Les idées essentielles ont été retranscrites.

Pour les entretiens, trois professionnels ont été rencontrés dans des lieux neutres et calmes afin de pouvoir recueillir les informations sous forme d'échanges. Des questions de base étaient posées et l'interlocuteur avait une liberté d'expression quant à la réponse donnée. Pour chaque entretien, une heure était mise à disposition et toutes les informations étaient également enregistrées par magnétophone. Les trois entretiens ont été retranscrits.

4.5 Le cadre éthique

Afin de respecter chaque témoignage et chaque donnée personnelle, tous les participants ont été informés du thème de ma recherche et de son objectif. Par exemple, l'enquête par questionnaire s'est déroulée par le biais de l'école. Pour cela, un accord a été demandé à la directrice qui a posé deux conditions :

- Chaque élève a le choix de répondre ou non au questionnaire
- Les données personnelles telles que le nom et prénom ne doivent pas apparaître sur le questionnaire

Dès lors, chaque personne a été libre d'accepter ou non la participation à cette enquête. Elle a pu à tout moment choisir de ne pas répondre à certaines questions. La transparence sur le sujet de la recherche était pour moi un critère essentiel.

Toutes les informations récoltées sont restées confidentielles et à caractère scientifique.

Quant aux deux focus groupes, chaque participant avait la liberté de s'exprimer ou de s'abstenir de donner son avis. De plus, à travers ces différents focus groupe, l'anonymat était évidemment respecté.

4.6 Les limites de la recherche

Ce travail de recherche comporte notamment quelques limites à prendre en compte. Par exemple, tous les propos et les témoignages des jeunes sont leurs façons de voir les choses et leurs propres vérités. L'outil focus groupe permet d'avoir une idée et un débat sur une thématique précise mais ne certifie pas de données scientifiques.

Concernant l'échantillon, toucher 72 jeunes âgés entre 12 et 15 ans ont été interpellés. Les résultats obtenus sont donc adaptés à ces contextes particuliers.

Une autre limite rencontrée est d'ordre temporel. Le travail de Bachelor se déroulant sur l'année 2011-2012, n'a pas permis de rencontrer toutes les sociétés locales de la vallée ainsi que la SDJA, société de développement de la jeunesse anniviarde. Cela m'a contraint à limiter le nombre d'entretiens et de rencontres.

5. L'analyse des informations recueillies

« *L'analyse a pour but l'avènement d'une parole vraie.* »

Jacques Lacan -1966

Afin de faciliter la compréhension de ce travail, chaque hypothèse sera reprise et comparée aux résultats obtenus grâce au questionnaire, au focus groupe, aux entretiens des professionnels et aux activités extrascolaires d'octobre.

Ces résultats permettront de répondre à la question de départ et de confirmer ou d'infirmer les hypothèses posées au début de ce travail.

Voici un petit rappel de la question de départ posée au début de ce travail de recherche :

« L'animation socioculturelle pourrait-elle être une réponse à l'intégration de la jeunesse locale dans la vallée d'Anniviers ? »

5.1 Hypothèse n°1 : l'animation socioculturelle permet l'intégration

L'hypothèse n°1 est la suivante :

« *L'animation socioculturelle, à travers des activités socioculturelles participatives, est un facteur d'intégration de la jeunesse anniviarde, dans des projets de développement durable et local.* »

Par cette hypothèse, il est supposé que la mise en place d'activités socioculturelles et participatives dans les vallées latérales, permettraient aux jeunes de s'engager au sein de leur vallée et de favoriser le lien social et les rencontres entre les habitants de la commune.

5.1.1 La mise en place d'activités socioculturelles pour intégrer la jeunesse

Durant les différents entretiens, le but était de comprendre l'importance des activités extrascolaires pour les jeunes d'un point de vue de professionnels. Tous ont soulevé l'importance du loisir dans la vie du jeune. Voici trois points importants qui sont ressortis dans les différents entretiens.

A) L'intégration se fait par l'école et par le temps des loisirs

L'école, premier lieu de vie des jeunes, est l'un des facteurs principaux de l'intégration. En effet, le jeune y passe de nombreuses heures où il côtoie d'autres jeunes et également des adultes. Il apprend dans cette institution, des règles de vie qui lui permettront de mieux s'intégrer au sein de la société.

Cependant, l'école ne peut pas être le seul facteur d'intégration dans la vie d'un adolescent. Les activités socioculturelles de loisirs, de sport et de culture sont également des composantes essentielles chez le jeune et leur permettent d'acquérir

une meilleure qualité de vie. Elles améliorent les aptitudes sociales du jeune et véhiculent de nombreuses valeurs positives.

Madame Fumeaux, responsable de la filière animation socioculturelle à la Hes-So de Sierre affirme que l'intégration des jeunes passe par le loisir :

« Je pense que l'intégration des jeunes, ben oui elle se fait à l'école et que c'est un lieu où on peut intégrer et socialiser mais l'école en même temps, c'est une toute petite partie de la vie des enfants, je pense qu'il y a quand même une partie à côté qui sont les loisirs, les week-ends et les vacances. C'est aussi par-là que ça passe. Je pense qu'à une certaine époque ça pouvait passer par toutes ces activités extrascolaires qu'on connaissait comme la fanfare, la gym, le chœur mixte, le chœur d'enfant, par toutes ces sociétés locales auxquelles j'ai plus l'impression que la jeunesse d'aujourd'hui adhère automatiquement. Donc il ne faut pas quelque chose qui les remplace mais qui apporte un complément aux sociétés locales et à l'école ». Responsable de la filière animation socioculturelle à la HES-SO

Dans ce témoignage, Madame Fumeaux. relève l'importance du loisir en termes d'intégration pour autant que ce soient des loisirs qui correspondent aux besoins et aux envies de la jeunesse.

B) Les loisirs comme temps de rencontres et de lien social

Dans les différents entretiens, tous s'accordent à dire que les loisirs sont des temps qui permettent aux jeunes de se rencontrer, de nouer des liens et de s'intégrer au sein d'un groupe.

En effet, ces derniers renforcent l'intégration et la cohésion sociale d'une population tout en réduisant l'isolement et le repli sur soi-même.

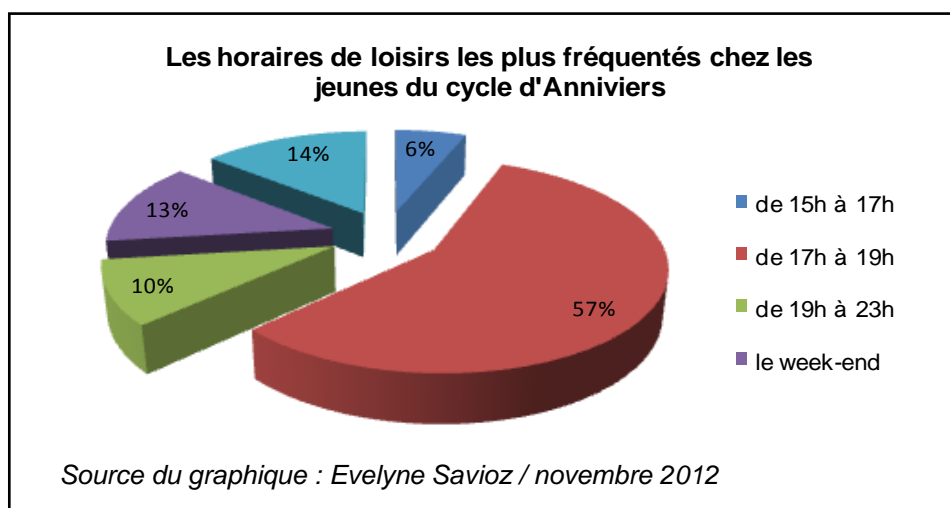
Monsieur Genoud , conseiller communal en charge de la jeunesse, du sport de la culture et du social affirme que les loisirs sont bénéfiques pour la jeunesse anniviarde :

« Je pense que l'intégration des jeunes passe par des activités extrascolaires puisqu'on se dit que si on a des animations en dehors de l'école ça leur permet à ces jeunes de se retrouver, de communiquer, d'éviter qu'ils soient seuls ou qu'ils s'isolent, après dans quelle mesure on peut les organiser ça c'est un autre souci ». Conseiller communal d'Anniviers

Cette affirmation laisse aussi supposer que les loisirs ne doivent pas être organisés de n'importe quelle façon. Dans un premier temps, il faut qu'ils répondent aux besoins et envies de la jeunesse. Ensuite, nous avons soulevé, dans la partie théorique, la difficulté de la mobilité chez les adolescents. En effet, entre 12 et 15 ans, un adolescent peut se déplacer grâce à ses parents, avec l'aide des transports publics, en vélo, ou à vélomoteur ainsi qu'à pied. Il est donc très important de coordonner ces activités avec les transports publics.

À la question, quand participes-tu à ces loisirs ? Les réponses des jeunes sont illustrées par ce graphique ci-dessous :

Graphique n°1 : les horaires de loisirs les plus fréquentés par les jeunes



On peut s'apercevoir que malgré l'horaire continu, seulement 6% de jeunes participent à des activités extrascolaires de 15h00 à 17h00. On peut donc se poser la question s'il y a suffisamment d'activités après les cours qui dynamiseraient cet horaire continu et permettraient aux jeunes de s'essayer à de nombreuses activités.

On peut également remarquer que la tranche horaire 17h00 à 19h00 est la plus exploitée par la jeunesse anniviarde. Dès lors, il me semble important de représenter les horaires de bus de la vallée et voir s'il y a la possibilité de prendre le bus pour se rendre à des activités prévues en 17h00 et 19h00.

Tableau n°2 : Horaire de bus d'Anniviers

Horaire de bus de la vallée pour l'après-midi	
Départ depuis Vissoie	Arrivée dans les autres villages
14h35	Entre 14h40 et 15h03
16h15	Entre 16h20 et 16h43
18h15	Entre 18h20 et 18h43
19h45	Entre 19h50 et 20h13

Source du tableau : horaire bus Anniviers PTT

On peut donc constater qu'une tranche horaire correspond aux activités pratiquées entre 17h00 et 19h00. On peut alors se demander si les jeunes utilisent les transports publics ou font appel à leurs parents pour les amener à leurs activités.

À travers ce point, on remarque que la mobilité et les horaires des jeunes sont des points à ne pas lésiner car pour permettre la rencontre et le lien, il faut des jeunes qui aient la possibilité de se déplacer et d'avoir accès à des loisirs facilement.

C) Des loisirs et des projets pour apprendre la vie en communauté

Les animations socioculturelles ou autrement dit, les activités extrascolaires sont aussi des temps où les jeunes peuvent laisser émerger des idées et mettre en place des projets parfois avec l'aide d'un animateur socioculturel ou du délégué à la jeunesse. Ainsi, lorsqu'ils ont une idée, ils peuvent essayer de la mettre en place en faisant appel à leur créativité et leurs différentes compétences.

Monsieur Burgener, délégué à la jeunesse du canton du Valais, affirme que le développement de projets joue un rôle dans la responsabilisation et l'autonomie du jeune :

« Si je prends maintenant des exemples de projets qu'on a soutenus c'est assez souvent des jeunes qui ont appris de cette façon-là comment fonctionne notre système politique. Ce sont des jeunes qui doivent d'abord faire une demande puis formuler des objectifs, ils doivent après mettre en place le projet et à la fin, ils doivent faire une évaluation. Si les jeunes ont réussi ça, après eux ils savent comment se déroule la mise en place d'un projet et puis ensuite, les projets peuvent toujours devenir plus grands » Délégué cantonal à la jeunesse

Le temps du loisir est donc perçu comme une véritable école de la vie et un temps d'expérimentation. Ainsi en soutenant les jeunes dans leurs démarches de réalisations de projets et d'activités, ces derniers se sentent plus soutenus et comprennent qu'ils ont un rôle à jouer dans la société, qu'ils ont la possibilité d'exprimer leur point de vue et d'adopter un comportement citoyen.

De plus, selon les propos de Madame Fumeaux, les loisirs véhiculent des valeurs essentielles à la jeunesse mais permettent également aux jeunes d'être valorisés et reconnus dans la société :

« Par exemple, quand je travaillais à Monthey, on travaillait beaucoup avec le Break et le Hip-Hop, pour favoriser notamment l'intégration, le respect, la sociabilité des jeunes et puis à travers les activités qu'on mettait en place on a pu intégrer des jeunes dans des groupes et puis après on a pu aussi intégrer ces jeunes au sein de la société à travers le fait qu'on sortait du centre pour montrer ce que les jeunes faisaient. » Responsable de la filière animation socioculturelle à la HES-SO

5.1.2 L'importance de la participation des jeunes dans la mise en place d'activités socioculturelles

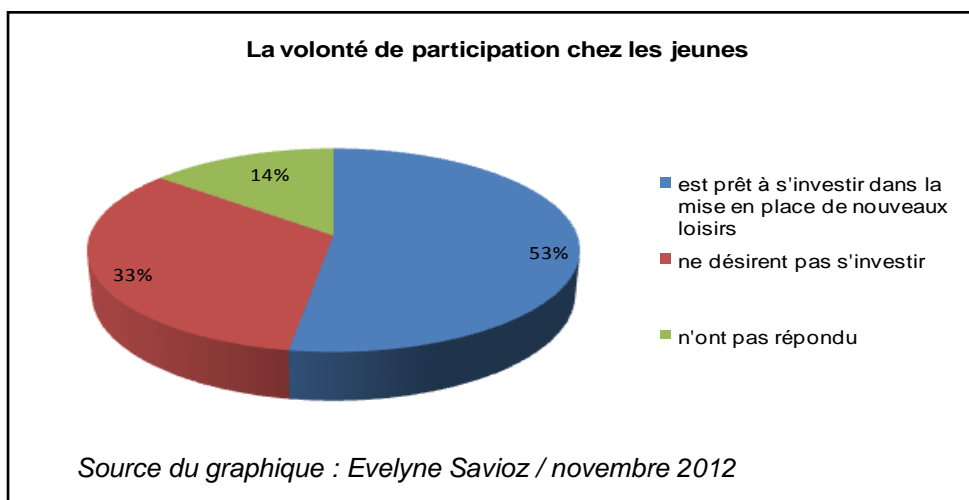
Comme on peut le voir dans les paragraphes précédents, l'animation socioculturelle vise à répondre aux besoins de la population c'est-à-dire, encourager les personnes à donner leurs avis, s'exprimer et agir sur leur environnement. Il est donc primordial d'encourager la jeunesse à participer et à être acteur de leur vie, comme le témoigne Madame Fumeaux :

« Alors pour moi, je pense que le concept de la participation en soi dans l'animation socioculturelle, c'est l'élément central d'une intervention ou d'une action. Dans le sens où, l'idéologie de l'animation socioculturelle c'est de « faire avec » et pas « pour » la population. Après il y a différents niveaux de participation qu'on peut trouver : qui vont d'une participation consommateur d'une activité à une participation en tant qu'acteur à la mise en place d'une activité. » Responsable de la filière animation socioculturelle à la HES-SO

Ainsi dans la mise en place d'activités extrascolaires pour la jeunesse d'Anniviers, il est dans un premier temps essentiel de recueillir leurs avis et leurs idées. Pour pouvoir mettre en place de telles activités, il est important que les jeunes se sentent intégrés et impliqués dans la mise en place du processus. Si ce n'est pas le cas, on peut se retrouver avec des activités qui ne correspondent pas du tout aux besoins de la jeunesse et par conséquent, ces activités ne seront pas un facteur d'intégration qui permettrait la rencontre et le lien social.

De plus, à la question « si les autorités communales entrent en matière pour de nouvelles activités extrascolaires, es-tu prêt à t'investir dans l'organisation et la mise en place de ces nouvelles activités ? » Beaucoup d'entre eux ont répondu favorablement. Voici un graphique représentant le nombre de jeunes désirant s'investir.

Graphique n°2 : La volonté de participation chez les jeunes



On peut donc s'apercevoir que les jeunes ont un grand désir à s'investir en matière de nouvelles activités socioculturelles. Presque un jeune sur deux a envie de donner du temps pour mettre en place des activités qui lui tiennent à cœur.

Ainsi les jeunes ne sont plus simplement des consommateurs d'une activité, mais deviennent des acteurs qui s'efforcent d'agir et d'améliorer leur environnement.

5.1.3 Le développement durable et local, un critère dans la mise en place d'activités extrascolaires

Lors du Focus groupe, beaucoup de filles ont partagé leur envie de mettre en place des activités permettant de valoriser la richesse culturelle anniviarde. Plusieurs d'entre elles proposent :

« Des balades à thèmes particuliers autres que religieux, c'est l'idée du chemin de croix sauf qu'on prend un thème comme par exemple la découverte d'un village, avec tout un parcours par étapes, culture et nature. » ^{Sophie}

« Créer quelque chose comme l'art de rue dans tout le Val D'Anniviers pour représenter le patrimoine culturel de notre vallée » ^{Justine}

« Des cours de cuisine où on apprend à cuisiner des repas anniviards » ^{Laly}

« Des jobs d'été dans la vallée. Il n'y a pas assez de petits jobs ici. Il y avait à la piscine de Vissoie, mais on n'a pas tous l'âge de 15 ans, il y a aussi le tennis à Grimentz mais je crois qu'il faut avoir 16 ans » ^{Carine}

Par ces différents témoignages, on peut s'apercevoir que ces huit jeunes filles ont un réel désir de mettre en valeur le patrimoine culturel mais surtout de mettre en place des activités qui valoriseraient l'identité de la commune d'Anniviers. On peut voir que cet aspect sauvegarde du patrimoine, se rattache au point 2.8.6 du cadre théorique et à l'engagement numéro 13.

Cependant, lorsqu'on émet le mot « développement durable et local », les personnes pensent souvent au côté économique. Madame Fumeaux témoigne :

« Ce que je peux remarquer aujourd'hui c'est que dans tous les projets de développement durable, on met beaucoup en avant l'aspect économique, l'aspect écologique et l'aspect social est souvent réduit à la création d'emplois, il est souvent réduit à la mise en avant des produits locaux, mais on met peu en avant tout l'aspect du lien social, tout l'aspect communautaire qu'il peut y avoir au niveau du développement durable » ^{Responsable de la filière animation socioculturelle à la HES-SO}

Il est vrai que le développement local et durable n'est pas seulement de penser au patrimoine du Val d'Anniviers ou encore à l'écologie ou à l'économie. Amener les jeunes à donner leurs avis et à mettre en place des activités qui leur tiennent à cœur, c'est inciter la jeunesse à participer à la vie communautaire de la commune, les rendre acteurs et surtout éviter l'exode rural.

Cela permettrait également de promouvoir la santé de la jeunesse, d'éviter l'exclusion et de favoriser un bon dynamisme entre les villages.

5.1.4 Les acteurs principaux favorisant l'intégration de la jeunesse

A) Les professeurs favorisent l'intégration

En effet, les professeurs côtoient au quotidien les jeunes et ont un véritable rôle en matière d'éducation et d'intégration. Mais outre ce côté social, leur principale tâche consiste à transmettre un savoir et à suivre un programme éducatif c'est pourquoi, ils ne sont pas les seuls acteurs en matière d'intégration.

B) La commune d'Anniviers, un acteur de l'intégration de la jeunesse

La commune semble être un acteur principal concernant l'intégration de la jeunesse. Lors de l'entretien avec Monsieur Genoud, ce dernier a expliqué son rôle en tant que conseiller communal en charge de la jeunesse :

« Mon rôle auprès de la jeunesse c'est peut-être essayer d'être à l'écoute ou d'imaginer peut-être ce qu'il manque pour la jeunesse, c'est ce que j'ai fait durant ces 4 ans et d'essayer de dire qu'est-ce que cette jeunesse aimerait de plus. Est-ce que cette jeunesse qui participe à des activités sportives et culturelles est-elle soutenue financièrement, est-ce qu'elle peut bénéficier des locaux gratuitement ? » Conseiller communal d'Anniviers

On peut donc constater que le conseiller communal peut être une ressource pour les jeunes de la commune. Madame Fumeaux donne son avis :

« Je pense que les communes, alors peut-être qu'une commune latérale elle a beaucoup de soucis parce que justement les gens s'en vont, il y a des lits froids dans les stations, il y a tous ces soucis-là qui sont autre que l'intégration de la jeunesse mais si on n'intègre pas ces jeunes dans des démarches participatives autour de la gestion que ce soit par exemple une médiathèque, un cinéma, un parc, on n'est pas obligé d'avoir un centre de loisirs on est bien d'accord mais si on ne fait pas l'effort d'intégrer cette jeunesse dans cette microsociété rurale ou locale les jeunes vont partir et ne vont pas revenir ».
Responsable de la filière animation socioculturelle à la HES-SO

Ce dernier témoignage constate que la commune doit s'investir pour la jeunesse si elle veut que cette dernière reprenne le flambeau et continue à vivre dans la vallée.

C) Le délégué cantonal à la jeunesse, une aide à l'intégration

Lors de l'entretien avec Monsieur Burgener, ce dernier a expliqué son rôle en tant que délégué cantonal à la jeunesse :

« Le délégué à la jeunesse qu'est-ce qu'il fait ? Il a d'abord deux grands plans d'actions. Le premier c'est de motiver les jeunes dans tout le canton de s'engager de manière active et positive pendant leurs temps libres et puis la deuxième chose, je suis secrétaire de la commission cantonale des jeunes qui a la chance de soutenir des projets de jeunes sur le plan financier .

Alors mon rôle dans l'intégration c'est de voir de manière proactive que les jeunes s'intègrent bien dans notre société. Nous avons, et puis ça il faut le dire, dans presque tous les villages et les villes énormément beaucoup d'associations et de clubs qui s'engagent déjà très très bien avec la jeunesse. Et là, il faut dire encore une fois un grand merci à tous ces moniteurs qui se mettent à disposition pour donner des entraînements mais aussi qui sont là

dans les fanfares et les tambours et fifres et qui dirigent les répétitions. Il y a aussi sur le plan du scoutisme beaucoup de personnes qui ont un sacré engagement ». Délégué cantonal à la jeunesse

D) Les sociétés locales de la vallée, favorisent

Les sociétés locales et les entraîneurs ou moniteurs sont également des personnes ressources favorisant l'intégration de la jeunesse. Les clubs les plus cités lors de la transmission des questionnaires sont :

- Le FC Anniviers
- Le Ski-Club
- Le club d'escalade
- Le Tir à l'arc

On peut donc constater que le sport est un loisir pratiqué fréquemment dans la vallée qui favorise notamment la rencontre et les échanges entre les jeunes.

5.1.5 Pour que l'intégration soit faite...

Les différentes personnes questionnées perçoivent l'animation socioculturelle, à travers des activités socioculturelles, comme faisant partie de l'intégration de la jeunesse. Bien que plusieurs critères, tels que la participation et l'implication du jeune dans le processus de mise en place d'activités soit primordial pour leur intégration et pour le bon déroulement des activités socioculturelles.

En outre, si la participation n'est pas prise en compte, le jeune se retrouvera simple consommateur d'une activité et ces dernières ne répondront pas forcément à un besoin ou une envie de ce dernier. De ce fait, les activités ne permettront pas forcément la rencontre, l'échange et l'intégration du jeune au sein d'un groupe.

Les activités socioculturelles participatives, sont de réels modes d'expérimentations pour les jeunes. À travers la mise en place d'activités ou d'un projet, le jeune aura la possibilité de développer de nombreuses compétences telles que la créativité, la curiosité et la prise de responsabilités. De plus, le jeune se sentira valorisé car il se sera impliqué dans la démarche et par conséquent, se sentira reconnu au sein de la société.

Dans cette analyse, on peut également s'apercevoir que les horaires jouent un rôle primordial dans la mise en place d'activités socioculturelles. En effet, habitant dans une vallée où la mobilité est plus réduite, il est important de veiller à faire correspondre le temps des activités ou du projet, aux horaires de bus. Cela permet aux enfants de pouvoir se déplacer seuls sans forcément demander à un adulte de les amener. De plus, l'horaire continu du centre scolaire d'Anniviers permettrait aux enfants de pouvoir accéder à des offres d'activités extrascolaires variées, directement à la sortie de l'école.

Plusieurs personnes permettent l'intégration de la jeunesse. En effet, la commune joue un rôle en matière d'intégration. Le délégué cantonal, quant à lui, a des fonds à distribuer dans la mise en place de projets jeunes. Selon le Délégué Cantonal à la jeunesse :

« Une bonne animation ça apporte aussi à l'image de la vallée ; si les jeunes se sentent bien entourés, à ce moment-là, je pense aussi que c'est un moyen pour éviter un peu le dépeuplement dans les vallées latérales ». Délégué cantonal à la jeunesse

Ce témoignage démontre l'importance d'intégrer la jeunesse au sein de la commune sans quoi ces derniers ne seront pas intéressés à rester dans la vallée.

Les jeunes anniviards quant à eux, ont un réel désir d'implication dans ce processus de participation et d'intégration. Ils désirent notamment mettre en avant l'aspect culturel et l'identité du Val d'Anniviers ce qui prouve que le développement durable et local est également un critère dans la mise en place d'activités socioculturelles et participatives

5.2 Hypothèse n°2 : une place pour l'animation socioculturelle dans le Val d'Anniviers

L'hypothèse n°2 est la suivante :

« *L'animation socioculturelle, en faveur de la jeunesse locale, a sa place dans la commune périphérique et touristique d'Anniviers* »

Par cette hypothèse, il est supposé que l'animation socioculturelle peut être perçue comme une plus-value dans les vallées latérales.

5.2.1 L'animation socioculturelle, une pratique encore méconnue dans les zones périphériques

Dans le Bas-Valais et le Valais Central, on peut constater que l'animation socioculturelle en faveur de la jeunesse, est présente dans de nombreuses villes et quelques villages. Voici un petit tableau représentant quelques structures œuvrant dans le domaine des loisirs et de la culture pour les jeunes.

Tableau n°3 : Quelques structures d'animation socioculturelle en faveur de la jeunesse

Lieu	Nom de la Structure	Descriptif
Montana	ACCM : Association des communes de Crans-Montana	Délégué à la jeunesse en faveur des 12 à 18 ans des six communes de Crans -Montana
Sierre	Aslec : Association sierroise de loisirs et culture	Secteur enfant et secteur jeunes Animations hors-murs Culture parascolaire Ateliers vacances
Sion	RLC : Rencontres – Loisirs - Cultures	Secteur enfant, Tipi Secteur jeunes, Totem Secteur hors-murs Secteur éducation de rue
Fully	AsoFy : Action socioculturelle de Fully	Secteur enfant et jeune Animations hors-murs Salle de concert
Ardon	Asoa : Service communal d'animation socioculturelle d'Ardon	Secteur jeunes 10 à 18 ans
Martigny	CLCM : Centre de Loisirs et Culture de Martigny	Secteur enfant et secteur jeunes Animations hors-murs
Sembracher	Crépa : Centre Régional Étude des Populations Alpines	Secteur enfant Passeport vacances Sauvegarde du patrimoine
Monthey	Soluna : Service Jeunesse de Monthey	Secteur jeunes 12 à 25 ans Animations hors-murs

Source du tableau : Evelyn Savioz / novembre 2013

On peut donc s'apercevoir que sur le Bas-Valais et le Valais Central, seul trois communes périphériques, Fully, Sembrancher et Montana possèdent des animateurs socioculturels engagés en faveur de la jeunesse. Monsieur Burgener témoigne :

« Alors ce qu'il faut dire dans ce canton, c'est que l'animation socioculturelle dans les grandes villes, est bien établie. Nous avons par exemple, à Sion, je pense une quinzaine d'animateurs qui travaillent soit dans le centre de loisirs, soit au Tipi, soit dans l'éducation de rue et puis là le réseau, il est bien fait.

Je suis conscient que le besoin dans les villes, où tout est beaucoup plus anonyme, est plus grand. Mais je m'aperçois aujourd'hui, qu'aussi dans les petits villages latéraux et dans les villages de montagne notre société n'est plus comme elle était il y a 30 ans. Il n'y a plus tous les enfants qui vont dans un club ou dans une association. Il y a de plus en plus de jeunes qui aimeraient plus se laisser comment dit-on, intégrer comme à l'époque, ce pourquoi il y a partout des jeunes qui sont aussi un peu comment dit-on hors de la société.

Et puis pour ces jeunes-là, assez souvent ils ont des idées très drôles et là je pense que c'est important aussi de leur donner la possibilité de les développer. » Délégué cantonal à la jeunesse

Ce témoignage démontre que les milieux urbains ont une bonne connaissance de la plus-value sociale de l'animation socioculturelle puisque de nombreuses structures ont été mises en place.

Cependant, on peut constater que mis à part la commune de Fully, de Montana et de Sembrancher, peu de communes périphériques ont mis en place de l'animation socioculturelle. On peut donc se poser la question et émettre une autre hypothèse : durant ces vingt dernières années, les sociétés locales étaient très présentes dans les vallées latérales. Les jeunes y participaient presque dans tous les cas. On peut donc se demander si à ce jour, les jeunes continuent à s'investir dans les sociétés locales et si les activités proposées répondent à leurs besoins.

Mais vu le peu d'animation socioculturelle en milieu périphérique, on peut constater que cette pratique n'est pas encore connue dans les vallées latérales.

5.2.2 Les besoins exprimés par les jeunes dans le Val d'Anniviers

Lors du Focus groupe, j'ai pu partager avec les huit jeunes filles, leurs besoins en tant que jeunes anniviardes. Voici les idées les plus importantes :

- S'amuser, se divertir, se défouler
- Rencontrer d'autres jeunes, se retrouver, partager des bons moments
- Mettre en place des activités, montrer ce qu'ils font, être écoutés

Avec ces idées partagées, on peut s'apercevoir que le loisir occupe une place essentielle et primordiale dans la vie du jeune. On pourrait donc exprimer leurs besoins de la manière suivante :

- Besoin d'être entendu et soutenu
- Besoin d'être encadré

- Besoin d'avoir un rôle social et d'être reconnu dans la société
- Besoin de pouvoir développer leur créativité
- Besoin d'avoir des activités et des projets extrascolaires

Dès lors, il est intéressant de s'apercevoir que les besoins ne sont pas si différents que les jeunes habitant un milieu urbain.

Après avoir recueilli les besoins de la jeunesse anniviarde il était également intéressant d'avoir l'avis des adultes c'est pourquoi cette question a également été posée en entretien.

« Cette question m'a un peu perturbé parce qu'en fait quand tu arrives à un certain âge quand tu me poses cette question je pense à lorsque que j'avais cet âge-là et je pense que les besoins ont totalement changé. Alors dire qu'est-ce qu'ils ont besoin justement là, il y a peut-être un petit fossé entre l'adulte et le jeune. Moi je me suis dit que si j'étais jeune actuellement le souci que j'aurai c'est de ne pas être considéré, d'être un peu ignoré et j'ai un peu l'impression que maintenant avec les problèmes familiaux qui existent, avec les nombreux divorces, je pense qu'il y a certainement une stabilité qui est plus faible que ce qui a existé de mon temps. Donc c'est un peu de côté-là que je me dis que les jeunes ont besoin d'être plus accompagnés ou plus à l'écoute mais c'est vrai que je ne sais pas de quelle manière je pourrais contribuer à ça ». Conseiller communal d'Anniviers

Ce témoignage relève bien la différence entre les besoins des jeunes il y a quelques années et ceux de la jeunesse actuelle. En effet, de nos jours, la jeunesse a besoin d'être entendue et de pouvoir être considérée par la société dans laquelle elle vit. Par exemple, avec la mise en place d'une écoute active auprès de la jeunesse anniviarde, ces derniers se sentiront plus intégrés et participeront davantage à la vie sociale de la commune.

Afin de trouver leurs places dans la commune « Il faudrait avoir des activités qui répondent aux besoins de valorisation qu'ont les jeunes. » Responsable de la filière animation socioculturelle à la HES-SO

5.2.3 La commune a un rôle en matière d'intégration de la jeunesse

Lors des trois entretiens, tout le monde s'accorde à dire que la commune a un rôle à jouer dans l'intégration de la jeunesse. Monsieur le Délégué Cantonal à la jeunesse témoigne :

« À mon avis, chaque commune devrait faire un inventaire de ce qui existe et de comparer ce qui existe dans les autres villages. Et puis après, c'est le conseiller communal qui est en charge de la jeunesse, il devrait me rencontrer et puis voir qu'est-ce qu'il y a encore à faire. Il ne faut pas créer le besoin, ça je ne pense pas, mais du moment où on voit que dans un village, il y a maintenant des évolutions qui se font et qui ne vont pas forcément dans la bonne direction, à ce moment-là, il faut faire quelque chose. Le conseil communal doit faire quelque chose et ça c'est une enquête sur le terrain. S'il y a vraiment un besoin, à ce moment-là il doit réaliser quelque chose avec les jeunes de manière participative et puis après il doit aussi voir peut-être les locaux et le financement » Délégué cantonal à la jeunesse

À travers ce témoignage, on peut relever l'importance d'être auprès de la jeunesse pour aller un peu sonder leurs besoins et leurs envies afin de permettre une meilleure intégration. Ainsi la commune peut être complémentaire dans le domaine de l'animation de la vie sociale des jeunes.

Cependant, il est important de relever que le soutien d'activité jeunesse n'est pas le seul rôle que joue la commune. Elle veille également à la mobilité, les transports publics, la scolarité et la promotion de la santé chez les jeunes.

5.2.4 L'animation socioculturelle a sa place en milieu périphérique

Avec les nombreuses structures œuvrant dans le domaine des loisirs en Valais, on peut constater que l'animation socioculturelle a fait ses preuves en milieux urbains. Que ce soit en faveur de l'enfance, de la jeunesse, des adultes, des aînés, du handicap, de la dépendance, de la culture ou des loisirs, plusieurs institutions ont instauré la pratique de l'animation socioculturelle. L'animation socioculturelle a donc énormément élargi ses champs d'intervention et continue aujourd'hui encore ses développements.

Mais qu'en est-il en milieu rural ? Monsieur le Délégué Cantonal à la jeunesse témoigne :

« Je pense que l'animation socioculturelle dans les villages c'est quelque chose que nous devons développer et que c'est très très important. Cela dépend toujours un peu des structures des différents villages, ça dépend aussi d'autres facteurs comme le dépeuplement, des choses comme ça qui sont importantes mais sur le principe c'est quelque chose que j'aimerais encore mettre sur les rails parce que je sens que dans les vallées latérales et les communes de montagne, il y a des jeunes qui sont désavantagés si on compare avec ce qui se passe en bas dans les villes. » Délégué cantonal à la jeunesse

Par ce témoignage, on peut comprendre que la pratique d'animation socioculturelle est envisageable et peut se développer dans un proche avenir. Voici ce qu'en pense Madame Fumeaux, responsable de l'animation socioculturelle de la Hes-So :

« Je pense que l'animation socioculturelle dans les vallées latérales ça ne sera pas le seul moyen mais ça en sera un pour éviter l'exode rural. Ça va être un des moyens pour montrer ou dans tous les cas valoriser les potentiels dans les vallées latérales, éviter que les jeunes s'en aillent et ne reviennent plus, faire en sorte que les jeunes qui s'en vont reviennent et puis aussi garder ce lien intergénérationnel avec les populations un peu plus âgées qui sont beaucoup présentes dans les vallées latérales. » Responsable de la filière animation socioculturelle à la HES-SO

On peut constater que ces deux témoignages soulèvent le problème de l'exode rural des jeunes et du dépeuplement des vallées latérales. Dans ce contexte, il est primordial que la commune donne des impulsions économiques, culturelles et sociales afin de donner l'envie aux jeunes de revenir habiter dans la Val d'Anniviers. Madame Fumeaux poursuit et propose une alternative à cette problématique :

« Pour moi ça passe par la création de ressources humaines pour favoriser cette intégration et le développement de projets, de structures physiques ou non-physiques, mais aussi des espaces publics et communautaires qui font que les jeunes trouveraient leurs places comme par exemple, la création de postes, la mise à disposition de plus de ressources humaines que matérielles.

Moi je ne pense pas et d'ailleurs je ne l'ai jamais pensé, d'autant plus qu'aujourd'hui dans ce contexte des vallées latérales, que ce soit utile de me mettre 500'000.- ou 100'000.- pour un local de jeunes ou pour une maison. Je pense que c'est inutile dans les vallées latérales, il faudrait plus développer des postes de travail avec un support mobile que ce soit avec un bus, que ce soit un triporteur, que ce soit une tente et utiliser des infrastructures locales comme par exemple les bistros, les salles de gym et fonctionner là-dedans. »
Responsable de la filière animation socioculturelle à la HES-SO

Ce discours relève l'importance d'avoir des personnes à l'écoute de la jeunesse. En effet, il ne suffirait donc pas de mettre à disposition des infrastructures sportives pour satisfaire les besoins de la jeunesse.

Un centre de loisirs et culture ne serait également pas un concept favorable dans le Val d'Anniviers, puisque sur un point de vue géographique il serait difficile de choisir son emplacement. De plus, il ne faut pas oublier que la jeunesse peut rencontrer quelques problématiques en matière de mobilité et de déplacement. Un centre ou un local de jeunes ne serait donc pas très approprié.

Dans son témoignage, elle met également en avant le fait de faire revivre des infrastructures déjà existantes telles que des salles de gym, des bistros, des places publiques... Cela permettrait de valoriser le patrimoine local et de pouvoir animer ces lieux de vie.

Quant à Monsieur Genoud, conseiller communal, il donne son avis :

« Il y a une question que tu ne m'as pas posée c'est est-ce qu'un poste d'animateur socioculturel pourrait être envisagé en Anniviers ? Alors moi je pense qu'il peut être envisagé, mais il faut savoir que le Val d'Anniviers n'a que 2500 habitants, 1700 votants et plus ou moins 1700 personnes qui payent des impôts et par conséquent le budget est faible. Mais je pense que c'est un poste qui va sûrement se créer, pas dans l'immédiat mais qui pourrait concerner la jeunesse, les personnes âgées, aussi puisqu'on aura un domino qui sera en fonction à partir de février 2013 à Vissoie, ça c'est signé et c'est en ordre. Il y a aussi un home de prévu, mais je ne pense pas avant 8 ou 10 ans, en Anniviers ; donc moi je pense qu'il y aura un poste peut-être pas à 100 % mais quand même un poste qui peut se créer ».
Conseiller communal d'Anniviers

Par son avis, on constate qu'il y a une certaine ouverture de la commune d'Anniviers et qu'elle désire être à l'écoute de ses citoyens. En effet, il ne faut pas oublier que dans une vallée latérale, la situation économique d'une commune n'est pas identique à la plaine et de ce fait, moins de fonds sont à disposition des différents dicastères.

5.2.5 Pour développer de l'animation socioculturelle en zone périphérique...

Pour synthétiser au mieux cette analyse de la deuxième hypothèse, il est très important de relever quelques points essentiels. À travers cette analyse on peut remarquer que l'animation socioculturelle se développe petit à petit en milieux périphériques mais est essentiellement pratiquée dans les zones urbaines. On peut donc s'apercevoir que cette pratique est encore méconnue, et pour pouvoir la faire connaître, il est essentiel de partager les avis et recueillir les témoignages des communes périphériques comme Fully, Crans-Montana et Sembrancher qui ont mis sur pied des infrastructures ayant trait à l'animation socioculturelle.

L'animation socioculturelle dans les vallées latérales permettrait une écoute particulière pour la population et plus particulièrement en faveur de la jeunesse. Cela permettrait d'écouter les avis des jeunes, de les coacher dans la mise en place d'activités et de projets et de les considérer en tant que citoyens actifs dans la commune d'Anniviers. Si ces activités répondent aux besoins des habitants et favorisent la vie sociale de la commune, une diminution des risques de problématiques telles que l'exode rural et l'exclusion seraient observées.

Cependant, pour pouvoir mettre en place une telle pratique, il serait préférable d'engager une personne professionnelle pouvant faire une enquête sur le terrain et repérer les besoins de la population anniviarde. Ainsi cette personne serait un relais entre les habitants et la commune et permettrait de créer un lien social. Elle serait un complément pour la commune et pour les sociétés locales et permettrait une meilleure intégration et implication de la jeunesse au sein de la vie sociale et locale du Val d'Anniviers.

Enfin, l'animation socioculturelle a sa place dans les zones périphériques. Elle ne s'institutionnaliserait pas de la même manière que dans les zones urbaines, mais pourrait prendre des allures mobiles et dynamiques. Cela permettrait d'aller à la rencontre de la population dans leurs villages et ne pas attendre que cette dernière vienne se retrouver dans un endroit précis.

5.3 Hypothèse n°3 : élargir l'accès et l'offre de loisirs

L'hypothèse n°3 est la suivante :

« *La jeunesse anniviarde manque d'activités extrascolaires diversifiées dans la vallée d'Anniviers* »

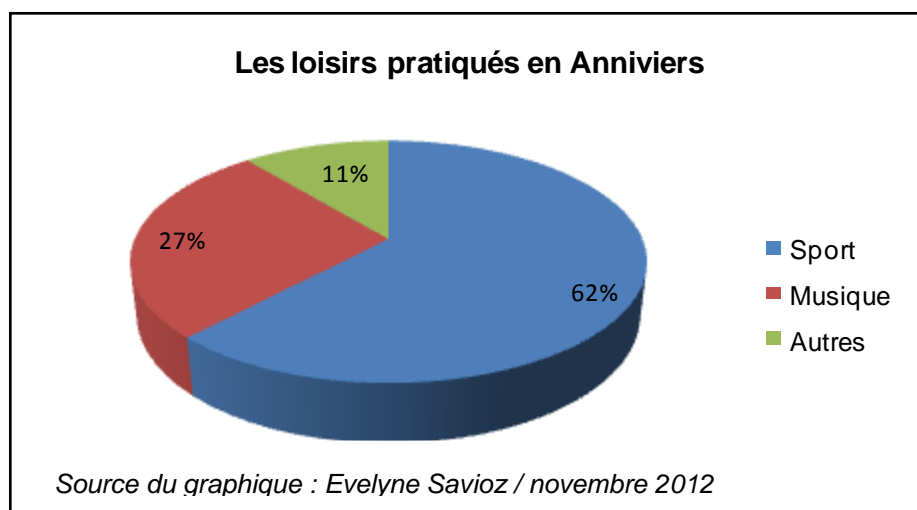
Par cette hypothèse, il est supposé que les jeunes du cycle d'orientation aimeraient une proposition plus large d'activités extrascolaires à mettre en place dans la vallée d'Anniviers.

5.3.1 Les loisirs pratiqués par la jeunesse anniviarde dans la vallée

Afin de définir quels sont les loisirs pratiqués par les 72 jeunes, la question leur a été transmise au travers du questionnaire distribué dans les classes du cycle d'orientation.

Voici le type de loisirs les plus pratiqués par les jeunes en Anniviers :

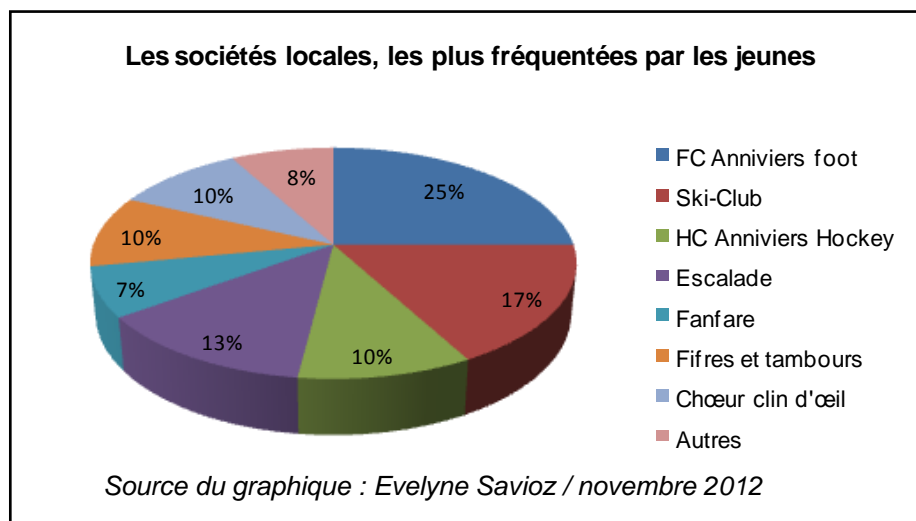
Graphique n°3 : Les loisirs pratiqués en Anniviers



Grâce à ce graphique, on peut constater que le sport est le loisir le plus pratiqué dans la vallée. En effet, vivre dans une vallée latérale permet de s'adonner à de nombreuses activités sportives telles que le ski, l'escalade, le foot, le hockey, etc.

Voici un deuxième graphique présentant les sociétés locales les plus fréquentées par la jeunesse anniviarde :

Graphique n°4 : Les sociétés locales fréquentées par la jeunesse



Le graphique proposé ci-dessus représente une vue d'ensemble en pourcentage des sociétés locales auxquelles la jeunesse du cycle d'orientation d'Anniviers participe. Le constat est le suivant :

- Le foot est le loisir le plus pratiqué en Anniviers, il représente 25 % de participants âgés entre 12 et 15 ans dans la vallée
- Le ski-club est également un sport très pratiqué par la jeunesse anniviarde avec 17 % de participants
- Le club d'escalade de Grimentz comporte également de nombreux jeunes avec 13 % des jeunes âgés entre 12 et 15 ans
- Les loisirs musicaux et le hockey, quant à eux sont à peu près identiques par leurs taux de participation
- Les 8% de loisirs autres comportent le vélo, la danse, le ski-freeride et le tir à l'arc
- La Gugganivband (guggen musique) ne figure pas sur le graphique car les jeunes ont répondu ne pas y participer

Monsieur Genoud, conseiller communal a quant à lui déclaré :

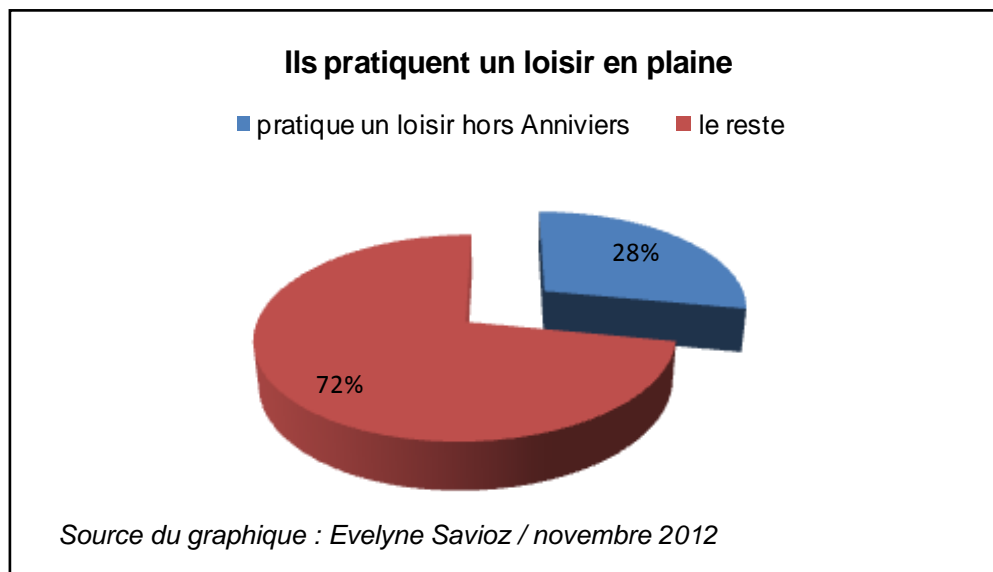
« Je pense qu'on a une belle offre, ce qui me gêne c'est que ce sont toujours des offres proposées en soirée plutôt qu'après l'école. Puisqu'on a l'horaire continu il faudrait pouvoir organiser des animations peut-être à la sortie de l'école déjà ou en tout cas pas toujours en soirée ». Conseiller communal d'Anniviers

À travers notre entretien, il a également relevé les loisirs à faire de manière individuelle ou hors sociétés locales tels que la course à pied, la grimpe, la natation, et les courses en montagne. L'UniPoP d'Anniviers met également des cours à disposition, tels que des cours de tricots, de langues, d'informatique, de cuisine, etc.

5.3.2 Les activités pratiquées en dehors de la vallée

Grâce au focus groupe et aux questionnaires, le nombre de personnes, qui devaient descendre en plaine pour pratiquer un loisir, a pu être sondé.

Graphique n°5 : Les loisirs pratiqués en plaine par les jeunes



Le 28% de jeunes descendent en plaine pour exercer d'autres loisirs, cependant beaucoup d'entre eux ont émis la problématique de la mobilité : ayant des parents qui travaillent et des horaires de bus qui ne correspondent pas forcément aux cours auxquels ils désireraient participer, ces derniers n'ont pas la possibilité d'exercer certains loisirs.

Les loisirs les plus pratiqués par les jeunes anniviards en ville sont les suivant :

- Natation
- Judo
- Équitation
- Cours de musique
- Gymnastique
- Course à pied
- Shopping
- Danse

Ces activités sont pour la plupart non-proposées dans le Val d'Anniviers en tant que clubs ou sociétés locales, mais les jeunes peuvent également les pratiquer de manière individuelle.

5.3.3 Les jeunes proposent...

Le Focus groupe fut un riche moment de partage entre les huit jeunes filles, le délégué cantonal à la jeunesse et moi-même. Durant une heure et demie, les jeunes ont eu l'opportunité d'émettre leurs envies les plus folles en termes d'activités extrascolaires en Anniviers. Pour cela, elles avaient à disposition de nombreux post-its comprenant leurs idées et nous permettant de les classer en différentes catégories.

En voici un bref aperçu :

Tableau n°4 : Les activités choisies par les jeunes anniviardes

Expression créatrice	Expression corporelle	Activités sportives	Activités patrimoine anniviard	Sortie
Cuisine	Danse	Boxe	Balades à thème dans le Val d'Anniviers	Parcours dans les arbres
Couture	Hip-Hop	Self-Défense	Cuisine anniviarde	Via ferrata
Création bijoux	Break	Patinage	Les arts de rue en Anniviers	Luges d'été
Poterie	Théâtre	Tennis	Rendez-vous blabla sur des thèmes d'actualité en Anniviers	
Art floral	Cirque	Basket		
Photographie		Volley		
Dessin		Tournois dans les villages		
Ecriture, chanson, poème		Ping-Pong		
Graphisme				

Source du tableau : Evelyne Savioz / novembre 2012

Le panel est large et les jeunes avaient énormément d'idées en matière de mise en place d'activités extrascolaires. D'autres idées telles que l'organisation de mini-tournois dans les différentes salles de gym de la vallée ont également été discutées. Il y avait également le désir de mettre en place de manière mensuelle, un film réalisé par les jeunes et diffusé dans la vallée.

Ce tableau démontre bien l'imagination et les envies des jeunes âgés entre 12 et 15 et domiciliés dans la vallée latérale d'Anniviers.

On peut constater que le sport n'est pas le seul loisir auquel la jeunesse désire participer en Anniviers et que les activités créatrices, culturelles, les sorties, les activités ayant trait au patrimoine anniviard, sont également un désir de la part de la jeunesse.

À travers les différentes discussions, les jeunes m'ont partagé leurs envies de mettre en place de nouvelles activités extrascolaires de leurs choix.

5.3.4 Les jeunes choisissent...

Voyant l'impulsion et le dynamisme des huit jeunes filles, le délégué cantonal à la jeunesse et moi-même leur avons fait choisir 4 activités « à tester » en Anniviers.

Leur choix a été le suivant :

- Danse Hip-Hop
- Cuisine
- Self-Défense
- Théâtre

Les jeunes ont été questionnés sur la manière dont ils désiraient les mettre en place, les horaires et s'ils étaient prêts à les mettre en place durant les vacances d'octobre 2012.

Cette hypothèse a donc été vérifiée par trois jours d'essai test en collaboration avec les huit jeunes ayant participé au Focus groupe. Dès lors, les jeunes ont été impliqués dès le début du projet.

5.3.5 Trois jours d'atelier d'octobre organisés par les jeunes

Dans le cadre du travail de Bachelor, il n'y avait pas d'obligation de vérifier cette hypothèse par un projet réalisé sur le terrain. Cependant, il semblait essentiel de ne pas casser la dynamique du groupe des huit jeunes. En voyant leur implication, mon choix était d'aller un peu plus loin en réalisant ce projet avec ce groupe.

A) La préparation et l'organisation des ateliers

Une fois les activités choisies, il a fallu définir les dates où se dérouleraient ces jours d'activités. Les jeunes ont émis l'idée de les mettre en place durant les vacances d'octobre.

Le groupe a donc choisi ensemble les dates du 24, 25 et 26 octobre qui correspondaient au début des vacances scolaires. Il était également essentiel de faire correspondre les horaires de bus avec les activités mises en place afin de donner l'accès à tous. Une fois les dates choisies, il a fallu contacter des personnes pouvant donner les cours choisis par le groupe, les rencontrer, leur expliquer la démarche et leur faire signer un petit contrat.

Afin de financer ce projet et de choisir un prix abordable pour les participants, nous avons également réalisé une recherche de fonds auprès de la Commission Jeunesse du Canton du Valais avec laquelle nous avons obtenu un don de 1800.- pour financer les intervenants.

Lorsque nous avons eu toutes les références, nous avons réalisé un programme (annexe⁴) qui a été distribué dans les classes du cycle d'orientation d'Anniviers. Ce dernier servait d'inscriptions aux activités.

Puis, il a fallu dépouiller les inscriptions et réaliser des plannings comprenant les informations et les coordonnées des jeunes, leur confirmer leurs inscriptions.

Les 4 ateliers se sont déroulés durant trois jours et étaient occupés de la manière suivante :

Tableau n°5 : Le nombre de participants aux ateliers d'octobre

Théâtre			Self Défense			Hip-Hop			Cuisine		
filles	garçons	Total	filles	garçons	Total	filles	garçons	Total	filles	garçons	Total
4	0	4	9	8	17	12	5	17	9	1	10

Source du tableau : Evelyne Savioz / novembre 2013

Au total, 48 places ont été occupées dans les différents ateliers soit 34 filles et 14 garçons.

29 jeunes ont participé aux activités dont 19 d'entre eux en ont choisi deux.

B) Le déroulement des ateliers d'octobre

Afin de mieux comprendre le déroulement de l'action, voici le planning journalier du 24, 25 et 26 octobre.

Tableau n°6 : Le programme des ateliers d'octobre

Théâtre	Self-Défense	Pause de midi	Hip-Hop	Cuisine
Lieu : Petit Théâtre de la Tour d'Anniviers Horaire : De 10h30 à 13h00	Lieu : Salle de gym de Vissoie Horaire : De 10h30 à 13h00	Lieu : Place des fêtes de Vissoie Horaire : De 13h00 à 13h45	Lieu : Salle de gym de Vissoie Horaire : De 13h45 à 16h00	Lieu : Cuisine de l'école de Vissoie Horaire : De 13h45 à 16h00

Source du tableau : Evelyne Savioz / novembre 2013

Les jeunes avaient donc la possibilité de participer à deux activités durant trois jours et de partager la pause de midi tous ensemble autour d'un pique-nique.

Le coût des activités était de 15 frs pour un atelier qui durait durant trois jours. Ce prix a été estimé abordable par les jeunes.

Ces trois jours d'ateliers étaient ponctués par un goûter spectacle le vendredi 26 octobre à 17h00 à la salle de gym de Vissoie. L'idée est venue de la part des jeunes qui désiraient montrer à leurs amis et à leurs familles ce qu'ils avaient appris.

Mon rôle en tant qu'animatrice socioculturelle était de coordonner les activités et de m'assurer que tout cela se passe pour le mieux et que les jeunes soient satisfaits du projet mis en place.

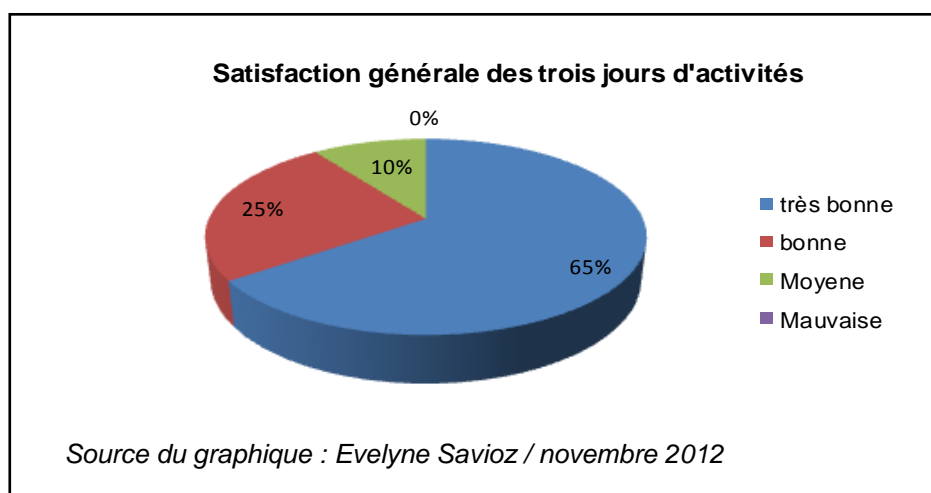
5.3.6 L'évaluation des ateliers par les jeunes

Durant les trois jours d'ateliers, une feuille de sondage (annexe⁵) a été transmise à tous les participants afin d'avoir leurs avis sur le projet mis en place. Voici ce qui en ressort :

- Les activités proposées sont adéquates à leurs attentes.
- Le coût des activités est abordable.
- La pause de midi permet aux jeunes de discuter et de passer un bon moment ensemble.

Le graphique présenté ci-dessous démontre la satisfaction générale des jeunes de ces trois jours d'ateliers d'octobre.

Graphique n°6 : l'évaluation des activités par les jeunes



À la question : aimeriez-vous à nouveau participer à de nouvelles activités extrascolaires en Anniviers, la totalité des jeunes a répondu : **Oui**.

Cette information montre la motivation de la jeunesse à mettre en place de nouvelles activités dans la vallée.

Certains d'entre eux proposent même de nouvelles activités pour les prochaines vacances :

- L'athlétisme
- L'équitation
- Hip-Hop
- Breakdanse
- Cuisine
- Uni-hockey

Enfin, les jeunes ont pris énormément de plaisir à participer à ces différents ateliers et plus particulièrement au cours de Hip-Hop. Ils souhaitent mettre en place ce cours de manière hebdomadaire afin d'ajouter une activité extrascolaire.

5.3.7 Trois jours d'activités à évaluer...

Ces trois jours ont été autant pour les jeunes, que pour les intervenants et moi-même des moments riches de partage, de lien social et de bonne humeur.

J'ai été impressionnée du nombre de jeunes inscrits à ces trois jours d'activités et de leur enthousiasme à y participer. Le goûter spectacle a permis aux jeunes, de les valoriser au travers d'activités répondant à leurs envies et à leurs besoins, ce qui est, je le rappelle, très important à cet âge-là.

Pour moi, il était très important d'impliquer la jeunesse dans le processus de l'élaboration du projet afin de leur permettre de se responsabiliser et de leur montrer qu'il est possible d'agir sur leur environnement et de les encourager à transmettre leurs idées, leurs envies et leurs projets.

Enfin ces trois jours d'activités ont demandé de nombreuses heures de travail, que ce soit dans la préparation comme dans l'action ce qui me fait affirmer que ces activités ne pourraient pas être mises en place par un bénévole. Cela prendrait trop de temps et d'énergie et finirait par essouffler la personne qui donne de son temps.

5.3.8 Une jeunesse motivée à s'engager...

Selon les différents témoignages des jeunes, il est ressorti que ces derniers ont le désir de mettre en place de nouvelles activités extrascolaires plus diversifiées dans la vallée d'Anniviers.

Beaucoup d'entre eux participent à des loisirs dans la vallée, mais ces derniers restent essentiellement d'ordre sportif tel que le foot, le ski et l'escalade. On peut donc constater que le sport joue un rôle primordial au sein de cette commune, ce qui est déjà très positif pour le bien-être moral et physique des jeunes âgés entre 12 et 15 ans.

Quelques jeunes pratiquent des loisirs en plaine tels que de la musique, de la gym, de la danse de l'athlétisme etc. Beaucoup d'entre eux soulignent la problématique de la mobilité et des difficultés à se rendre en plaine pour pratiquer un loisir désiré.

Afin de dynamiser l'offre des activités extrascolaires de la commune, les jeunes proposent de mettre en place de nombreuses activités dont les thèmes abordés sont : l'expression créatrice, l'expression corporelle, les activités sportives, les activités du patrimoine anniviarde et quelques sorties.

Pour vérifier la participation de la jeunesse et l'envie des jeunes à mettre sur pied de nouvelles activités, trois jours d'ateliers ont été mis en place durant les vacances d'octobre. Les jeunes ont eu la possibilité de s'adonner aux joies du self-défense, du théâtre, de la cuisine et du Hip-Hop.

Ces trois jours ont été un succès puisque 48 places sur 50 ont été occupées. À la suite d'un sondage auprès des enfants et discussions avec les parents durant le goûter, je peux constater que chacun d'entre eux a apprécié participer au projet et désire même mettre en place de façon hebdomadaire le cours de Hip-Hop. On peut donc constater que le dynamisme et la motivation des jeunes permettront certainement de pérenniser ce projet, afin de développer des activités locales et durables.

Enfin, de nombreuses idées m'ont également été transmises par les jeunes afin de réitérer le projet pour de prochaines vacances.

6. Des pistes d'action pour Anniviers

Ce travail de recherche a permis d'élaborer des pistes d'actions professionnelles pour permettre à l'animation socioculturelle de se développer dans les vallées latérales et ainsi favoriser l'intégration et la participation de ses habitants. Voici quelques pistes d'actions possibles, relevées lors des différents entretiens.

6.1 Promouvoir l'animation socioculturelle

Parce que cette pratique est encore méconnue dans certaines régions valaisannes, il est important de mettre en valeur la plus-value sociale de l'animation socioculturelle et de démontrer son importance. Il en va de la responsabilité des structures sociales existantes, de la Hes-So, des étudiants et des animateurs socioculturels. Invitons les politiques et les communes avoisinantes à découvrir la pratique d'animation socioculturelle dans les différents champs d'intervention propre à l'animation. Continuons à collaborer entre professionnels et échangeons nos idées et nos expériences, cela enrichira encore plus, ce métier et cette pratique.

6.2 Mettre en place un programme d'activités extrascolaires

Les cultures parascolaires sont bien connues dans les villes. En effet, les jeunes reçoivent en début de chaque année scolaire un prospectus dans lequel se trouve un large panel d'activités extrascolaires. Le jeune a ainsi le choix d'élargir ses activités et de s'adonner à de nouvelles disciplines.

Lors de l'analyse, j'ai pu remarquer que les jeunes d'Anniviers pratiquent quelques loisirs sportifs mais que certains doivent descendre jusqu'en plaine pour satisfaire leurs envies. De plus, cela limite l'accès aux loisirs car les jeunes n'ont pas tous des parents qui peuvent les amener en ville et les transports publics ne correspondent pas toujours aux horaires des cours. C'est pourquoi je proposerai de mettre sur pied des activités extrascolaires chaque trimestre, avec des ateliers choisis par la jeunesse.

Les jeunes seraient impliqués dans la démarche de la recherche des cours, des intervenants et du budget, cela leur apprendrait à se responsabiliser et à gérer un petit projet.

6.3 Mettre en place un passeport vacances

Lors de la rencontre avec les différents jeunes, il est ressorti à plusieurs reprises que la jeunesse a envie de pratiquer des activités ludiques, sportives, créatrices et culturelles durant leurs vacances. L'idée serait de mettre en place un « passeport vacances » destiné aux jeunes du cycle d'orientation en proposant de nombreuses activités à découvrir dans des domaines très variés.

Les intervenants seraient en majeure partie des personnes de la commune qui pourraient par exemple leur faire découvrir la fabrication du pain de seigle, la découverte du métier de guide de montagne, la photographie des paysages anniviards. Ces activités auraient également pour but de sensibiliser la jeunesse au patrimoine de la vallée et de valoriser également les habitants locaux.

Le but de ce passeport serait de découvrir des activités dynamiques et inconnues et de tisser des liens sociaux intergénérationnels entre les habitants de la commune, d'apprendre aux jeunes à connaître leur vallée et à se responsabiliser, de s'intégrer au sein de la société et développer leurs compétences.

6.4 Créer un outil mobile d'animation

Une piste d'action que je désire proposer et la mise en place d'un outil d'animation socioculturelle et de prévention. L'idée est de proposer à la commune de créer un petit bus qui aurait pour but d'aller à la rencontre de la population. Grâce à ce véhicule, on pourrait se rendre dans les différents villages de la commune pour mettre en place une écoute active des besoins de la population, des animations socioculturelles, et des informations sur la prévention et la promotion de la santé. De plus, des lieux tels que les salles de gym, les bistros, les places publiques seraient revalorisées dans la vallée.

En effet, il me semble important avec les perspectives communales et la création d'une maison « Domino » pour les personnes âgées de mettre une personne professionnelle à l'écoute de la population, autant pour les enfants, que la jeunesse, les adultes ou les aînés.

À travers l'analyse, j'ai pu remarquer qu'il était très important de répondre aux besoins de la population si l'on veut éviter les problématiques telles que l'exode rural, l'exclusion, etc. De plus, l'écoute des besoins de la population ainsi que la participation de cette dernière sont les bases même de l'animation socioculturelle favorisant l'intégration.

Ce véhicule aurait différents objectifs axés sur l'amélioration du lien social, la citoyenneté, le développement et l'épanouissement personnel de la population anniviarde.

Cependant, il paraît important que ce véhicule soit utilisé par les différentes sociétés locales et par un travailleur social engagé de manière professionnelle par la commune d'Anniviers. Cela permettrait d'avoir un suivi pendant quelques années et de pouvoir démontrer la plus-value en matière d'intégration, de promotion de la santé et d'épanouissement personnel de la population. De plus, si l'on comptait essentiellement sur du bénévolat, celui-ci finirait par s'essouffler et le projet prendrait fin.

6.5 Travaillons en réseau...

Afin de dynamiser, intégrer et responsabiliser la jeunesse anniviarde, plusieurs pistes intéressantes peuvent encore être développées. Pour valoriser les différentes interventions, il s'agirait tout d'abord de promouvoir l'animation socioculturelle dans les vallées latérales puis conscientiser la population à l'importance de la mise en place d'une écoute particulière en faveur de la jeunesse.

Mis à part la commune, n'oublions pas que de nombreux organismes sont présents en Valais afin de soutenir la jeunesse dans des projets particuliers. J'entends par là, le délégué cantonal à la jeunesse ainsi que la commission jeunesse du Canton du Valais, Promotion Santé Valais, etc.

Ces différentes pistes d'action ne peuvent pas forcément être mises en place dans l'immédiat, mais elles restent toutefois des propositions exploitables dans un proche avenir, visant à améliorer l'intégration de la jeunesse au sein de la commune d'Anniviers.

7. Se positionner professionnellement

7.1 Le positionnement professionnel concernant la démarche

7.1.1 Le positionnement face à la démarche et au travail réalisé

L'objectif principal de cette recherche était dans un premier temps, de définir l'intérêt de la commune d'Anniviers à faire appel à un animateur socioculturel pour inciter et encourager la jeunesse à devenir des acteurs sociaux responsables de leurs envies et leurs choix. Le second était de voir dans quelle mesure l'animation socioculturelle en milieu périphérique pourrait répondre aux besoins de la jeunesse locale en termes de loisirs et cultures. Je pense avoir répondu à ces deux objectifs tout au long de cette analyse en allant jusqu'à proposer des pistes éventuelles pour la commune d'Anniviers.

Lorsque je prends du recul sur le travail effectué jusqu'à ce jour, je suis globalement satisfaite malgré les nombreux changements ou améliorations que j'aurais pu apporter. En effet, étant très impliquée et passionnée par ce sujet, j'ai eu beaucoup de peine à m'arrêter et j'avais sans cesse l'envie d'aller plus loin dans ma recherche. Cependant, j'ai dû faire preuve de professionnalisme et savoir me concentrer sur les informations essentielles à ma recherche.

Cet écrit, était mon premier travail de recherche et m'a permis de me plonger dans un thème passionnant tout en faisant un choix sur un certain nombre d'informations pour en retenir les concepts utiles et intéressants.

Quant aux méthodes à utiliser, il m'a fallu apprendre à mener des entretiens, un Focus groupe et savoir recueillir les données des questionnaires. Cela fut un travail conséquent mais riche en recueil de données, d'informations et de témoignages.

Enfin réaliser un travail de Bachelor m'a permis de mettre en pratique de nombreuses compétences du « Référentiel de compétences »⁵⁴ du travail social utilisé par la Hes-So Valais à savoir :

- « 1.3 : *S'organiser, planifier, déterminer ses priorités* »
- « 2.1 : *Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...)* »
- « 3.4 : *S'organiser, anticiper, mener de front plusieurs activités.* »
- « 3.5 : *Gérer son temps de manière responsable* »
- « 4.1 : *Entrer en relation avec les personnes dans une attitude appropriée, permettant le respect et la confiance.* »
- « 8.1 : *Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs.* »
- « 11 : *Participer à une démarche de recherche* »

⁵⁴ HES-SO//VALAIS, « Guide de référentiel des compétences »

Je peux donc affirmer avoir acquis de nouvelles compétences en matière d'outils de recueils des données, de nouveaux concepts et enrichi mes connaissances sur le sujet de l'animation socioculturelle comme facteur d'intégration à la jeunesse au sein d'une vallée latérale.

7.1.2 La réflexion sur la posture professionnelle

Ce travail de recherche a comporté une part d'aventure qui m'a permis de mieux construire mon identité professionnelle et d'expérimenter de nouveaux savoirs et surtout d'adopter une posture de recherche.

Ces quelques mois passés à rédiger ce travail, m'ont permis d'être en lien avec plusieurs populations bien différentes telles que les jeunes du cycle d'orientation d'Anniviers, des parents, mais aussi des professionnels du terrain, des politiciens et bien plus encore.

Durant les différentes phases de ma recherche, plusieurs postures ont été adoptées. Dans un premier temps, j'étais dans une posture de recherche, afin de récolter des informations et des données scientifiques sur ma thématique. Puis il m'a fallu construire des outils de recueil de données afin d'analyser et d'affirmer mes différentes hypothèses posées au début de ce travail.

Ensuite, j'ai pu adopter une posture réflexive, elle m'a permis d'identifier et d'analyser les rapports entre les concepts et les données recueillies, c'est-à-dire la réalité du terrain. Pour cela, j'ai dû faire preuve de prise d'initiatives et de responsabilités, d'une écoute particulière, de persévérance, de polyvalence, de prise de recul, de créativité, de patience et de non-jugements, etc.

7.1.3 L'évolution du regard sur cette thématique

Tout au long de ce travail, mon regard sur la thématique s'est modifié en fonctions des différentes données recueillies. Au départ de ce travail, je n'étais pas certaine des hypothèses avancées et je pensais que les communes des vallées latérales seraient plutôt fermées à des interventions socioculturelles. Au fur et à mesure des différentes rencontres sur le terrain, je me suis rendue compte que cette thématique est d'actualité et qu'il est fort possible que dans un proche avenir, on trouvera des dynamismes d'animations socioculturelles dans de nombreuses vallées latérales en Valais et pourquoi pas, des postes occupés par des animateurs socioculturels.

7.2 L'auto-évaluation

7.2.1 Le bilan Personnel

Je suis contente de terminer ma recherche car elle m'a demandé de nombreuses heures de travail et d'investissement personnel tout en devant jongler avec les différents mandats reçus à la fin de ma formation Hes-So. Il y a eu parfois des moments plus difficiles où je me suis sentie découragée par l'ampleur du travail à réaliser mais ma motivation pour le sujet a su dépasser ces instants pour me donner la force d'aller toujours plus loin dans cette recherche.

Puis une fois la partie théorique terminée, j'ai eu l'impression que tout devenait beaucoup plus simple et encore plus passionnant, j'ai donc pu avancer plus rapidement et j'ai eu énormément de peine à savoir m'arrêter.

Au début de ce travail, ma motivation était de comprendre si l'animation socioculturelle en faveur de la jeunesse locale avait sa place dans les vallées latérales. Je pense aujourd'hui avoir pu faire une belle photographie des besoins de la jeunesse locale d'Anniviers et d'être capable d'argumenter l'importance de l'animation socioculturelle dans les zones périphériques. Grâce aux ateliers développés durant la semaine d'octobre, j'ai pu mettre en lien mon travail de Bachelor avec la réalité du terrain et les concepts théoriques abordés lors de ce travail de recherches. Je pense qu'à travers cette recherche, de belles opportunités et perspectives d'avenir peuvent désormais s'ouvrir et se développer.

7.2.2 Les apprentissages réalisés

Grâce à cette recherche, je pense avoir pu développer de nombreuses compétences techniques et méthodologiques. Elles seront utiles à mon futur professionnel comme par exemple, la rédaction, l'expression écrite, etc. Les concepts théoriques m'apporteront de nombreuses connaissances comme je désire travailler auprès de la jeunesse et plus particulièrement dans des zones périphériques.

D'autres compétences humaines ont également été développées, comme le rapport entre politique et animateurs socioculturels, entre la jeunesse et les animateurs socioculturels, tous ces liens ont pu être approfondis. Je pense avoir su adopter une attitude appropriée envers les bénéficiaires, les politiciens et autres professionnels de la jeunesse.

Durant ces mois de travail et de recherche, j'ai appris que les mots clés du travailleur social sont l'investissement, la disponibilité, la tolérance, la patience et le respect d'autrui.

Lors de la réalisation de ce travail, je me suis aperçue que tout ne s'est pas déroulé comme je le désirais, et que parfois il y a eu des imprévus et des obstacles qui m'ont empêché d'avancer comme je l'aurai voulu. C'est pourquoi je pense qu'il est important de s'adapter et de se réajuster à toutes situations. Pour moi, les compétences développées durant cette recherche ne sont pas acquises pour la vie. En effet, je pense qu'il est important, dans les métiers de l'humain, de se remettre perpétuellement en question et de ne pas se reposer sur ses acquis. Dès lors, cela me permettra de me fixer à tous moments des objectifs professionnels afin d'avancer dans ma profession

7.2.3 Le bilan de la formation

Si ce n'est pas ici l'endroit pour faire le point sur ma formation, je désire quand même démontrer que ce travail conclue bien trois ans d'études, de découvertes et de grande richesse.

Ma formation à la Hes-So, s'est articulée comme un voyage autour du monde. En effet, arrivant dans ce pays où beaucoup de choses m'étaient encore inconnues, c'était un peu l'aventure, ne sachant pas toujours où aller et par où commencer.

Puis, petit à petit, j'ai rencontré différentes personnes sur ma route, j'ai découvert différentes pratiques sans oublier d'ouvrir ma valise à chaque fois que les habitants me donnaient de leur temps, me communiquaient leurs savoirs, et me partageaient leurs témoignages.

Au bout de trois ans de voyages Hes, mon ouverture sur le monde s'est agrandie, laissant place à de nombreux souvenirs. Des rires d'enfants rencontrés résonnent encore dans mes oreilles, ainsi que les conseils donnés par mes professeurs. Toutes

ces choses merveilleuses sont entrées dans ma valise et m'accompagneront tout au long de ma vie et dans mes différents voyages.

Aujourd'hui, je regarde ces photos de ce si beau voyage qui me donne envie de repartir sur une autre route celle de la voie professionnelle et de pouvoir ainsi exercer mon métier, celui d'animatrice socioculturelle.

8. Conclusion

L'animation socioculturelle en faveur de la jeunesse dans les vallées latérales est un sujet complexe auquel on pourrait encore y développer de nombreux axes. À travers cette recherche, j'ai tenté de démontrer l'importance de cette pratique en faveur de la jeunesse dans les zones périphériques et plus particulièrement dans le Val d'Anniviers. Tout au long de ce travail et des différentes personnes rencontrées, beaucoup d'entre elles ont souligné l'importance de développer des activités socioculturelles afin de dynamiser la vie sociale des communes périphériques. Plusieurs personnes m'ont avouée avoir déjà réfléchi au sujet, cette problématique étant d'actualité puisque de nombreuses personnes descendent en ville pour être plus près des transports publics, des commerces, pour pratiquer des activités....

À travers ce travail, je pense avoir répondu à de nombreuses questions qui me trottaient dans la tête comme par exemple, pourquoi on ne retrouvait pas beaucoup d'animation socioculturelle dans les vallées latérales comme celle d'Anniviers. Je pense que jusqu'il y a quelques années, les gens habitant en périphérie de la ville étaient un peu privilégiés en terme de lien social. En effet, habiter dans un petit village, où tout le monde se connaît, implique une certaine solidarité et entraide entre les habitants. Ce n'est pas pour rien que lorsque j'étais petite, je prenais des cours de rythmique, de poterie, de bricolages avec les mamans du quartier. À cette époque, le bénévolat était très actif, on retrouve même des archives, concernant une garderie tenue par des mamans bénévoles à Vissoie. À l'époque, il était impensable pour la commune de financer des personnes pour s'occuper des enfants des habitants de la commune. Aujourd'hui la crèche s'est institutionnalisée, laissant place à de nombreux professionnels d'exercer leur métier d'éducateur de la petite enfance. De plus, personne en Anniviers s'imaginait ne pas avoir de structures pour la petite enfance. Ce que je cherche à expliquer par cet exemple, c'est que le bénévolat finit par s'essouffler tout comme certaines sociétés locales qui proposaient de nombreuses offres en matière d'activités culturelles et de loisirs pour la jeunesse.

L'animation socioculturelle n'est pas un remède miracle permettant de pallier tous les problèmes rencontrés par les jeunes en Anniviers. Cependant, elle pourrait être un complément à la commune et aux différentes sociétés locales. Elle agirait sur plusieurs axes, notamment sur la citoyenneté et la responsabilisation des jeunes, sur leur intégration et leur santé et enfin sur leur épanouissement personnel. Ma question de recherche était : « *L'animation socioculturelle pourrait-elle être une réponse à l'intégration de la jeunesse locale dans la vallée d'Anniviers ?* »

Les entretiens que j'ai effectués ont démontré l'importance de l'animation socioculturelle en termes d'intégration de la jeunesse dans la vallée latérale d'Anniviers. En effet, plusieurs d'entre eux ont soulevé l'importance de développer des projets socioculturels avec la jeunesse afin de leur permettre d'être entendus, soutenus et de pouvoir s'investir dans la vie sociale de leur commune. De plus cela éviterait bien des problématiques telles que l'exclusion, le repli sur soi, l'exode rural etc. Quant aux jeunes, les trois jours d'ateliers d'octobre ont prouvé leur volonté de mettre en place de nouvelles activités extrascolaires et de s'impliquer dans la vie sociale de la commune d'Anniviers.

J'aimerais conclure ce travail par la phrase suivante : Bien que l'animation socioculturelle soit très peu développée dans les zones périphériques, cette pratique reste une piste exploitable pour l'avenir des vallées latérales.

9. Bibliographie par ordre alphabétique

- ASSOCIATION VALAISANNE DES ANIMATRICES ET ANIMATEURS SOCIOCULTURELS. *Charte de l'AVANIMS*. Sion : 18 janvier 2001
- BENDER Gabriel. *Temps libre, loisirs et vacances : Enjeux sociaux et historique*. Document distribué dans le cadre du module E6, Professionnalité, sens et fonction. Sierre : Hes-So, 2011.
- BENDER Gabriel. *La culture et le social : deux ou trois choses à savoir si on se veut socioculturel*. Février 2009. Document distribué dans le cadre du module E6, Professionnalité, sens et fonction. Sierre : Hes-So, 2011.
- BENDER Gabriel et PICHLER Markus. *Politique de la jeunesse à Fully*. Cépol, conseil et études en politique locale, juillet 2003.
- BONNEAU Michel. *Les loisirs : du temps dégagé au temps géré*. Edition Ellipses Marketing S.A. : Paris, 2009. 187 pages
- C.E.S.A.S.C. *Animation socioculturelle, quelles formations pour quelles pratiques ?* Coordination des Écoles Suisse d'Animation Socio-Culturelle, 1990. Document distribué dans le cadre du module E6, Professionnalité, sens et fonction. Sierre : Hes-So, 2011.
- CHOQUET Marie... [et al.]. *Adolescence : physiologie, épidémiologie, sociologie*. Paris : INSERM: Nathan, 1993. 63 pages.
- COMMUNE D'ANNIVIERS. *Contrôle des habitants*. St-Luc
- CONCEPT CANTONAL D'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS. [En ligne] Disponible sur <https://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=25620&Language=fr> (Page consultée le 29 août 2012).
- CONFÉDÉRATION SUISSE. *Feuille d'information : Politique de l'enfance et de la jeunesse en Suisse*. [En ligne]. Disponible sur http://www.ekkj.admin.ch/content.php?ekkj-2-2-tbl_2_27. (Page consultée le 12 février 2012).
- CONFÉDÉRATION SUISSE. *Stratégie pour le développement durable : lignes directrices et plan d'action 2008-2011*. Berne : Conseil fédéral Suisse, 2008. 56 pages.
- ERIK H. Erikson. *Adolescence et crise : la quête de l'identité*. Paris: Nouvelle bibliothèque scientifique, 1972. 328 pages.
- DUMAZEDIER Joffre. *Vers une civilisation du loisir ?* Editions du Seuil : Paris, 1962. 309 pages.
- DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT. *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement principe de gestion des forêts*. Brésil : Rio de Janeiro, juin 1992. [En ligne]. Disponible sur <http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>. (Page consultée le 8 septembre 2011).
- ETAT DU VALAIS. *Rapport du Conseil d'Etat sur l'Agenda 21 cantonal*. Canton du Valais, mai 2011. 87 pages.
- G. COSLIN Pierre. *La socialisation de l'adolescent*. Paris, édition Armand Colin, 2007. 212
- GILLET Jean-Claude. *Animation et animateurs : le sens de l'action*. Paris : l'Harmattan, 1995. 326 pages.

- JUILLARD Etienne. *Annale. Val d'Anniviers* 49. Année 1950, volume 5, numéro 1. P.81 à 86.
- LACHANCE Gabrielle & co. *La culture : une industrie ?* Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1984. 214 pages.
- LA PLATEFORME. *Revue des animateurs socioculturels genevois*. Genève : mars 92, Numéro 2.
- LE BRETON David. *Cultures adolescentes : entre turbulence et construction de soi*. Paris : éditions Autrement, 2008. 178 pages.
- LIBOIS J., WARINSKI D., ARMBRUSTER U., ROUGET E. , JUNOD R. *Déclaration pour l'animation socioculturelle : Affirmer une continuité historique et affronter les défis actuels*. Octobre 2010.
- LYON ANNE-CATHERINE. TÉMOIGNAGE. 2009. [EN LIGNE] DISPONIBLE SUR [HTTP://URBANITES.RTS.CH/INVITES/LA-PARTICIPATION-CLE-DU-SUCCES-POUR-L%E2%80%99INTEGRATION-DES-JEUNES-PAR-ANNE-CATHERINE-LYON/](http://urbanites.rts.ch/invites/la-participation-cle-du-succes-pour-l%E2%80%99integration-des-jeunes-par-anne-catherine-lyon/). (PAGE CONSULTÉE LE 12 JANVIER 2012).
- MOHAND Khellil. *Sociologie de l'intégration*. France : collection que sais-je ?, 2005. 125 pages.
- OCCE (OFFICE DE LA COORDINATION ENVIRONNEMENTALE ET DE L'ÉNERGIE DU CANTON DE BERNE). *Guide de la boussole Bernoise du développement durable*. Berne : version 2008. 20 pages.
- OFFICE FÉDÉRAL DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ARE. *La Suisse sur la voie du développement durable : Points de repères*. Berne : mai 2007. 76 pages.
- ROCHER Guy. *Introduction à la sociologie. Tome 1, l'action sociale. Edition Seuil, 1970. 189 Pages*.
- SITE DE LA CONFÉDÉRATION. À propos de l'intégration. [En ligne] Disponible sur <http://www.ekm.admin.ch/fr/themes/integration.php>. (Page consultée le 22 août 2012).
- SITE DU PORTAIL SUISSE. À propos de l'intégration. [En ligne] Disponible sur <http://www.ch.ch/schweiz/00157/00177/index.html?lang=fr>. (Page consultée le 22 août 2012).
- SITE DE LA FONDATION CH POUR LA COLLABORATION CONFÉDÉRALE. [En ligne] Disponible sur <http://www.ch-go.ch> . (Page consulté le 20 novembre 2011.)
- SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION FAITIÈRE SUISSE POUR L'ANIMATION JEUNESSE EN MILIEU OUVERT. [En ligne]. Disponible sur <http://www.doj.ch/43.0.html?&L=1>. (Page consultée le 20 novembre 2011).
- SITE DE LA FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE. *Charte Lausannoise*. [En ligne]. Disponible sur <http://www.fasl.ch/presentation/charteLausannoise.php> . (Page consultée le 22 juin 2011).
- SITE DE LA PLATEFORME ROMANDE DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE. [En ligne]. Disponible sur <http://www.anim.ch>. (Page consultée le 14 juin 2011).
- SITE DE L'ACTION SOCIOCULTURELLE DE FULLY [en ligne]. Disponible sur <http://www.asofy.ch/cms/>. (Page consultée le 4 octobre 2011).
- Site du Centre Régional Etude des Populations Alpines. [En ligne]. Disponible sur <http://www.crepa.ch/>. (Page consultée le 4 octobre 2011).
- SITE INTERNET DE LA COMMUNE D'ANNIVIERS. [EN LIGNE]. Disponible sur http://www.anniviers.org/net/Net_anniviers.asp?NoOFS=6252&Sty=&NumStr=04. (Page consultée le 20 novembre 2011)

- SITE INTERNET DE SIERRE / ANNIVIERS. [En ligne]. Disponible sur <http://www.sierre-anniviers.ch/>. (Page consultée le 20 novembre 2011).
- SITE INTERNET DE MOVINGALPS ANNIVIERS. [en ligne]. Disponible sur <http://www.anniviers.movingalps.ch/>. (Page consultée le 20 novembre 2011).
- SITE INTERNET DE MARC REGOLATTI. [En ligne]. Disponible sur <http://www.anniviers.net/>. (Page consultée le 20 novembre 2011).
- SITE INTERNET DU VALAIS TOURISME. [En ligne]. Disponible sur <http://www.valais.ch/fr/>. (Page consultée le 24 novembre 2011).
- SITE DE LA FONDATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES RÉGIONS DE MONTAGNE. [En ligne]. Disponible sur <http://www.fddm.ch>. (Page consultée le 14 juin 2011).
- SITE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE. [En ligne]. Disponible sur <http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/index.html?lang=fr>. (Page consultée le 8 septembre 2011).
- TREMBLAY Marielle, Susanne et Pierre-André. *Développement local, économie sociale et démocratie*. Presse de l'Université du Québec, Canada 2002. 325 pages.
- VLÈS Vincent. *Service public touristique local et aménagement du territoire*. Paris : L'Harmattan, 2001. 219 pages.

10. Bibliographie parThème

10.1.1 En lien avec l'intégration

LYON ANNE-CATHERINE. TÉMOIGNAGE. 2009. [EN LIGNE] DISPONIBLE SUR [HTTP://URBANITES.RTS.CH/INVITES/LA-PARTICIPATION-CLE-DU-SUCCES-POUR-L%E2%80%99INTEGRATION-DES-JEUNES-PAR-ANNE-CATHERINE-LYON/](http://urbanites.rts.ch/invites/la-participation-cle-du-succes-pour-le2%80%99integration-des-jeunes-par-anne-catherine-lyon/). (PAGE CONSULTÉE LE 12 JANVIER 2012).

MOHAND Khellil. *Sociologie de l'intégration*. France : collection que sais-je ?, 2005. 125 pages.

PAUGAM Serge. *Le lien social*. France : collection que sais-je ?, 2009. 122 pages.

CONCEPT CANTONAL D'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS. [En ligne] Disponible sur <https://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=25620&Language=fr> (Page consultée le 29 août 2012).

CONFÉDÉRATION SUISSE. *Feuille d'information : Politique de l'enfance et de la jeunesse en Suisse*. [En ligne]. Disponible sur http://www.ekkj.admin.ch/content.php?ekkj-2-2-tbl_2_27. (Page consultée le 12 février 2012).

GRAND CONSEIL DU CANTON DU VALAIS. Loi en faveur de la jeunesse. 11 mai 2000. [En ligne] Disponible sur http://www.vs.ch/public/public_lois/fr/Pdf/850.4.pdf. (Page consultée le 15 février 2012).

PETIT RÉPERTOIRE DE L'ÉTAT DU VALAIS. [En ligne] Disponible sur <http://j4u.ch/guide-jeunes.html>. (Page Consultée le 14 février 2012).

ROCHER Guy. *Introduction à la sociologie. Tome 1, l'action sociale. Edition Seuil, 1970. 189 Pages*.

SITE DE LA CONFÉDÉRATION. À propos de l'intégration. [En ligne] Disponible sur <http://www.ekm.admin.ch/fr/themes/integration.php>. (Page consultée le 22 août 2012).

SITE DU PORTAIL SUISSE. À propos de l'intégration. [En ligne] Disponible sur <http://www.ch.ch/schweiz/00157/00177/index.html?lang=fr>. (Page consultée le 22 août 2012).

10.1.2 En lien avec la jeunesse

BENDER Gabriel et PICHLER Markus. *Politique de la jeunesse à Fully. Cépol, conseil et études en politique locale*, juillet 2003.

CHOQUET Marie... [et al.]. *Adolescence : physiologie, épidémiologie, sociologie*. Paris : INSERM: Nathan, 1993. 63 pages.

G. COSLIN Pierre. *La socialisation de l'adolescent*. Paris, édition Armand Colin, 2007. 212 pages.

ERIK H. Erikson. *Adolescence et crise : la quête de l'identité*. Paris: Nouvelle bibliothèque scientifique, 1972. 328 pages.

LE BRETON David. *Cultures adolescentes : entre turbulence et construction de soi*. Paris : éditions Autrement, 2008. 178 pages.

SITE DE LA FONDATION CH POUR LA COLLABORATION CONFÉDÉRALE. [En ligne] Disponible sur <http://www.ch-go.ch> . (Page consulté le 20 novembre 2011.)

SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION FAITIÈRE SUISSE POUR L'ANIMATION JEUNESSE EN MILIEU OUVERT. [En ligne]. Disponible sur <http://www.doj.ch/43.0.html?&L=1>. (Page consultée le 20 novembre 2011).

10.1.3 En lien avec l'animation socioculturelle

ASSOCIATION VALAISANNE DES ANIMATRICES ET ANIMATEURS SOCIOCULTURELS. *Charte de l'AVANIMS*. Sion : 18 janvier 2001

BENDER Gabriel. *Temps libre, loisirs et vacances : Enjeux sociaux et historique*. Document distribué dans le cadre du module E6, Professionnalité, sens et fonction. Sierre : Hes-So, 2011.

BENDER Gabriel. *La culture et le social : deux ou trois choses à savoir si on se veut socioculturel*. Février 2009. Document distribué dans le cadre du module E6, Professionnalité, sens et fonction. Sierre : Hes-So, 2011.

DUMAZEDIER Joffre. *Vers une civilisation du loisir ?* Editions du Seuil : Paris, 1962. 309 pages.

BONNEAU Michel. *Les loisirs : du temps dégagé au temps géré*. Edition Ellipses Marketing S.A. : Paris, 2009. 187 pages.

LACHANCE Gabrielle & co. *La culture : une industrie ?* Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1984. 214 pages.

C.E.S.A.S.C. *Animation socioculturelle, quelles formations pour quelles pratiques ?* Coordination des Écoles Suisse d'Animation Socio-Culturelle, 1990. Document distribué dans le cadre du module E6, Professionnalité, sens et fonction. Sierre : Hes-So, 2011.

GILLET Jean-Claude. *Animation et animateurs : le sens de l'action*. Paris : l'Harmattan, 1995. 326 pages.

LA PLATEFORME. *Revue des animateurs socioculturels genevois*. Genève : mars 92, Numéro 2.

LIBOIS J., WARINSKI D., ARMBRUSTER U., ROUGET E. , JUNOD R. *Déclaration pour l'animation socioculturelle : Affirmer une continuité historique et affronter les défis actuels*. Octobre 2010.

2^{ÈME} SYMPOSIUM NATIONAL DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE. « *Territoire, identité, frontières et passages* ». Au « Cerm » de Martigny, Mai 1995

SITE DE LA FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE. *Charte Lausannoise*. [En ligne]. Disponible sur <http://www.fasl.ch/presentation/charteLausannoise.php> . (Page consultée le 22 juin 2011).

SITE DE LA PLATEFORME ROMANDE DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE. [En ligne]. Disponible sur <http://www.anim.ch>. (Page consultée le 14 juin 2011).

SITE DE L'ACTION SOCIOCULTURELLE DE FULLY [en ligne]. Disponible sur <http://www.asofy.ch/cms/>. (Page consultée le 4 octobre 2011).

Site du Centre Régional Etude des Populations Alpines. [En ligne]. Disponible sur <http://www.crepa.ch/>. (Page consultée le 4 octobre 2011).

10.1.4 En lien avec la commune périphérique d'Anniviers

COMMUNE D'ANNIVIERS. Contrôle des habitants. St-Luc

JUILLARD Etienne. *Annale. Val d'Anniviers* 49. Année 1950, volume 5, numéro 1. P.81 à 86.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE D'ANNIVIERS. [EN LIGNE]. Disponible sur http://www.anniviers.org/net/Net_anniviers.asp?NoOFS=6252&Sty=&NumStr=04. (Page consultée le 20 novembre 2011)

SITE INTERNET DE SIERRE / ANNIVIERS. [En ligne]. Disponible sur <http://www.sierre-anniviers.ch/>. (Page consultée le 20 novembre 2011).

SITE INTERNET DE MOVINGALPS ANNIVIERS. [en ligne]. Disponible sur <http://www.anniviers.movingalps.ch/>. (Page consultée le 20 novembre 2011).

SITE INTERNET DE MARC REGOLATTI. [En ligne]. Disponible sur <http://www.anniviers.net/>. (Page consultée le 20 novembre 2011).

SITE INTERNET DU VALAIS TOURISME. [En ligne]. Disponible sur <http://www.valais.ch/fr/>. (Page consultée le 24 novembre 2011).

10.1.5 En lien avec le développement durable

OCCE (OFFICE DE LA COORDINATION ENVIRONNEMENTALE ET DE L'ÉNERGIE DU CANTON DE BERNE). *Guide de la boussole Bernoise du développement durable*. Berne : version 2008. 20 pages.

OFFICE FÉDÉRAL DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ARE. *La Suisse sur la voie du développement durable : Points de repères*. Berne : mai 2007. 76 pages.

CONFÉDÉRATION SUISSE. *Stratégie pour le développement durable : lignes directrices et plan d'action 2008-2011*. Berne : Conseil fédéral Suisse, 2008. 56 pages.

TREMBLAY Marielle, Susanne et Pierre-André. *Développement local, économie sociale et démocratie*. Presse de l'Université du Québec, Canada 2002. 325 pages.

ETAT DU VALAIS. *Rapport du Conseil d'Etat sur l'Agenda 21 cantonal*. Canton du Valais, mai 2011. 87 pages.

VLÈS Vincent. *Service public touristique local et aménagement du territoire*. Paris : L'Harmattan, 2001. 219 pages.

SITE DE LA FONDATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES RÉGIONS DE MONTAGNE. [En ligne]. Disponible sur <http://www.fddm.ch>. (Page consultée le 14 juin 2011).

SITE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE. [En ligne]. Disponible sur <http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/index.html?lang=fr>. (Page consultée le 8 septembre 2011).

DOCUMENT DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT. *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement principe de gestion des forêts*. Brésil : Rio de Janeiro, juin 1992. [En ligne]. Disponible sur <http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>. (Page consultée le 8 septembre 2011).

Annexe n°1 : Liste des Abréviations

ACCM :	Association des Communes de Crans-Montana
AIDA :	Association Intérêts des Anniviards
ARE :	Office fédéral du développement territorial ARE
ASC :	Animateur SocioCulturel
ASLEC :	Association Sierroise de Loisirs et Culture
ASOFY :	Action Socioculturelle de Fully
AVANIMS :	Association Valaisanne des Animateurs Socioculturels
CESAC :	Coordination des Écoles Suisses d'Animation
CFM :	Commission Fédérale pour les questions de Migrations
Crépa :	Centre Régional Études des Populations Alpines
CSAJ :	Conseil Suisse des Activités de Jeunesse
FASL :	Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise
EPFL :	École Polytechnique Fédérale de Lausanne
HES-SO :	Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale
LAJ :	Loi sur les Activités de Jeunesse
OFAS :	Office Fédéral des Assurances Sociales
OFS :	Office Fédéral de la Statistique
OIE :	L'Ordonnance sur l'Intégration des Étrangers
OMC :	Organisation Mondiale du Commerce
OMT :	Organisation Mondiale du Tourisme
ONU :	Organisation des Nations Unies
RLC :	Association Rencontres – Loisirs – Cultures de la ville de Sion
SDJA :	Société de Développement de la Jeunesse Anniviarde
UniPop :	Université Populaire

Questionnaire en faveur des élèves du CO sur les activités extra-scolaires dans le Val d'Anniviers

Tu habites dans le Val d'Anniviers et tu fréquentes le centre scolaire de Vissoie ? Tes loisirs et tes envies nous intéressent. Dans le cadre d'un travail de recherche, je souhaite, en collaboration avec le service cantonal à la jeunesse, mieux connaître tes attentes et tes envies. À travers ce questionnaire, tu peux faire entendre ton avis et tes idées.

Merci de retourner ce questionnaire à ton titulaire qui le collectera et me le retournera.

Evelyne Savioz

Pour des raisons personnelles, je ne souhaite pas remplir ce questionnaire.

Je suis : Une fille
 Un garçon

J'ai _____ ans
J'habite dans le village de _____

Penses-tu être bien informé sur les loisirs proposés dans le Val d'Anniviers ?

Oui Non

Remarque :

Quel(s) loisir(s) pratiques-tu ?

Sport: FC Anniviers Hockey-Club Ski-Club Escalade

Musique : Fanfare Cœur Clin d'œil Fifres et tambours
GuggAnniv'Band

Danse Théâtre Peinture Pêche

Autres

Aucun

Dans quelle(s) association(s) ou quel(s) club(s) les exerces-tu?

Pratiques-tu des loisirs en dehors du Val d'Anniviers ? :

Oui, dans une autre commune Lesquels et où?

Non

Quand participes-tu à ces loisirs ?

Activités	Jours	Horaires

Comment occupes-tu ton temps libre en dehors des clubs et associations?

- Lecture
- Bricolage
- Ordinateur
- Musique
- Télévision
- Consoles de jeux
- Autres activités

Quelles sont les activités qui se pratiquent ailleurs et qui selon toi seraient intéressantes pour la jeunesse de notre commune ? (réalisables financièrement)

Aimerais-tu que l'on te propose de nouveaux loisirs durant tes vacances ?

- Oui
- Non

Lesquels ?

Quels sont les motifs qui t'empêchent de pratiquer des activités extra-scolaires ?

Si les autorités communales entrent en matière pour de nouvelles activités extra-scolaires, es-tu prêt(e) à t'investir dans l'organisation et la mise en place de ces nouvelles activités ?

- Oui Lesquelles ?

- Non

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire !

Annexe n°3 : Grilles d'entretiens

Entretien avec Madame F., responsable de la filière animation socioculturelle à la Hes-So Valais

Hypothèses	Objectifs	Questions majeures	Questions secondaires
« L'animation socioculturelle, à travers des activités socioculturelles participatives, est un facteur d'intégration de la jeunesse anniviarde, dans des projets de développement durable et local. »	<p>Identifier les clés de l'animation socioculturelle en faveur de la jeunesse</p> <p>Comprendre le lien entre l'ASC et l'intégration</p> <p>Comprendre le lien entre l'ASC et le dvpt durable</p>	<p>Pouvez-vous me parler du concept de participation en animation socioculturelle</p> <p>Selon vous l'animation socioculturelle est-elle un facteur d'intégration ? Pourquoi ?</p> <p>Le développement durable est-il un domaine de l'animation socioculturelle ?</p>	<p>La participation est-elle un facteur primordial dans la mise en place d'activités jeunesse ?</p> <p>Comment l'animation socioculturelle peut-elle intégrer la jeunesse ?</p> <p>L'ASC a-t-elle un rôle à jouer en matière de valorisation du patrimoine ?</p>
« L'animation socioculturelle, en faveur de la jeunesse locale, a sa place dans la commune périphérique et touristique d'Anniviers »	<p>Poser une réflexion sur la pertinence d'un poste d'ASC en zone de montagne</p> <p>Comprendre le rôle de la commune en matière d'intégration</p>	<p>Que pensez-vous de l'animation socioculturelle en faveur de la jeunesse dans les vallées latérales ?</p> <p>Selon vous, l'intégration des jeunes concerne-t-elle les communes des vallées latérales? Pourquoi ?</p>	<p>A-t-elle sa place en Valais ?</p> <p>Que peuvent faire les communes pour intégrer la jeunesse ?</p>
« La jeunesse anniviarde manque d'activités extrascolaires diversifiées dans la vallée d'Anniviers »	<p>Se renseigner sur les besoins des jeunes</p>	<p>Selon vous, l'intégration des jeunes passe-t-elle par des activités extrascolaires ? Pourquoi ?</p>	<p>Ont-elles pour rôle la valorisation ?</p>

Entretien avec Monsieur G., conseiller communal (Affaires Sociales, Jeunesse, Santé, Sport, Culture et Loisirs...)

Hypothèses	Objectifs	Questions majeures	Questions secondaires
<p>« L'animation socioculturelle, à travers des activités socioculturelles participatives, est un facteur d'intégration de la jeunesse anniviarde, dans des projets de développement durable et local. »</p>	<p>Comprendre le rôle d'un conseiller communal en charge de la jeunesse</p> <p>Comprendre le rôle de délégué en termes d'intégration de la jeunesse</p>	<p>En quoi consiste votre travail de conseiller communal ?</p> <p>Quel est votre rôle auprès de la jeunesse ?</p>	<p>Avez-vous un rôle à jouer en matière d'intégration de la jeunesse ?</p>
<p>« L'animation socioculturelle, en faveur de la jeunesse locale, a sa place dans la commune périphérique et touristique d'Anniviers »</p>	<p>Comprendre les besoins de la jeunesse en milieu périphérique</p> <p>Se renseigner sur la connaissance de cette pratique dans les vallées latérales</p>	<p>Quels sont selon vous les besoins des jeunes, âgés entre 12 et 15 ans en Anniviers ?</p> <p>Connaissez-vous l'animation socioculturelle ?</p>	<p>Sont-ils les mêmes que pour les jeunes habitant la plaine ?</p> <p>Pensez-vous que ce type de pratique peut se développer en Anniviers ?</p>
<p>« La jeunesse anniviarde manque d'activités extrascolaires diversifiées dans la vallée d'Anniviers. »</p>	<p>Se renseigner sur les besoins des jeunes</p> <p>Comprendre la différence entre milieux urbains et milieux périphériques</p>	<p>Selon vous, l'intégration des jeunes passe-t-elle par des activités extrascolaires ? Pourquoi ?</p> <p>Pour parler d'Anniviers en termes de culture, de loisirs et de sport. Pensez-vous que l'offre proposée est assez large ?</p>	<p>Avez-vous des exemples d'activités extrascolaires proposées en Anniviers ?</p>

Entretien avec Monsieur B., délégué cantonal à la jeunesse

Hypothèses	Objectifs	Questions majeures	Questions secondaires
« L'animation socioculturelle, à travers des activités socioculturelles participatives, est un facteur d'intégration de la jeunesse anniviarde, dans des projets de développement durable et local. »	<p>Comprendre la profession de délégué à la jeunesse</p> <p>Comprendre le rôle de délégué en termes d'intégration de la jeunesse</p>	<p>Pouvez-vous me parler de votre profession ?</p> <p>Quel est votre rôle en matière d'intégration de la jeunesse ?</p> <p>Est-ce que le développement durable est-il un critère pour la sélection du projet ?</p>	<p>Quels sont vos rôles et vos fonctions ?</p>
« L'animation socioculturelle, en faveur de la jeunesse locale, a sa place dans la commune périphérique et touristique d'Anniviers »	<p>Poser une réflexion sur la pertinence d'un poste d'ASC en zone de montagne</p> <p>Comprendre le rôle de la commune en matière d'intégration</p>	<p>Que pensez-vous de l'animation socioculturelle en faveur de la jeunesse dans les vallées latérales ?</p> <p>Selon vous, que peuvent faire les communes pour intégrer la jeunesse ?</p>	<p>A-t-elle sa place en Valais ?</p>
« La jeunesse anniviarde manque d'activités extrascolaires diversifiées dans la vallée d'Anniviers. »	<p>Se renseigner sur les besoins des jeunes</p> <p>Comprendre la différence entre milieux urbains et milieux périphériques</p>	<p>Selon vous, l'intégration des jeunes passe-t-elle par des activités extrascolaires ? Pourquoi ?</p> <p>Pensez-vous que les jeunes des vallées latérales sont moins bien desservis en matière d'activités extrascolaires ? Pourquoi ?</p>	

Annexe n°4 : programme d'activités d'octobre

Informations complémentaires

Inscriptions :

Remplis le bulletin et remets-le à ton titulaire, au plus tard le **vendredi 5 octobre**. Si tu t'inscris, ta participation est obligatoire. Note bien les dates du cours, tu recevras une confirmation par email.

Durée d'un cours :

Un atelier dure trois jours (soit trois fois deux heures).

Prix :

15.- par atelier soit 30.- si tu choisis deux ateliers. Le montant est à prendre avec soi durant le premier jour.

Assurances :

Les participants doivent être assurés par leurs propres soins en cas d'accident et posséder une R.C. Je ne prends aucune responsabilité durant les transports de vos enfants.

Rendez-vous du premier jour :

10h30 à la salle de gym de Vissoie

Repas de midi :

Pour celles et ceux qui choisissent deux ateliers. Vous avez la possibilité de prendre un pique-nique durant la pause de midi et nous nous dirigerons tous ensemble à la place de fêtes.

En cas d'informations supplémentaires :

079/587.19.14

lyne90@netplus.ch

Evelyne Savioz

Remerciements

Avec le soutien : De la commission des jeunes du canton du Valais
Du centre scolaire d'Anniviers
De l'ACTA

Le 24, 25 et 26 octobre,

Viens t'initier à différentes activités!

Pour les élèves du cycle d'orientation d'Anniviers



Un projet porté par 8 jeunes anniviardes en collaboration avec une animatrice socioculturelle

Informations

Chers Parents,

Durant les vacances d'octobre, quatre activités extrascolaires, choisies par huit jeunes filles anniviardes, seront mises en place en Anniviers. L'idée est de donner la possibilité aux jeunes du cycle d'orientation de s'initier à différents ateliers sportifs, culturels et artistiques.

Les ateliers se dérouleront sur trois jours à raison de trois fois deux heures. Le jeune qui choisit un atelier y participe durant trois jours soit le 24, 25 et 26 octobre.

Le vendredi dès 17h00, vous êtes cordialement invités à venir découvrir les ateliers réalisés par vos enfants et partager ensemble un goûter convivial à la salle de gym de Vissoie. Je me réjouis de rencontrer vos enfants durant ces différents ateliers et vous remercie pour la confiance que vous me témoignez.

Cordiales salutations Evelyne Savioz, animatrice socioculturelle

Les cours proposés

Self Défense animé par le **Karaté Club de Premploz**

Mercredi 24, jeudi 25, vendredi 26 octobre de 10h30 à 13h00

Viens t'initier à cette technique de self défense. Cette discipline te permettra de mettre en équilibre ton corps et ton esprit.

Frais : 15.- pour les trois jours de cours de self défense. (À apporter lors du premier jour de cours).

Atelier Théâtre animé par **Camille Peralta**

Mercredi 24, jeudi 25, vendredi 26 octobre de 10h30 à 13h00

Si tu as une âme d'acteur et que tu aimes te mettre en scène, cet atelier est fait pour toi ! Au programme, réalisation de petits sketches.

Frais : 15.- pour les trois jours de cours de théâtre. (À apporter lors du premier jour de cours).

Atelier Danse Hip-Hop animé par **Stéphanie Benet**

Mercredi 24, jeudi 25, vendredi 26 octobre de 13h45 à 16h00

Essaye-toi à la danse Hip-Hop et à ses différentes figures acrobatiques. Au programme, de l'énergie et de la bonne humeur seront au rendez-vous !

Frais : 15.- pour les trois jours de cours de danse (À apporter lors du premier jour de cours).

Atelier Cuisine animé par **Cindy Savioz**

Mercredi 24, jeudi 25, vendredi 26 octobre de 13h45 à 16h00

Ce cours de cuisine te permettra de mettre à l'épreuve tes papilles gustatives durant trois jours. Au programme, des mets colorés et épicés.

À prendre avec soi : des récipients pour le transport à la maison. Frais : 15.- pour les trois jours de cours de cuisine (À apporter lors du premier jour de cours).



Bulletin d'inscription (délai 5 octobre)

Nom : Prénom :

Filiation : Date de naissance :

Adresse : Village :

Téléphone : Email :

Choix des cours :

Je désire m'inscrire aux cours suivants : (max. 2 ateliers par pers.)

1) 2)

Au cas où cet atelier ne démarre pas, un autre atelier t'intéresse-t-il ?

Oui Non Si oui, lequel ?

Signature des parents :

Sondage pour les activités d'octobre en Anniviers

Quelle est votre satisfaction générale de ces trois jours d'activités



Mauvaise

Moyenne

Bonne

Très bonne

Remarques : _____

Quelle activité aimeriez-vous proposer pour des futures vacances ?

Aimeriez-vous à nouveau participer à de nouvelles activités extrascolaires en Anniviers ?

Avez-vous des remarques particulières sur :

Les temps de midi ? _____

Le coût ? _____

Les activités ? _____

Autres ? _____

Merci pour vos réponses !